

Une jeune aveugle interpelle l'Assemblée

par G rald LeBlanc

QUEBEC — La jeune aveugle Paule Evrard et son fid le chien-guide Chipper ont r ussis, hier, un exploit qui ne s' tait pas vu   l'Assembl e nationale depuis les moments les plus f briles de la lutte contre le bill 63 en 1969.

La manifestation, qui a entra n e une double suspension des travaux parlementaires et l' vacuation des galeries de l'Assembl e nationale, visait cette fois le ministre des Affaires sociales, M. Claude Forget, et son projet de r -

glement sur les foyers nourriciers.

Interpellant le ministre du haut des galeries, Mlle Evrard, professeur de philosophie au C gep Garneau et aveugle tr s active dans le mouvement de protestation contre le projet de r glement, demandait   M. Forget pourquoi il avait refus  d'entendre les groupes int ress s   la commission parlementaire.

Malgr  les avertissements du pr sident de la Chambre, M. Jean-No l La-

voie, la jeune aveugle et ses supporters multipliaient les interruptions jusqu'  une premi re et   une deuxi me suspension de dix minutes.

En d sespoir de cause, M. Lavoie faisait  vacuer les galeries par le sergent d'armes et ses aides, les "petits hommes verts du Parlement".

La plupart des spectateurs quitterent assez facilement leurs si ges mais le sergent d'arme dut recourir   une fausse promesse — une rencontre avec M.

Forget qui n'eut jamais lieu — pour venir   bout de la r sistance de Mlle Evrard, d'une dizaine de ses jeunes amis et de son fid le compagnon Chipper.

La pr sence de son chien-guide dans les couloirs du Parlement que Mlle Evrard hante depuis quelques semaines fait d'ailleurs partie d'un autre combat de la jeune aveugle, qui veut voir reconstruire les chiens des aveugles comme proth se pay e par le minist re des Affaires sociales.

Cette manifestation faisait suite au refus de M. Forget d'entendre les groupes int ress s lors des audiences de la commission parlementaire, la semaine derni re, sur son projet de r glement sur le placement d'enfants en foyer nourricier et en centre d'accueil.

L'invasion du Parlement aura au moins eu deux cons quences imm diates: le r veil des parlementaires et une conf rence de presse impromptue de M. Forget.

Le ministre admettait alors que la pr cipitation de son minist re   r gulariser la situation du placement d'enfants avait sans doute contribu  au climat de confusion et de protestation actuel.

Le nouveau r gime d'allocations familiales, octroyant le triple des prestations ant rieures en janvier 1974, fut   l'origine de cette h te du minist re.

Alors que le projet de r glement n'avait m me pas encore  t   tudi  en com-

Voir page 6: Jeune aveugle

Un deuxi me budget sans hausse d'imp t   Montr al

par Bernard Desc teaux

Le contribuable ne paiera pas, au total, plus de taxe. En effet, malgr  une hausse des d penses de plus de \$48 millions, le budget de la Ville de Montr al pour son exercice financier 1974-1975, ne comporte pas d'augmentation des taxes municipales et scolaires et aucune augmentation des taxes d'eau et d'affaires.

Ce budget d pos  hier apr s-midi par

le pr sident du comit  ex cutif, M. G rard Niding, est de \$563,100,000 dont \$424,192,300 sont directement affect s   des d penses pour fins municipales.

Si le taux des taxes des trois principaux champs de taxation demeure le m me pour une deuxi me ann e cons cutive, les Montr alais le doivent au gouvernement du Qu bec qui par diverses mesures transf rera plusieurs mil-

liards de dollars   Montr al au cours de cet exercice financier. De l'avis m me de M. Niding, l'apport du gouvernement a  t  pour beaucoup dans la pr sentation de ce budget sans augmentation de taxes.

Le budget qui sera soumis pour adoption aux conseillers lors de leur prochaine session, le 18 avril, pr sente une hausse des d penses pour fins municipales de \$48,417,100 sur l'exercice pr -

c dent alors que ces d penses totalisaient \$370 millions. Cette ann e, ces d penses repr sentent \$424,192,300   quoi il faut ajouter les \$138,907,700 perçus   titre de taxe scolaire.

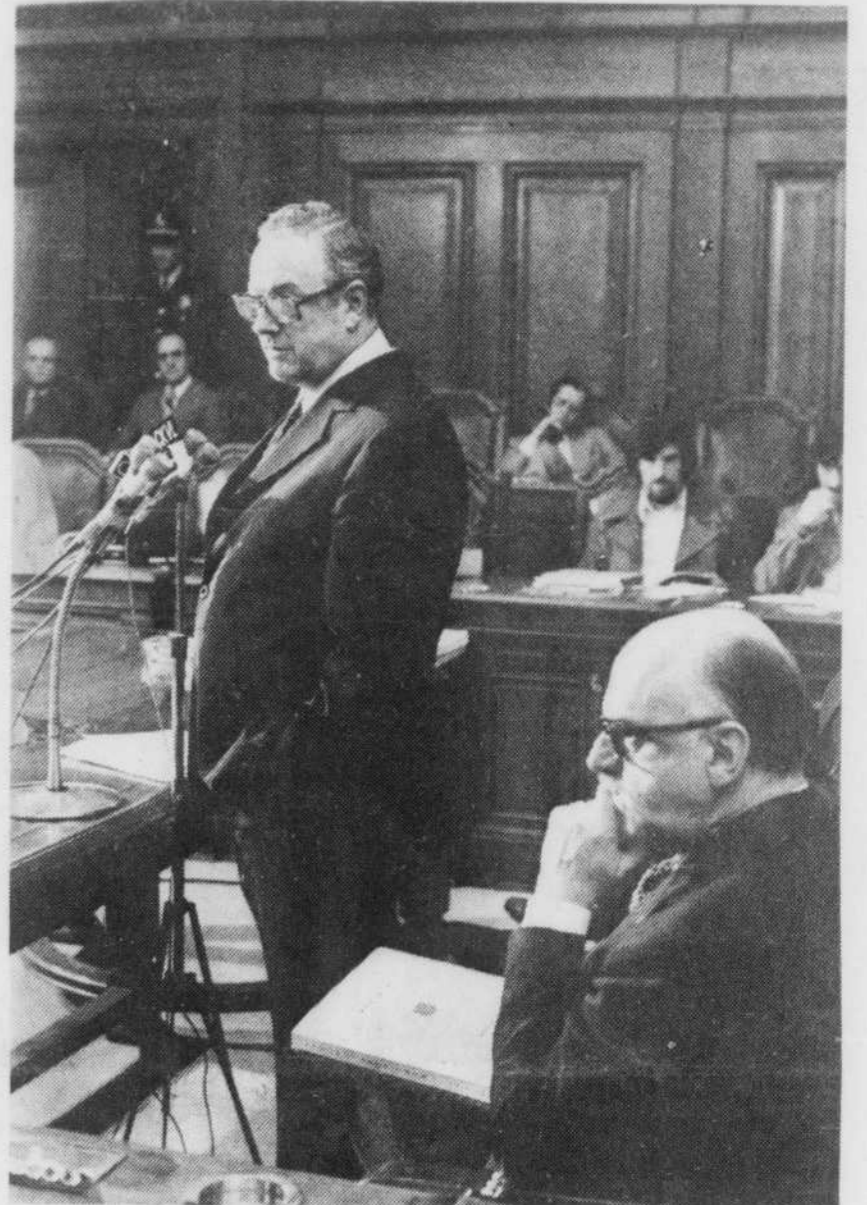
Les principaux facteurs de cette augmentation,   explique le pr sident du comit  ex cutif se r partissent   trois niveaux.

Une hausse de \$15,1 millions pour les services de la ville en raison de l'augmentation des co ts des contrats de service, du carburant et de l'huile   chauffage, des fournitures et des mat riaux et  galement des augmentations de salaires dans le cadre des n gociations en cours et   venir.

Une hausse de \$8 millions au service de la dette qui s'explique par une participation additionnelle aux co ts de construction de l'autoroute Est-Ouest et par un emprunt r cent pour le remboursement d'emprunts temporaires. Et une augmentation de \$17,800,000 pour diverses d penses dont \$8,481,300 pour les avantages sociaux et fonds de pension, \$4,5 millions   titre de provision pour perte possible lors de r glements finals de litiges, et \$7 millions   titre de contributions et transferts pour les op rations de la Communaut  urbaine de Montr al.

L'augmentation des revenus, comme l'a pr cis  M. Niding, n'aurait pu combler cette augmentation des d penses sans les contributions suppl mentaires que fournira le gouvernement du Qu bec cette ann e.

Voir page 6: Budget monr alais



Pas de hausse de taxes municipales pour les contribuables monr alais cette ann e. Le pr sident du comit  ex cutif de Montr al, M. G rard Niding, a insist  particuli rement sur ce point en pr sentant   la presse le prochain budget de la ville. Il  tait entour  des membres du comit  ex cutif et du maire de Montr al, M. Jean Drapeau. (Photo Le Devoir par Alain Renaud)

Patronage p quistes   Qu bec?

QUEBEC (PC) — La fonction publique est un "outil de patronage" qui profite presque autant   l'opposition p quistes qu'au parti au pouvoir.

C'est du moins ce qu'a affirm  hier le ministre de la Fonction publique, M. Oswald Parent,   l'occasion de l' tude des nouveaux cr dits de son minist re devant la commission parlementaire.

M. Jacques-Yvan Morin, chef de l'opposition, et l'agressif d put  de Saint-Jacques, M. Claude Charron, harcelaient le ministre sur les anomalies et les irr gularit s relev es dans l'embauche des employ s occasionnels, quand M. Parent a gliss  dans le d bat: "Je m'inqui te davantage de la pr sence des p quistes activistes au sein de la fonction publique."

"Le PQ fait du patronage syst matique   l'int rieur du gouvernement ou il place ses agents d'information aux postes strat giques", a-t-il ajout .

Les porte-parole p quistes, amus s, ont r pondu qu'ils ignoraient eux-m mes l'existence d'un pr sum  r seau de patronage semblable. D'accord pour dire que des sympathisants p quistes puissent travailler pour le gouvernement, apr s avoir pass  par les voies normales de la fonction publique, comme d'ailleurs des sympathisants lib raux, cr ditistes ou autres. Mais laisser entendre que des "agents p quistes s'infiltreraient   l'int rieur du gouvernement, c'est autre chose", a observ  M. Charron.

Voir page 6: Le patronage



Paule Evrard et son chien-guide dans les couloirs du Parlement,   Qu bec. Une "invasion" qui aura valu   M. Forget de s'expliquer. (T l photo CP)

L'enqu te sur LG-2

Yvon Duhamel a  t  vu en train d'alimenter un foyer d'incendie

par Guy Deshaies

Le 21 mars dernier, au chantier LG-2 de la baie James, M. Yvon Duhamel, l'agent d'affaires du local 791 de l'Union des op rateurs de machinerie lourde, a  t  vu en train d'alimenter un feu dans une unit  de logement situ e juste devant les r servoirs de carburant qui venaient d' tre perfor s   l'aide d'une pelle m canique.

C'est en tout cas ce qu'a r v l  un t moignage surpris, hier,   l'enqu te du Commissaire aux incendies relative au sinistre qui a d truit des campements et diverses installations au chantier LG-2 de la baie James, le 21 mars.

D j , des t moins de ces incidents ont racont  qu'ils avaient vu Duhamel au volant d'un bulldozer, affair    renver-

ser des g n ratrices  lectriques et, plus tard, au volant d'une pelle m canique, occup e   perforer les r servoirs de 30,000 gallons remplis d'essence et de mazout.

On sait que les d g ts se chiffrent   environ \$2 millions et que les chantiers de LG-2 ont  t  ferm s temporairement

Voir page 6: Yvon Duhamel

R al Caouette rentre d'urgence pour colmater les br ches dans son parti

par Pierre O'Neill

Rentr    la h te   Ottawa, le chef du Cr dit social est arriv  juste   temps pour emp cher ses d put s de conclure un pacte  lectoral avec le Parti conservateur.

C'est l'imminence d' lections g n rales f d rales qui a sem  la panique dans les rangs cr ditistes et pouss  certains d put s   rechercher une alliance avec le parti de Robert Stanfield. L'absence prolong e de leur chef a largement contribu    accentuer ce sentiment d'ins curit .

Tout en refusant de le nommer, M. R al Caouette a confirm  hier au DEVOIR que trois de ses d put s ont amorc  et poursuivi,   son insu, des entretiens avec des dirigeants conservateurs. Cette initiative, reconna t-il, t moigne d'une profonde inqui tude de d put s abandonn s de longs mois par leur leader que la maladie puis un accident de motoneige avaient contrain t   une tr s longue convalescence.

Selon M. Caouette, il y a eu dramatisation de ces d marches entre ses d put s et l'organisation de M. Robert Stanfield. Il ne s'agissait, croit-il, que d'explorer des possibilit s d'arrangements en vue de la prochaine campagne  lectorale. Il trouve normal que son absence ait sem  l'inqui tude. Que certains d put s aient pris l'initiative sans lui en parler, il ne l'apprecie gu re. Mais il n'y voit aucune manifestation d'infid lit  et ne leur en tient pas rigueur. "Il n'a jamais  t  question pour eux

de traverser la Chambre. C'est de la strat gie  lectorale".

Mais les p nibles efforts de M. Caouette pour colmater les br ches et circonscrire le ph nom ne ne parviennent pas   cacher le drame qui menace s rieusement son leadership et risque d'emporter le Cr dit social. C'est pr cis ment parce que les rares d put s qui lui restaient fid les l'ont pr venu et r clam  que M. Caouette   quitter sa r sidence de Rouyn pour rentrer d'urgence   Ottawa, vendredi dernier. Au cours de la

fin de semaine, il s'est personnellement entretenu avec chacun de ses quatorze d put s.

D'autre part, un porte-parole du bureau du chef national du parti confirmait hier que ces n gociations durent depuis plusieurs semaines. Au d part, trois d put s cr ditistes ont sollicit  et obtenu une rencontre avec M. Robert Stanfield, qui a r f r  le dossier   deux proches conseillers du Qu bec avec mission de ne rien m nager pour obtenir l'adh sion du

Voir page 6: R al Caouette

Bombes et incendies

Belfast balay  par un vent de panique

BELFAST (AFP et Reuter) — Le centre de Belfast a  t  hier apr s-midi la cible d'extr mistes nord-irlandais qui, pendant plusieurs heures, ont sem  la panique en commettant dix attentats et en d clenchant une action psychologique de grande envergure.

Deux voitures pi g es et huit engins incendiaires ont explos , alors que des dizaines de fausses alertes d clench es bloqu rent la circulation et contraignirent

  d'innombrables  vacuations de bureaux. Des milliers d'employ s se sont tr s rapidement regroup s dans les rues r p t es "s res" tandis que les forces de police et l'arm e tentaient de v rifier les mises en garde anonymes.

Le centre de Belfast a finalement  t  totalement  vacu , et les employ s de bureau ont recu le conseil de rentrer

Voir page 6: Belfast

LE JEUDI: DE 9h.   9h.

DUSSAULT

ses stocks, riches de 45,000 titres, le large  ventail de ses nouveautés - ses commandes sp ciales et d'office - son service universel d'abonnements - son compte ouvert, sa carte ChargeX.

DUSSAULT

la grande librairie du 8955, boulevard Saint-Laurent

LE SAMEDI: DE 9h.   5h.

MER. VEN. : DE 9h.   5h. 30

LUNDI. MARDI : DE 9h.   5h. 30

Mantha quitte la direction du "791"

par Gilles Francoeur

Le g rant adjoint du local 791, de l'Union des op rateurs de machinerie lourde, M. Ren  Mantha, a remis sa d mission en fin de semaine,   la suite des vives critiques soulev es   son endroit par certains d l gu s syndicaux qui ont particip , vendredi dernier,   Qu bec,   la r union de la FTQ-Construc-tion au cours de laquelle fut d cid e la mise en tutelle du 791. La lettre de d mission de M. Mantha, dat e de jeudi dernier, justifie son d part par les probl mes de sant  qu'il  prouve depuis quelque temps.

Un porte-parole de la FTQ — qui a pr f r  garder l'anonymat — a expliqu  que le d part de l'adjoint de M. Robert Meloche, g rant du 791, constituait "une mise au pas" de la tendance minoritaire au sein de ce syndicat, qui encourageait les actes de maraudage au d triment de certaines unites industrielles, affili es pourtant elles aussi   la FTQ.

Certains d l gu s   la r union de vendredi dernier ont fait valoir — en l'absence de M. Mantha — que l'emprise du g rant adjoint sur les membres du 791  tait d'abord et avant tout attribua-

ble aux appuis "solides" — au sens propre du terme — dont il avait su s'entourer.

Des dirigeants de la FTQ ont d'autre part appris derni rement que certains membres du 791 agissaient "comme si" ils songeaient   couper les ponts  ventuellement avec la FTQ pour former une centrale ind pendante de la construction. Cette question, comme celle du maraudage entre diff rents syndicats de la FTQ, a d'ailleurs  t  abord e mercredi dernier au cours d'une importante rencontre   laquelle ont particip  les

membres du bureau de direction de la FTQ et l'executif du Conseil provincial des m tiers de la construction.

Le nom de M. Mantha est revenu   quelques reprises au cours de cette r union et le Conseil provincial a  t  accus  par des dirigeants de la FTQ de manquer de vigilance   l'endroit de certains des 23 syndicats qui lui sont affili s.

Les m tallos, par la voix de leur directeur, M. Jean G rin-Lajoie, se sont notamment plaints d'avoir  t  maraud s par le 791 dans le Nord-Ouest qu b cois.

Voir page 6: Ren  Mantha

L'ENTRAIDE IMMOBILI RE LAURENTIENNE

ei

Certificats d' pargne et de cr dit diff r 

2189 est. rue Sherbrooke
Montr al 133 527-3624

Quatre étudiants en droit font des recommandations pour les sinistrés

"L'assurance est un droit" et si vous habitez un quartier où les risques d'incendie sont trop grands, il n'est pas normal que les compagnies d'assurance vous refusent une police. La loi devrait autoriser plutôt les compagnies d'assurance à forcer les propriétaires de laudis à faire les réparations voulues avant que ne soit émise une police d'assurance.

Une recherche (préliminaire) sur la situation des sinistrés d'incendie à Montréal, réalisée par quatre étudiants de la faculté de droit de l'U de M, a été rendue publique hier. Elle donne quelques moyens d'améliorer immédiatement la condition des moins-nantis face à ce problème de compensations insuffisantes, et souvent tardives, pour les pertes dues à un incendie.

Les étudiants ont aussi décelé dans les règlements en vigueur depuis janvier pour l'Aide sociale des incohérences et des conditions qui ne font que restreindre l'accès des bénéficiaires d'aide sociale aux versements prévus dans ces règlements.

Entre autres recommandations, on peut retenir:

- que l'évaluation des dommages soit fondée sur la valeur de remplacement des biens assurés, non pas sur leur valeur réelle;
- que la période de preuve et d'évaluation ne dépasse pas 15 jours et que le remboursement se fasse dans les 30 jours qui suivent (45 jours en tout, au lieu de 60 suivant l'art. 240.17 de la Loi de l'assurance);
- que toute police d'assurance-feu (à caractère civil et non commercial) soit remplacée par une police dite de "propriétaire occupant" ou de "locataire occupant" — polices plus complètes, in-

quant feu, vol, vandalisme et responsabilité civile;

● que soit ajouté obligatoirement un supplément de couverture appelé "fraîs supplémentaires de subsistance" (avec plafond de \$1,000 qui devrait être versé dans les 48 heures suivant un sinistre).

On suggère encore à certains ajusteurs et évaluateurs d'assurances de se montrer plus humains envers les réclamations des démunis...

Dans la loi et les règlements d'aide sociale, l'étude sollicitée par l'Aide aux sinistrés d'incendie, animée par Jean-Guy Pilon relève des anomalies des passages à toutes fins utiles "inefficaces".

Le ministère des Affaires sociales ne prévoit que le renouvellement d'une assurance-feu d'un maximum de \$3,000: or, les vérifications faites auprès de six courtiers indiquent qu'aucune compagnie n'assure pour moins de \$4,000. Et la majorité des bénéficiaires d'aide sociale ne sont pas assurés, n'ayant vraiment pas le moyen de gruger sur leurs allocations l'équivalent de ces primes d'assurances.

Les étudiants vont même jusqu'à suggérer que l'Aide sociale paie l'achat d'assurance-incendie aux "assistés". Ne serait-ce pas là une façon de subventionner des compagnies qui réalisent déjà de gros bénéfices, demande-t-on? Peut-être répond-on, mais ce sont des suggestions à court terme.

Une étude plus complète (pour l'automne?) pourrait aller jusqu'à recommander la nationalisation de compagnies d'assurances. L'une des raisons invoquées pour faire intervenir l'Etat est que les compagnies forceraient les assistés sociaux à se "sur-évaluer". Même si l'on calcule que les meubles

assurés dans de tels cas excèdent difficilement \$2,000, la compagnie aura retiré des primes sur une valeur nominale de \$4,000, voire \$6,000. Après le sinistre, la compagnie aura beau jeu de plaider dévaluation de l'ameublement vieilli.

Au règlement no 2 (article 2.02-d) il est question d'allocations généreuses pour mobiliers et articles de literie, pour vêtements et aliments... mais ces bénéficiaires ne s'appliquent qu'aux non-assurés. L'étude s'inquiète aussi du pouvoir discrétionnaire laissé à un fonctionnaire d'accorder ou non des montants d'indemnisation, toujours suivant un manuel secret du Bien-être social que l'on recommande de rendre public.

Quant aux délais constatés, il faudrait éviter que les sinistrés soient tenus d'aller quémander de l'aide; l'étude opte pour forcer un fonctionnaire du MAS à rendre visite dans les 24 ou 48 heures à tout sinistré qui aurait fait une demande par téléphone ou autrement.

En somme, les sinistrés doivent compter sur une aide assez maigre et ils sont la plupart du temps ignorants des droits que la loi leur donne, si l'on excepte des groupes de pression comme l'Aide aux sinistrés d'incendie.

Les étudiants s'étonnent que la loi donne à un fonctionnaire, par exemple, le pouvoir de dire non à un sinistré demandant de l'aide si "toutes les ressources tant personnelles, familiales que communautaires" n'ont pas été "raisonnablement exploitées". Est-ce à dire que l'aide à un sinistré ne pourra jamais être immédiatement efficace avec des lois si navrantes, se demandent les auteurs de l'étude?

Les autobus à Laval

Les caissiers et les préposés à l'entretien de la Commission de transport de Laval (CTL) ont accepté hier après-midi la nouvelle offre de la CTL qui a consenti à porter de \$5.00 à \$5.10 leur salaire horaire. Cette entente devrait permettre le retour au travail des préposés à l'entretien dès ce matin et se traduire, vendredi, par une reprise du service de transport en commun à Laval.

Hier soir, les deux parties s'affairaient à mettre la dernière main au protocole de retour au travail. Un porte-parole de la CTL, M. Phil Lagacé, nous a affirmé qu'aucun problème sérieux n'était prévu dans cette dernière phase de la négociation qui fasse retarder le retour au travail des employés ce matin. Les préposés à l'entretien seront toutefois les seuls à se présenter au travail puisqu'ils doivent remettre en bon état les 151 véhicules de la CTL remis depuis huit semaines.

Lundi, les quelque 300 chauffeurs d'autobus avaient pour leur part accepté les dernières offres de la CTL mais, conformément à l'entente rendue au début du conflit avec les 49 préposés à l'entretien et les 10 caissiers, ils ont attendu que ces derniers obtiennent gain de cause pour retourner au travail. Les trois groupes de syndiqués sont affiliés à la Fédération des services publics (CSN).

L'archevêché "Le choc du futur" de CKAC blesse par manque de respect

par Jean-Pierre Proulx

Le directeur du service de presse de l'archevêché de Montréal, l'abbé André Lamoureux, a adressé hier une lettre ouverte au président de CKAC, M. Paul-Emile Beaulne, pour dénoncer la manière dont l'animateur, Roger Delorme, traite des questions religieuses sur les ondes de ce poste.

"Depuis quelque temps, à l'antenne de la station radiophonique CKAC, les questions religieuses sont traitées de façon inacceptable, et offensante pour un large public", écrit l'abbé Lamoureux.

"L'animateur d'une ligne ouverte, débordant son rôle et sa compétence, blesse la foi d'un grand nombre par son manque de respect.

"Après avoir reçu à nos bureaux de nombreuses plaintes à ce sujet, nous croyons de notre devoir d'attirer votre attention sur ce fait pénible pour la dignité de nos concitoyens. Une station même privée est un service public qui doit faire montre de respect à l'égard des convictions des gens. C'est pourquoi nous jugeons opportun aujourd'hui d'intervenir publiquement sur ce problème avec l'espoir que vous pourrez corriger la situation.

"Si, conclut-il, vous ne pouvez y parvenir, nous nous verrons obligés d'intervenir auprès du CRTC".

Rejoint hier soir au téléphone, M. Delorme a commenté cette lettre (ainsi

qu'une autre du même ton que lui a envoyée M. Richard Wallot, du service de presse de l'archevêché) en disant "que l'on attaquait l'homme basement sans discuter des arguments eux-mêmes".

M. Delorme a déclaré qu'il n'a fait que "rapporter les opinions de théologiens et de scientifiques en identifiant chacune de ses sources. Je n'ai fait que ça et rien d'autres".

Il a ajouté que les auteurs de ces lettres "sont prisonniers d'un petit monde qui refuse le dialogue. Le Concile était plus ouvert. Il y a des gens qui ont peur des révélations. Il y a actuellement une totale remise en question du christianisme par nombre de scientifiques. C'est un mouvement irrémédiable. C'est, a-t-il conclu, un devoir moral d'en parler même si cela doit troubler des gens".

Il semble d'autre part que les émissions controversées ont porté principalement sur l'existence des démons et sur la secte des Esséniens qui, au temps du Christ, habitaient la région de Qumran (sur la mer Morte).

A propos du premier sujet, M. Delorme a rapporté plusieurs textes bibliques et patristiques à l'appui de l'opinion que l'existence des démons fait partie d'un vieux fond mythique.

Quant à ses propos sur les Esséniens, ils se situaient notamment dans le contexte de la thèse de ceux qui prétendent que les textes de Qumran remettent en question la valeur des Evangiles.



La Mercedes-Benz 280. \$11,750*



La BMW Bavaria. \$9,987*

Avant d'acheter celle-là, essayez donc l'autre!

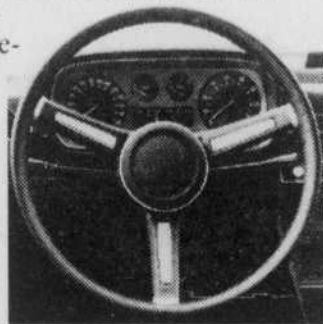
En Allemagne de l'Ouest, leur pays d'origine, BMW et Mercedes-Benz se font une concurrence acharnée. Au Canada, c'est entendu, Mercedes-Benz tient le haut du pavé.

Situation avantageuse, en un sens, puisqu'elle nous permet de comparer honnêtement la BMW Bavaria à la Mercedes-Benz 280.

Soyons francs, leurs ressemblances sont nombreuses: dimensions, apparence, raffinements techniques, qualité de la fabrication et de la finition.

Mais soyons justes: il existe des différences. A l'intérieur, par exemple.

Les deux voitures sont admirablement fonctionnelles et leur finition est impeccable. Mais il est certain que tout le monde n'admirera pas l'allure dépouillée de la Bavaria — particulièrement ceux qui se passionnent encore pour le tape-à-l'oeil recherché des voitures de luxe nord-américaines. Pour aimer la Bavaria, il faut avoir une âme de puriste.

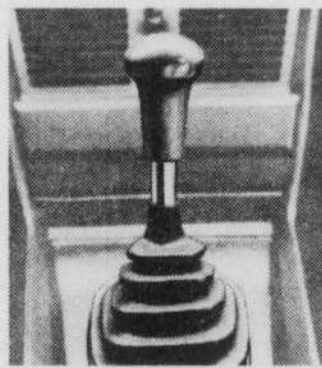


Pas de fantaisie. Le gros volant solide et bien planté vous permet de voir d'un coup d'oeil le tachymètre et les autres instruments. D'un coup de doigt ou de pouce vous faites marcher l'avertisseur, le lave-glace, l'essuie-glace, les clignotants ou les feux de route. La Bavaria est une voiture de bonne conduite.

Les performances de la Bavaria sont tout à fait remarquables. Selon la revue "Road and Track", elle met 10 secondes de moins que la Mercedes-Benz 280 pour passer de 0 à 100 m.p.h. La 280 n'étant pas exactement une tortue, on peut apprécier ce que représentent ces 10 secondes.

Si le 100 à l'heure n'est pas votre affaire, vous apprécierez tout de même le fait que cette puissance d'accélération vous permet de dépasser rodemont un camion-remorque sur une route à deux voies, sans inquiétude et sans danger. Et grâce à sa suspension indépendante sur les quatre roues, la Bavaria colle exactement à la route, avec une détermination magistrale.

Et comparaison mise à part, la Bavaria est une voiture exceptionnelle, par sa rapidité, sa tenue dans les virages, par l'intégrité de son freinage. Exceptionnelle aussi par la place qu'elle réserve aux passagers et à leurs bagages. Exceptionnelle encore par l'économie (plus de

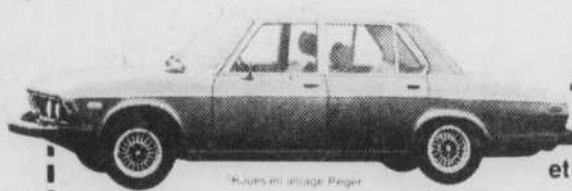


Le levier de vitesses magique. Si l'envergne vous prend de changer vous-même de vitesses, rien ne vous empêche de le faire. Le levier de vitesses à une impeccable précision. A notre connaissance, la BMW Bavaria est la seule voiture de luxe sur le marché nord-américain qui offre l'option de la boîte de vitesses manuelle.

20 milles au gallon). Exceptionnelle enfin par la sécurité qu'elle offre, avec sections avant et arrière à écrasement progressif et programmé et absorption d'énergie. Mais que sont toutes ces vertus si vous n'en faites pas vous-même l'expérience?

"Avant d'acheter celle-là, essayez donc l'autre". Nous ne serions pas surpris si vous choisissiez l'autre — la nôtre!

BMW Distributors Eastern Canada Ltd., représentants de Bavarian Motor Works, Munich, Allemagne occidentale.



Pour vous: des faits et des photos

Veuillez découper ce coupon et l'envoyer à BMW Distributors Eastern Canada Ltd., 801 Progress Avenue, Scarborough, Ontario, M1H 2K4. Vous recevrez une élégante brochure ou se trouvent les détails, données techniques et photos sur la BMW Bavaria. Ou bien rendez visite à un de nos concessionnaires (veuillez consulter les pages jaunes).

NOM
ADRESSE
TELEPHONE



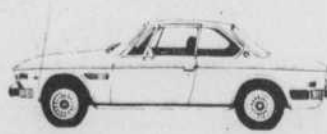
BMW 2002: même qualité et même caractère que la Bavaria, sous forme de sedan sport avec moteur 4 cylindres. \$5,845



BMW 2002i: le modèle 2002 avec moteur à injection, 0-60 mph en 9,9 secondes. La préférée des enthousiastes. \$6,645



BMW 3.0S: garnitures en noyer, en cuir et autres luxes. Et les performances BMW. \$12,995



BMW 3.0CS: coupé, 2 portes — la crème de la gamme BMW. Une superbe voiture. \$13,985



Prix de détail suggéré: 1 à 3 Toronto. Le prix de la Bavaria et de la 280 comprend la transmission automatique, la direction assistée, les freins à disque assistés, les pneus à carcasse radiale. Le radio AM-FM, les glaces teintées et les phares anti-brouillard sont livrés en série sur la 280.

Concessionnaires autorisés du Québec

- | | | | | | | |
|--|--|---|---|--|---|--|
| MONTREAL
Canbec Automobile Inc
2085 rue Ste. Catherine ouest 937-4288 | ST. JEAN
Garage Lemaire Enrg
147 rue Mayrand 346-4798 | KIRKLAND
Kirkland Automobile Ltd
3050 montee St Charles 695-8335 | QUEBEC
Brand Automobile Inc
465 rue Marconi Ste-Foy 681-5515 | LAVAL
Sigl Motors Laval Ltd
37 boulevard Sainte Rose 625-6975 | SHERBROOKE
E deVos Automobile Inc
2222 rue King ouest 563-7222 | OTTAWA/HULL
Otto's Service Centre
245 route Richmond 725-3048 |
|--|--|---|---|--|---|--|



Cette photo illustre éloquentement la violence avec laquelle un transformateur a explosé hier matin, détruisant complètement le poste Charland de l'Hydro-Québec dans le nord de la ville. (Photo Le Devoir, par Alain Renaud)

Un transformateur saute: 2 blessés et 2,500 foyers sans électricité

Deux employés de l'Hydro-Québec ont été blessés dans l'explosion accidentelle d'un gros transformateur du poste Charland, à 8h25 hier matin, et 2,500 foyers du nord de Montréal ont été privés d'électricité pendant toute la journée à la suite de cette explosion qui a ravagé l'immeuble de l'Hydro-Québec, à l'angle de Louvain et Christophe-Colomb.

Un porte-parole de l'Hydro a expliqué qu'il ne restait qu'une douzaine d'employés au moment de l'explosion mais que plusieurs équipes de travailleurs avaient quitté les lieux moins d'une demi-heure auparavant. En effet, le poste Charland est le point de ralliement des équipes d'entretien de l'Hydro dans ce secteur le matin avant d'entreprendre

le travail). Au moment de l'explosion, seule l'équipe de réserve était encore sur les lieux.

L'état des deux blessés n'inspire aucune crainte. L'un d'eux, M. Jules Bourgoin, souffre d'une fracture à une jambe et l'autre, M. Megi Kaamal, a été blessé au visage.

Les enquêteurs n'avaient pas encore réussi hier à déterminer les causes exactes de l'explosion mais il semble très peu probable qu'il y ait eu sabotage. Le transformateur qui a explosé transformait normalement du courant de 12,000 volts en courant à 4,000 volts pour alimenter les rues voisines.

La violence de l'explosion a été telle que l'immeuble est une perte totale. La

moitié du toit s'est effondré, un mur a été soufflé et un autre a été déformé par l'explosion. Les dommages sont évalués à environ \$200,000. Dix automobiles ont été endommagées.

En raison de la tempête qui faisait rage hier, la situation n'était pas rose dans les foyers privés d'électricité et, par conséquent, de chauffage. Selon l'Hydro-Québec, environ 2,500 abonnés ont été privés d'énergie électrique, surtout aux abords immédiats du poste Charland. Plus précisément, le quartier affecté était délimité grossièrement par la voie du Canadien National au sud, par la rue Fleury au nord, par la rue Saint-Hubert à l'ouest et par la rue Papineau à l'ouest.

Elections-santé le 12 juin sous le signe participation

par Jean-V. Dufresne

Pour la deuxième fois depuis l'institution du régime de représentation populaire dans les établissements de santé du Québec, des élections auront lieu le 12 juin prochain dans quelque 260 institutions qui recouvrent le territoire montréalais pour dispenser les soins médicaux et assurer les services sociaux du ministère des Affaires sociales.

En divulguant hier après-midi le rapport annuel du Conseil de la santé et des services sociaux de Montréal métropolitain, son directeur général, M. Gilles Gaudreault, a exprimé l'espoir que de nouvelles modalités apportées à la procédure du scrutin pourraient assurer une participation plus nombreuse, et une représentation plus fidèle des citoyens dans les conseils d'administration des établissements du ministère, conformément à l'esprit qui anime le bill 65.

La loi sur les services de santé et des services sociaux, adoptée en 1971, stipule que les conseils d'administration des centres hospitaliers, des centres d'accueil, et des centres locaux de services communautaires, doivent être désignés par voie d'une assemblée d'élections, suivant des modalités qui varient d'un établissement à l'autre, sous la responsabilité du Conseil.

Cette formule nouvelle, pour ne pas dire révolutionnaire, soulève cependant beaucoup de difficultés. Le Conseil dispose d'un budget qui ne lui permet guère d'amorcer des campagnes coûteuses de publicité pour inviter les citoyens à participer aux élections.

Dans le territoire de Montréal, notamment, où l'on compte 255 établissements publics et privés, dont 80 centres hospitaliers et 175 centres d'accueil pour enfants et adultes, et aussi quatre centres locaux de services communautaires déjà opérationnels, il n'est pas facile d'assurer la participation populaire, et la surveillance du scrutin lui-même exige une grande vigilance.

Pour que les élections traduisent plus fidèlement la volonté des citoyens, le Conseil a déjà formulé un certain nombre d'amendements à la loi de 1971, mais celle-ci ne pourra malheureusement être amendée avant les prochaines élections. A défaut, le Conseil a modifié certains règlements pour améliorer le scrutin de juin: uniformisation des bulletins de vote, procédure plus acceptable pour le choix du président des élections dans chaque

établissement, campagne d'information pour sensibiliser les citoyens à l'importance des élections.

Mais ces campagnes coûtent cher et le Conseil hésite à y consacrer des sommes qui seraient mieux utilisées pour dispenser des services.

En effet, malgré la parcimonie de son budget annuel, qui fut de \$231,000 l'année dernière, le Conseil de la santé et des services sociaux de Montréal métropolitain s'est vu imposer de lourdes responsabilités sous l'empire du bill 65: sensibiliser la population à la définition de ses propres besoins en matière de santé et de services sociaux, assurer des communications soutenues entre le public, le ministère et les établissements hospitaliers, recevoir et entendre les plaintes des personnes qui s'estiment lésées par ces derniers, assister ceux-ci dans l'élaboration de leurs programmes de développement, et réglementer, cela va de soi, les élections de leurs conseils d'administration.

La répartition des membres des conseils d'administration des centres hospitaliers, en fonction de leur profession ou de leur état civil, au dernier scrutin, laisse croire que certains amendements à la loi pourraient en effet favoriser davantage la participation populaire, encore qu'aucune disposition législative n'obligerait jamais un citoyen à s'occuper de ses intérêts.

Dans les conseils d'administration des hôpitaux, suite au dernier scrutin, on retrouvait 92 médecins, 92 administrateurs de centres hospitaliers, 75 hommes d'affaires, 42 administrateurs, autres que ceux des hôpitaux, 33 comptables, 37 infirmières, 32 avocats, 19 personnes à la retraite, 11 courtiers... et 14 ménagères.

Dans les centres d'accueil, l'éventail est sensiblement le même, et quant aux CLSC, ils ne sont pas suffisamment nombreux encore pour en tirer des conclusions évidentes.

Le Conseil, de toutes façons, ne s'attendait pas que la participation à une initiative aussi nouvelle se manifeste aussi activement du jour au lendemain. A Montréal surtout, l'anonymat urbain, la difficulté de trouver où garer sa voiture, et la rigidité des heures de travail comme les charges familiales du "mon-

de ordinaire" sont autant d'obstacles à l'exercice d'un droit pourtant reconnu par la loi.

A cet égard, le Conseil a examiné récemment les instruments de propagande et d'information dont il dispose, avec un budget aussi réduit, pour constater que le gouvernement lui-même, sinon le ministère des Affaires sociales, dispose d'un appareil d'édification considérable et d'un budget qui serait peut-être utile de canaliser vers des initiatives comme celles-ci. On pense par exemple qu'une campagne amorcée par l'Office d'information et de publicité, à même son budget, pour suppléer à l'effort du Conseil, pourrait amener un plus grand nombre de citoyens, dans tout le territoire québécois, à exercer un droit que le gouvernement a eu le souci de leur reconnaître dans la loi.

Certes, si le tourisme ou la chasse à l'ours méritent la propagande du gouvernement, encore que ces bêtes n'ont jamais rien fait à personne, hormis qu'il existe dans le caucus libéral un puissant lobby d'abeilles, on pourrait s'attendre que le ministère déploie toute son énergie pour attirer l'attention du public sur l'importance de sa participation à l'administration de tous ces établissements.

Un médecin de Santa Cabrini Le plomb a marqué au moins deux employés de la Carter

par Gilles Provost

Après avoir examiné en profondeur deux des 19 employés de la compagnie montrealaise Carter White Lead Co., le responsable du département de toxicologie de l'hôpital Santa Cabrini, le Dr Yves Lacasse, a affirmé hier au DEVOIR que l'un d'entre eux manifeste "un état nettement pathologique consécutif à une intoxication chronique par le plomb." L'autre possède un taux anormalement élevé de plomb dans son sang même si sa situation générale semble moins grave.

Le plus malade des deux souffre d'anémie causée par un empoisonnement au plomb. Ce vieux travailleur est à l'emploi de la compagnie de plomb depuis 28 ans. (Le plomb est un produit toxique dans l'organisme et il peut causer des problèmes intestinaux, de l'anémie, des pertes de sensibilité tactile, de la paralysie, etc. A forte dose, il peut aussi perturber le fonctionnement des reins et causer des lésions irréversibles au cerveau.)

Les employés de la compagnie ont interrompu leur travail depuis le 1er avril dernier et ils refusent de rentrer à l'usine tant que leur employeur n'aura pas pris les moyens nécessaires pour protéger leur santé. A part les deux qui ont déjà été examinés, tous les autres employés de la compagnie doivent subir un examen sérieux au bureau du Dr Lacasse vendredi matin.

Cet examen semble même urgent puisque les tests de dépistage effectués sous l'égide du ministère de l'Environnement, le mois dernier, révèlent que le taux moyen du plomb dans l'urine des travailleurs était supérieur de 50% au maximum admissible dans l'industrie. (Les normes industrielles courantes sont beaucoup plus souples que les normes destinées à l'ensemble de la population.)

En effet, on a mesuré en moyenne 300 microgrammes de plomb par 100 millilitres dans les échantillons d'urine des travailleurs alors que les normes industrielles prévoient habituellement 200 microgrammes. Chez trois d'entre eux, le taux de plomb était même supérieur à 600 microgrammes, le sommet étant de 682 microgrammes chez deux d'entre eux.

Il est particulièrement intéressant de noter que le degré d'intoxication est beaucoup moins prononcé lorsque les employés de la compagnie reviennent de vacances. En août 1973, par exemple, la moyenne était de 117 microgrammes de plomb par 100 ml d'urine et seulement deux ou trois dépassaient le point critique des 200 microgrammes.

A mesure que l'on s'éloigne des vacances, pourtant, l'intoxication s'aggrave: en septembre 1973, le taux moyen de plomb dans l'urine avait déjà monté à 294 microgrammes et un travailleur avait même déjà dépassé le seuil des 600 microgrammes! Le mois dernier, le taux moyen était de 354 microgrammes.

La compagnie affirme qu'il n'y a pas d'intoxication par le plomb chez ses employés mais elle leur demande quand même de prendre des pilules qu'elle leur fournit pour faciliter l'excrétion du plomb

contenu dans leur organisme. Les employés prenaient en moyenne quatre comprimés par jour mais le contremaître pouvait demander à certains d'en prendre jusqu'à 9 par jour.

Selon le Dr Lacasse, qui a eu un de ces comprimés en sa possession, ces

médicaments administrés par voie orale ont peu d'efficacité dans le traitement des intoxications au plomb et ils peuvent même aggraver la condition du patient. C'est pourquoi on n'utilise plus ces comprimés pour le traitement du saturnisme

Voir page 6: Le plomb

Un témoin soutient qu'il était bien propriétaire du Café Métropole en 70

Un agent immobilier de 61 ans, Armand Raymond, a déclaré hier devant la Commission d'enquête sur le crime organisé (CECO) qu'il était en 1970 copropriétaire du Café Métropole et non un prête-nom de Nicola Di Iorio, que des témoignages entendus précédemment identifient comme le leader du monde interlope.

Si vraiment j'avais été un "front", estime Raymond, je n'aurais pas travaillé 12 à 15 heures par jour pour réduire les dettes de l'établissement. Depuis 1946, Raymond était, selon son témoignage, secrétaire-trésorier et copropriétaire du Café Métropole, avec

Nicola et Réjeanne Di Iorio. Lundi, le juge Marc Cordeau, l'un des trois commissaires, avait dit de Raymond qu'il s'agissait d'un prête-nom de Di Iorio. C'était durant le témoignage d'un membre de la Sûreté du Québec, le lieutenant Georges Descent, qui disait avoir connu Raymond comme propriétaire du Café Métropole: Descent dit qu'il fut quelque peu surpris, en 1970, lorsque Di Iorio, qu'il rencontrait, lui dit être propriétaire du "Métropole".

Descent a dit que l'explication de Di Iorio avait été la suivante: quand nous avons plusieurs boîtes de nuit, nous

Voir page 6: Un témoin

aujourd'hui

A 10h, le Syndicat des employés du Gaz Métropolitain présente un dossier aux membres de la régie de l'électricité et du gaz, au siège de la régie, 2100, rue Drummond.

A 11h30, au 296 boul. de la Concorde à Laval, départ de la manifestation organisée par le Syndicat des professeurs de Laval pour protester contre l'anglicisation des écoles et la loi 63.

Dîner de la faim, de midi à une heure, au sous-sol de l'église St-Pierre-Apôtre, au coin des rues Dorchester et Panet. L'invité sera M. André Tremblay, de Développement et Paix.

A 12h30, au 1651, rue St-Denis, les Editions du Jour lancent le dernier roman de Michel Beaulieu: Sylvie Stone.

Le ministre de l'Immigration, M. Jean Bienvenu est l'invité du club Saint-Laurent Kiwanis, à un déjeuner-causerie au salon bleu de l'hôtel Ritz-Carlton, à 12h30.

Ouverture du Salon des véhicules récréatifs, au Palais du Commerce, 1650 rue Berr.

Les Presses de l'Université de Montréal présentent leurs dernières publications, à 17h30, au Salon des professeurs de la Faculté de Droit, 3101 rue Marie-Guyard.

Mme Antonine Maillet est l'invitée du di-

ner mensuel de la Société des écrivains canadiens, section de Montréal, au restaurant Le Caveau, 2063, rue Victoria, à 18h30.

M. Bernard Lachapelle, ministre d'Etat responsable de l'OPDQ est conférencier au dîner-causerie de l'Institut canadien de crédit, à 18h30, à l'hôtel Reine-Elizabeth.

De 19h à 21h, deuxième session de prières d'un groupe de catholiques devant la clinique du Dr Henry Morgentaler, 2990, rue Beau-grand.

Le Conseil des hommes d'affaires québécois reçoit M. Jacques Lamarche à son souper-causerie, à 19h, au restaurant Chez Maxime.

Mgr Paul Grégoire, préside la messe chrismale du mercredi saint, à la cathédrale Marie-Reine-du-Monde, à 20h.

Le Carrefour International, 5059, rue St-Denis, présente le film "Mes cousins germains" de Thérèse Dumesnil, à 20h.

Réunion mensuelle de la Société généalogique canadienne-française, à l'école Laurier, 505, est rue Laurier à 20h.

Réunion du Cercle de Philosophie de Trois-Rivières, au Centre culturel de Trois-Rivières, à 20h30. Invité: M. Daniel Gunar, de l'Université Laval.

A La Popina les croûtons couronnent la Bouillabaisse.

De France: Bouillabaisse Côte D'Azur.

De succulents morceaux de fruits de mer dans un riche bouillon au safran. Servie fumante accompagnée de sauce rouille et bien entendu, couronnée de croûtons.

Une spécialité, ce soir, à La Popina. Le restaurant méditerranéen situé sur la plaza de la Place Ville Marie. Musique et danse dès 19 heures. Réservations: 861-3511 Ferme le dimanche.

Administré par Le Reine Elizabeth
Stationnement: \$1.00 seulement, au Canadawide Parking de la Place Ville Marie, à compter de 18 heures 30. Faites valider votre billet à La Popina.

Mac Hanot

Être efficace

Éditions du Jour

VIENT DE PARAÎTRE...

ÊTRE EFFICACE

Marc Hanot

- Chaque individu à la place qu'il occupe, chacun de nous quel que soit notre niveau de réussite, ressent profondément, comme un indispensable élément du bonheur, le besoin de faire mieux, de se surpasser pour être utile, pour vivre plus complètement.
- Un livre pour tous ceux qui veulent voir clair en eux et utiliser toutes les virtualités de dynamisme et de réussite qui sont leurs.

En vente partout au prix de \$5.50 — distribué par les Messageries du Jour, 8255 rue Durocher, Montréal H3N 2A8 — Tél.: 274-3551.

AUX ÉDITIONS DU JOUR

ÉDITIONS DU JOUR

Président et directeur général Jacques Hébert

éditorial

La complémentarité ou le chaos

Contrairement à ce qu'affirmait hier, inaugurant la session extraordinaire sur les matières premières, M. Kurt Waldheim, la situation actuelle qui a nécessité ce débat à l'ONU n'est pas "soudaine", bien que "d'une urgence dramatique".

C'est l'aboutissement d'un système de relations internationales trop longtemps soumis à la loi du plus fort, d'un système qui a trop longtemps servi de cadre à ce que le tiers monde appelle son exploitation par les pays industrialisés sinon le pillage de ses ressources, de tout un échec de "canaux" dits d'aide au tiers monde qui a été érigé en institution mais qui ne découlaient que de positions de force politiques.

Le problème se pose en termes d'opposition, entre luxe et dénuement, entre opulence et faim, entre nantis et démunis, entre surplus et nécessité.

Que veut aujourd'hui le tiers monde avec, en tête, l'initiateur de cette session extraordinaire, l'Algérie? Schématiquement, échanger ses matières premières contre son développement. Précision: le développement tel que les intéressés eux-mêmes le conçoivent et non le faux développement correspondant aux besoins des pays industriels eux-mêmes et qui, en fait, n'aboutit qu'à accélérer l'exploitation du candidat au développement.

Kurt Waldheim, hier, a mis le doigt sur un des points fondamentaux du débat: il ne s'agit pas de mettre le couteau à la gorge des pays industrialisés et de réclamer, sous la menace, des hausses de prix. Ainsi, à quoi aboutirait une hausse de prix alors que l'inflation, comme le souligne le secrétaire général des Nations unies, est un cancer qui mine l'ensemble de l'édifice économique mondial?

A cet égard, le message que le Souverain Pontife a fait parvenir hier à Kurt Waldheim est éloquent: un espoir existe que l'interdépendance confirmée entre pays industrialisés et pays dits sous-développés n'anime pas "une force agressive", dans une confrontation apocalyptique à laquelle nul n'a à gagner, mais aboutisse à une sorte de complémentarité qui permettrait aux deux-tiers de l'humanité d'accéder à une vie plus saine.

Ceci pour dire que l'aide au tiers monde n'est qu'un leurre parce qu'insuffisante si elle est conçue dans un esprit de perpétua-

tion du statu quo à l'exclusion d'un véritable effort de promotion humaine et technologique. En outre, la crise de l'énergie dans laquelle nous pataugeons encore — et pour combien de temps? — doit suffire à nous convaincre que nous avons trop longtemps vécu en fonction de besoins artificiels découlant d'une excessive consommation. Il est temps qu'un nouvel équilibre soit recherché au niveau de chacun des pays consommateurs pour que l'infernal cercle soit brisé et que cesse cette course frénétique à l'acquisition de l'inutile.

Waldheim, dans une déclaration au journal Le Monde, parle d'un "nouvel ordre économique international" à promouvoir. Et précisément, le dossier explosif que l'ONU aborde aujourd'hui est un des rares dont on puisse dire qu'il est à l'échelle de l'humanité, exigeant de chacun que se taisent les intérêts particuliers. La crise de l'énergie, qui n'a pas manqué de traumatiser chacun de nous, n'est qu'un avant-goût de ce qui nous attend si la session onusienne sur les matières premières aboutissait à un constat d'échec. Sans donner dans les jérémiades, il est évident que le sombre tableau consisterait pour les uns à toujours payer plus pour obtenir moins, alors qu'en face on verrait les deux-tiers de l'humanité travailler plus pour avoir plus faim, et rejeter le carcan d'un système faussé, par un inévitable recours à la violence.

Le secrétaire général des Nations unies a eu le courage de signaler que durant les trois semaines que durera cette session, la population du globe croîtra de 4 nouveaux millions d'habitants, 4 millions de bouches à nourrir et, précisons-le, dont plus de deux millions et demi ne connaîtront sans doute jamais le goût du lait. Et, durant cette même période de trois semaines, selon les calculs de Kurt Waldheim, 14 milliards de dollars seront engloutis dans des programmes militaires.

Confronté à cette réalité, ceux des surdéveloppés qui se rendent à New York comme on se rend chez un dentiste se faire soigner une molaire douloureuse, osent-ils encore emboucher la vieille rengaine éculée du "chantage du tiers monde" à la faveur d'un temps de crise monétaire et énergétique?

Reconnaître les disparités existantes, prendre conscience de la profondeur du gouffre qui sépare deux humanités dont l'une a

grandi démesurément en condamnant l'autre à une vie végétative, c'est déjà parcourir l'essentiel du chemin qui sépare les exigences du tiers monde de celles des pays développés.

C'est dire que l'évolution — encore que l'effort attendu précéderait mieux d'une vraie mutation — se situe d'abord au niveau des mentalités, des esprits.

Mais combien en sont capables, dans la mesure où par les privilèges et les empires que cette évolution menace, le débat se pose aussi en termes politiques? Combien pourront, en reconnaissant dans le tiers monde autre chose qu'une sous-société extraterrestre qui a besoin de l'apport de notre civilisation, reconnaître aussi le bien-fondé des luttes de libération qui transforment certaines parties du tiers monde en poudrière? Tant à l'est qu'à l'ouest, est-on aujourd'hui capable de concevoir les relations avec le tiers monde en d'autres termes que ceux de marchés à préserver ou à assurer et de positions stratégiques à consolider?

Il est à prévoir que tout n'ira pas comme sur des roulettes et que les frustrations de part et d'autre ne manqueront pas. Il y a trop d'intérêts contradictoires en jeu pour que l'on puisse du jour au lendemain voir poindre cet "ordre économique nouveau". On a trop longtemps maintenu en place des relations de domination et d'exploitation pour qu'on puisse, au terme d'une session de trois semaines, en effacer les séquelles ou même se résoudre à vouloir les effacer.

Mais le fait que toutes les nations du monde se réunissent aujourd'hui à New York, à la faveur d'une prise de conscience que l'on souhaite collective, est à retenir à l'actif de l'ONU, unique cadre pouvant abriter un tel débat sans que transparaissent les particularités politiques ou régionales, un cadre où, en principe, tous les participants sont égaux entre eux.

Les participants sauront-ils saisir cette ultime chance offerte en vue de désamorcer la machine infernale?

La bonne foi des uns ne fait pas de doute parce qu'ils ont intérêt, à court et à long termes, à faire valoir leurs vues. Mais les autres?

Combien sont convaincus que l'alternative posée est: la collaboration ou le chaos?

Georges VIGNY



lettres au DEVOIR

Des explications dont nul ne sera dupe

M. François-Albert Angers, toujours lui, déclaré, vendredi dernier, à un journaliste de La Presse, qu'il aurait été facile pour la SSJB de former un second jury pour désigner un autre récipiendaire du prix Olivier-Asselin, mais qu'elle s'en était abstenue par respect pour le jury. Et comme preuve de ce respect, il enchaîna en traitant de "cochonnerie" les propos tenus par M. Mario Cardinal, un

des membres du jury, qui avait eu le malheur de faire des recommandations très judicieuses aux dirigeants de la SSJB.

Les paroles de M. Angers ne trompent personne. Il sait fort bien qu'aucun journaliste digne de ce nom n'aurait accepté de faire partie d'un jury de rechange ou n'aurait accepté le prix, s'il avait été informé qu'un premier jury avait démissionné et que le prix avait

été d'abord accordé à un autre confrère.

Les propos de M. Angers révèlent l'étroitesse d'esprit et les illusions qu'entretiennent les nouveaux dirigeants de notre Société, qui se plaisent à s'appeler "réformateurs".

Henri BOUCHARD
Laval, le 8 avril 1974

Une insulte à l'intelligence des jurys des prix

M. F. Albert Angers a déclaré à la télévision qu'il revenait à la SSJB de décider en dernier ressort si les récipiendaires de ses grands Prix avaient servi les intérêts supérieurs de la nationalité canadienne-française. C'est une insulte à l'intelligence, à l'intégrité et au patriotisme des jurys de ces Prix, spécialement à celui du Prix Olivier-Asselin. Je crois que Mme Laurier, MM. Lapointe, Cardinal et Denis, tous des journalistes de grande expérience, ont tout autant que M. Angers et ses collègues une notion très saine

des intérêts supérieurs de la collectivité canadienne-française.

Tous les membres des divers jurys des Prix de la SSJB (littérature, théâtre, musique, arts plastiques), devraient démissionner en geste de solidarité avec leurs collègues du Prix Olivier-Asselin et de protestation contre le rôle de marionnette qu'on veut leur faire jouer. Que le Conseil général de la SSJB choisisse lui-même ses récipiendaires au lieu de se cacher derrière un jury qu'il est prêt à dénoncer si ce dernier choisit un

personnage qui n'est pas personnalité.

En passant, je me permets de suggérer aux dirigeants de la SSJB de placer M. Angers au congélateur. Ce dernier souffre de "overexposure". On n'entend et on ne voit que lui, depuis six ans, comme porte-parole de la Société. Les autres dirigeants seraient-ils tous des muets ou des ignorants? Qu'attend M. Sénécal, le nouveau président, pour faire son entrée en scène?

André J.G. CODERE
Outremont, le 8 avril 1974.

bloc-notes

Questions supplémentaires

Ceux qui conservent des doutes sur l'utilité d'une opposition parlementaire vigoureuse feraient bien de lire le compte rendu des commissions parlementaires qui se succèdent à folle allure à Québec. Ils constatent que les députés de l'opposition, écrasés sous le nombre des dossiers, parviennent difficilement, en dépit d'un travail soutenu, à suivre à la piste des adversaires bien équipés et passés maîtres dans l'art de contourner les questions embarrassantes.

La commission parlementaire de la Justice, par exemple, les députés Robert Burns et Marc-André Bédard ont été quittes pour laisser le ministre Choquette s'en tirer à bon compte.

À propos des efforts que fait le ministère de la Justice pour faciliter la réinsertion sociale, M. Robert Burns a tenté de savoir pourquoi un ex-détenu qui s'emploie à trouver du travail aux condamnés qui reviennent à la vie normale semble avoir perdu le droit de pénétrer assez librement à l'intérieur des prisons. La réponse de M. Choquette n'a guère été éclairante. On a appris que le responsable de ce service bénévoles infirmement louable pourrait visiter des détenus à condition d'en faire la demande pour des cas particuliers. Quels cas? On ne sait. Au passage, M. Choquette avait eu le temps d'échapper une perle: "Je lui ai recommandé de faire en sorte que son conseil d'administration soit composé de gens qui offrent toutes les garanties de sérieux et de respectabilité". Là non plus, on n'a pas su pourquoi le ministère, qui prétend croire à la réhabilitation, tient à ce que cet ex-détenu réhabilité s'entoure de juges, d'avocats, de notables...

Sur une question fondamentale, celle de l'admissibilité à l'aide juridique, on n'a pas su non plus quels

dessins entretenait le ministère de la Justice. Il est certain, comme l'ont souligné les députés de l'opposition, que les barèmes fixés l'an dernier perdent rapidement toute signification en raison de l'inflation. Le \$75 par semaine de l'an dernier ne doit pas faire l'objet d'un relèvement ou d'une indexation? Réponse: les contraintes budgétaires nous forcent à demeurer à quelque distance de l'idéal.

De la même manière, M. Choquette a lui-même soulevé la possibilité de créer des formes d'assurances en matière légale. Cependant, il n'a fourni aucune information sur les vues de l'Etat lui-même en cette matière. Il a pu, tout au plus, reconnaître qu'aucun groupe d'études à l'intérieur du gouvernement ne s'est encore penché sur les avantages et inconvénients de ces assurances qui semblent produire des résultats intéressants aux Etats-Unis. Un tel aveu laisse songeur.

Mêmes nébulosité lorsque l'opposition tente de savoir ce qu'il en coûte et ce qu'on épargne lorsque le dossier d'un justiciable passe par l'aide juridique au lieu d'aboutir dans une étude privée. M. Choquette n'a aucun chiffre à ce sujet. L'an dernier, la commission parlementaire préparatoire à l'aide juridique a pourtant fait valoir toutes les hypothèses et mille et un chiffres. La question demeure vitale, et l'on s'étonne que les représentants de l'opposition et, derrière eux, le public ne puissent évaluer l'efficacité de la Commission des services juridiques en termes de coût.

Lorsqu'il est question des "expertises psychiatriques" que le ministère de la Justice paie à des spécialistes de l'Institut Philippe Pinel, le ministre de la Justice ignore ou feint d'ignorer qu'un rapport gouvernemental existe au sujet des conflits d'intérêts où semblaient se complaire certains psychiatres de cette institution. Le rapport Clément, requis à la suite de dénonciations formulées par le député Rhéal Chartrand, aurait exonéré les psychiatres de ces accusations, mais cette partie du rapport Clément n'a jamais été rendue publique. L'opposition aurait sans doute examiné de plus près ce poste budgétaire de \$1,090,000 si elle avait eu en mains ce rapport.

Ainsi, à propos d'un seul dossier que les députés Burns et Bédard connaissent tout de même fort bien, le gouvernement a pu s'en tirer sans fournir la moitié des informations requises. Les pirouettes se justifient ici d'autant mieux que M. Choquette défend ses crédits sur le ton de la bonne humeur et qu'il peut faire état d'un bilan législatif de bonne venue. Il n'en demeure pas moins que plusieurs informations de taille se font attendre. Et les députés de l'opposition devront, demain, se lancer dans l'étude des crédits d'une couple d'autres ministères et dans la préparation des débats de l'Assemblée nationale elle-même...

Une tutelle nécessaire

En soumettant à la tutelle l'Union des opérateurs de machinerie lourde (local 791), la FTQ joue gros jeu. Aux yeux d'une opinion publique toujours prompt à simplifier et à conclure, on comprendra sans doute que MM. Louis Laberge et André Desjardins, par cette décision, plaident coupables à toutes les accusations dont le "local 791" fait l'objet depuis fort longtemps. Cependant, en intervenant de façon directe dans l'administration de cette Union des opérateurs de machinerie lourde, la FTQ se donne suffisamment de recul pour voir venir les coups et pour anticiper quelque peu sur les découvertes que pourrait faire la commission d'enquête sur la liberté syndicale. Le geste, en somme, risque d'accréditer la version que défend M. Michel Bourdon au sujet des méthodes passablement tumultueuses qu'affecterait le "local 791", mais le geste, par la même occasion, protège la FTQ contre certaines surprises désagréables.

Ceci ne fournit quand même pas la clé du mystère. Si la mise en tutelle ne constitue pas un aveu incriminant, pourquoi survient-elle si tard? Pourquoi a-t-il fallu la pression de l'opinion publique et celle, plus forte encore, de l'enquête officielle pour qu'on encadre de plus près la gestion de l'Union des opérateurs de machinerie lourde?

M. Laberge, face aux caméras de "Canada AM", a tenté une explication. S'agit-il d'un aveu? "Absolument pas", déclare carrément M. Laberge, mais il s'empresse aussitôt de mettre en place certaines coordonnées: "Nous avons 2,000 personnes qui agissent comme délégués de chantiers ou comme agents d'affaires et il y en a certainement une couple qui méritent d'être jetés dehors. Notre décision vise précisément à nous permettre de localiser ces individus pour les mettre dehors plus vite". Ceci, malheureusement, n'explique pas encore pourquoi la mise en tutelle s'applique aussi tardivement. Si la FTQ avait des raisons de croire à la culpabilité de certains de ses représentants, pourquoi n'a-t-elle pas institué une enquête en profondeur plus rapidement. Pourquoi, si une mise en tutelle lui paraît nécessaire, n'est-elle pas arrivée d'elle-même à cette conclusion?

On peut, dans le monde des hypothèses, envisager deux motivations différentes. La FTQ peut aujourd'hui, précisément parce que l'enquête officielle a été amorcée par le gouvernement, faire admettre au "local 791" ce qu'il aurait farouchement nié l'an dernier. Il ne s'agit plus aujourd'hui de jongler avec des risques d'enquête; il s'agit de constater qu'une enquête se met en branle et qu'elle regardera sous les coqs de tapis. Un avocat ne procéderait pas diffé-

remment avec son client: tant que l'individu court en liberté, rien ne l'oblige à vider son sac sur le bureau de son avocat. En revanche, si l'individu est arrêté et doit tantôt passer en jugement, il est plus facile à l'avocat de lui vendre les avantages de la franchise.

D'autre part, la FTQ semble fermement résolue à diriger toute sa batterie contre l'employeur et ses sous-traitants. Dans cette perspective, elle éprouve le besoin de ne donner à la CSN aucun motif de mécontentement. En mettant en tutelle le groupe syndical dont la CSN s'est plainte de façon constante depuis un an ou deux, la FTQ pose donc un geste d'apaisement à l'endroit de la centrale rivale et elle l'invite à former contre l'employeur un front commun.

Des esprits méfiants se demandent sans doute si la mise en tutelle ne permet pas à la FTQ d'escamoter un certain nombre de pièces incriminantes ou du moins de mieux styler certains militants syndicaux. Une telle crainte peut s'évanouir sans grand dommage. En premier lieu, les trois commissaires dont il a été question jusqu'à maintenant ont suffisamment d'expérience en ces matières pour fureter avec d'autant plus d'attention qu'on s'efforcera de les induire en erreur. En second lieu, la tutelle ne saurait dissimuler la question de fond: le rythme de croissance du "local 791", qui l'a porté de quelques centaines à une quinzaine de milliers de membres, mérite d'être analysé et expliqué. Les méthodes utilisées par ce syndicat pour accroître ses effectifs, violence comprise s'il y a lieu, feront l'objet d'examen.

Bref, la décision de la FTQ, telle que l'ont expliquée MM. Laberge et Desjardins, suspend les hostilités entre les deux centrales syndicales. La FTQ ne renonce pas à monopoliser le secteur de la construction, mais elle freine le groupe syndical qui avait défendu ce projet avec le plus d'aplomb jusqu'à maintenant. En outre, la FTQ montre, par cette mise en tutelle, quelle attitude elle entend adopter face à la commission d'enquête. Elle en partage si bien les objectifs qu'elle procède d'elle-même à une première épuration. Par ailleurs, la FTQ, devant la commission, entend visiblement s'en prendre d'abord et avant tout à la partie patronale.

Pour peu que la CSN, face à cette mise en tutelle, s'abstienne de triompher trop verbeusement, on aura ainsi obtenu, avant même que ne commencent les travaux de la commission, un premier apaisement. La commission notera cependant que la FTQ, par ce geste à double tranchant, tente de présenter le problème comme un conflit patronal-ouvrier. Ceci ne dispense pas la commission d'examiner quand même les affrontements armés qui ont opposé les deux centrales syndicales au cours des dernières mois et même des dernières années.

Laurent LAPLANTE

A l'heure où le monde s'ouvre, la SSJB se terre

Après avoir pris connaissance de la décision de la SSJB de Montréal de refuser à M. Claude Ryan, le prix Olivier-Asselin, malgré les recommandations du jury, je tiens à vous faire connaître les réflexions que cette décision a suscitées chez moi.

Tout d'abord, j'ai songé à mon père, ancien président de la SSJB de Montréal: il n'aurait sans doute jamais fait partie d'une Société à l'esprit si étroit et si borné.

Ensuite je me suis dit que les hommes avaient changé et leurs idées également; et maintenant, au lieu de défendre les intérêts des Canadiens français, la SSJB de Montréal avait décidé de défendre ses propres intérêts et les intérêts particuliers de ses membres. Au lieu de la culture française, la SSJB de Montréal voulait promou-

voir la culture individualiste, la culture en vase clos, la culture de clocher.

À l'heure où le monde s'ouvre, partage ses découvertes, cherche davantage à fraterniser, la SSJB de Montréal a décidé de se fermer aux idées des autres, de refuser d'admettre la multiplicité des idées et des opinions. La SSJB de Montréal cherche à croire et à faire croire en "sa Vérité" de peur de ne pouvoir survivre. C'est probablement le résultat d'une très longue évolution! Au lieu d'aller de l'avant, de croire en l'avenir malgré les opinions différentes ou grâce à elles, la SSJB de Montréal se replie, se terre, se regarde de ses yeux... Il faut placer juste devant soi pour éviter la distraction, la contamination, la contagion; pour éviter pire encore, la compréh-

sion, la participation, l'exaltation...

En mémoire de mon père, J. Emile Boucher, ancien président de la SSJB de Montréal, homme à l'esprit ouvert, aux idées sans oeillères, j'ai tenu à vous transmettre ces quelques réflexions pour déséquilibrer peut-être certains d'entre vous — face à ce geste immature et irreflexif.

J'ose espérer que quelques membres anciens et nouveaux, ceux qui ont cru et qui croient encore à la justice, à l'intégrité, à la liberté d'expression, à la liberté des opinions politiques, se lèveront pour crier eux aussi leur désapprobation à ce geste infantile et égocentrique de la SSJB de Montréal.

Hélène BOUCHER-DEOM
Montréal, le 7 avril 1974.

Le départ de Mgr Charbonneau

Étant à Montréal depuis 1938 j'ai vécu le "départ" de Mgr Charbonneau, et c'est avec intérêt que j'ai lu la libre opinion du P. J. Cousineau, avec qui j'ai ce point commun que je fus aussi qualifié de "communiste" par feu Maurice Duplessis. Mais j'ai quelque peine à suivre sa défense de l'épiscopat alors que le Délégué apostolique d'alors. Il est vrai que je ne suis qu'un protestant francophone, ne pouvant prétendre tout savoir du drame de Mgr Charbonneau.

Il me semble, cependant, que J. T. McDonough, dans sa pièce de théâtre, donne une oeuvre artistique, à la fois dramatique et sociale. Personne ne songe à contester à Homer Racine ou Shakespeare le droit de mettre dans la bouche de leurs héros des paroles qui ne sont pas une transcription sténographique de leurs discours. Mais le P. Cousineau veut nous faire croire que Mgr Charbonneau est parti de son plein gré, et qu'il a toujours reçu le plein appui de tous ses

collègues comme du Délégué apostolique.

Je ne me souviens pas avoir lu aucune déclaration des collègues de Mgr Charbonneau, ou du Délégué apostolique, regrettant son départ — qui fut une victoire pour feu M. Duplessis, ce qu'il n'a jamais désavoué. C'est là le point de l'affaire. Si le P. Cousineau en sait plus qu'il ne dit dans LE DEVOIR du 6 avril, qu'il le dise.

Claude de MESTRAL
Montréal, le 7 avril 1974

Une neige qui coûte cher

Messieurs les conseillers municipaux, Comme aux citoyens de Montréal, il est à présumer qu'il ne doit pas vous plaire de vous faire éclabousser par les résidus des dernières neiges.

Grâce au courage de quelques-uns de vos collègues, une période restreinte de questions vous est maintenant permise.

A cause du mur de silence dont

s'entoure votre exécutif, vous ignorez peut-être que les contrats pour l'enlèvement de la neige sont donnés à forfait et pour une période déterminée.

Afin d'éviter que comme l'an dernier, dans un élan de générosité un million de dollars soit versé en plus de ce qui était dû parce qu'il était tombé plus de neige que prévu, ou que cette année, nous payons beaucoup trop cher pour l'enlève-

ment de la neige, pour à peu près une seule tempête, pourriez-vous suggérer que dans les contrats pour l'enlèvement de la neige, on tienne compte de la quantité qui nous est envoyée par le ciel.

Nous paierions ainsi pour les services rendus.

La neige d'avant ou d'après les périodes fixées serait enlevée.

André DESMARAIS, notaire
Montréal, le 1er avril 1974

Une lacune du bail-type de M. Choquette

Le gouvernement de la Province de Québec a fait de louables efforts pour vulgariser la nouvelle loi portant sur le louage des immeubles. Il a même distribué des milliers de formules de bail pour aider les intéressés à en prendre connaissance.

Malheureusement, ceux qui ont préparé ces formules n'ont pas tenu compte des règlements généraux du droit immobilier, ni du nouvel article 1646 du C.C., qui requièrent l'enregistrement du bail pour la protection du locataire. En conséquence les formules distribuées ne rencontraient pas les exigences des bureaux d'enregistrement, et déjà des locataires ont été fort désappointés de ne pouvoir les enregistrer. Il ne faut pas en blâmer les directeurs des bureaux d'enregistrement, car ils ne

font que respecter la loi.

Il reviendrait au gouvernement de distribuer de nouvelles formules sous forme enregistrable, avec quelques notes indiquant les conditions légales exigées, selon que le bail est

notaire ou sous seing privé.

Camille CHARRON,
professeur à la faculté de Droit,
Université de Sherbrooke,
Sherbrooke, le 2 avril 1974.

la parole du jour

"Ne fais rien sans réflexion et tu ne te repentiras jamais de ce que tu as fait." — Ecclésiastique 32,19 (deuxième siècle avant JC)

"Les hommes libres deviennent les serviteurs de l'esclave sage." — Ecclésiastique 10,25 (deuxième siècle avant JC)

"Prends avis de toute personne sage et ne méprise pas un conseil profitable." — Tobie 4,18 (quatrième siècle avant JC)

"Ne réponds jamais avant d'avoir écouté." — Ecclésiastique 11,8 (deuxième siècle avant JC)

"C'est immoler le fils en présence de son père que d'offrir un sacrifice avec le bien des pauvres." — Ecclésiastique 34,20.

"Sans une femme l'homme gemit et s'en va à la derive." — Ecclésiastique 36,25.

"Le sabbat a été fait pour l'homme, et non l'homme pour le sabbat." — Marc 2,27.

LE DEVOIR

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2T 1K1. Il est composé et imprimé par l'imprimerie Dumont incorporée dans les ateliers vint frères à 9130, rue Beau, Ville Caselle, Saguenay, Québec. LE DEVOIR est autorisée à employer et à distribuer les informations publiées dans LE DEVOIR.

ABONNEMENT: Édition quotidienne, \$40 par année, six mois \$22. Édition hebdomadaire, \$18 par année. Édition quotidienne, livrée à domicile par semaine, \$5 cents par semaine. Tarif de l'abonnement sans la poste de nuit sur demande. Courrier de deuxième classe, enregistrement numéro 0858 Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

TELEPHONE: 844-3361 (lignes groupées).

des idées

des événements

des hommes

Le droit et l'évolution de la démocratie

La loi doit suivre son cours, mais l'esprit créateur doit l'animer

par PIERRE ELLIOTT TRUDEAU

Il n'est pas prudent de trop préjuger de l'avenir. Mais nous pouvons quand même prévoir, sans trop craindre de nous tromper, qu'au cours des prochaines années, le droit jouera un rôle de plus en plus important pour chacun de nous, dans nos relations avec les individus, avec les institutions publiques et privées, de même qu'avec l'Etat.

Cela m'amène à croire que nous allons, hommes et femmes, exiger de plus en plus de la loi qu'elle remplisse deux fonctions à tel point essentielles qu'il en va de la vie même.

La première, c'est que dans une société où les aspirations changent constamment et où les valeurs sont sans cesse remises en question, le droit doit être le reflet de nos idéaux et de nos principes de justice et d'équité. Il doit aussi assurer des assises stables et solides pour que tous puissent vivre leur vie quotidienne

sans perdre leur sens de l'orientation et de l'équilibre — pour que tous puissent, d'une façon ou d'une autre, conserver l'espoir de réaliser leurs objectifs.

De bien des façons donc, nous attendons du droit qu'il remplisse des fonctions qui sont, dans un certain sens, contradictoires.

Le régime juridique d'un Etat souverain est, chose étrange, le réceptacle ou le reflet des valeurs les plus précieuses de ses citoyens. Pour faire respecter ces valeurs, pour réaliser nos espoirs, il nous faut un droit qui soit extraordinairement souple. Si l'évolution de notre société, qui a accompli dans le domaine scientifique des progrès révolutionnaires, n'est pas suivie par une évolution comparable du droit, ce ne seront pas seulement les idéaux et les espoirs des jeunes qui seront oubliés dans nos règles et nos règlements, mais aussi ceux des personnes âgées,

ceux des défavorisés, peut-être ceux de chacun d'entre nous, car nous souffrirons alors de l'instabilité que ne manquerait pas d'entraîner un droit incapable de faire régner la justice.

Point n'est besoin pour cela de nombreux exemples. Pensons à notre environnement, aux transformations actuelles et futures que produisent son usage et son exploitation. Pensons à notre vie même, et à l'influence que la technologie exerce sur le rassemblement des renseignements qui nous concernent. Pensons aux ressources des mers et à la façon dont le protectionnisme affiché par les lois pendant des siècles est en train de disparaître. Pensons à notre nouvelle perception des limites des ressources terrestres et à la manière dont celle-ci peut nous amener à envisager les problèmes que posent leur partage et leur répartition. A la vérité, lorsque nous pensons à nos foyers, à nos occupations, à nos enfants, nous pré-

férends. Aujourd'hui, nous ne laissons plus à l'employeur le soin de déterminer le seuil de l'équité pour ses employés. Les gouvernements ne peuvent plus manipuler arbitrairement ceux qui travaillent pour eux. Dans nos universités, les règles et les usages qui se sont implantés pour traduire les préoccupations de la société tout entière limitent en haut lieu la faculté de diriger et de modifier les choses. Notre régime judiciaire, notre appareil législatif et nos tribunaux nous font voir la nécessité de définir et d'appliquer des lois plus humaines. Face à l'immense impersonnalité de nos institutions et au sentiment de quasi-impuissance de l'individu à assurer sa propre protection, nous comptons de plus en plus sur des règles pour arbitrer nos conflits, pour nous garantir contre l'exercice de pouvoirs arbitraires et pour nous apporter la stabilité.

Deux attributs essentiels de la loi

Nous nous attendons donc à ce que nos lois suivent l'évolution, à ce qu'elles soient progressives et traduisent bien nos besoins. Néanmoins, il faudra se préoccuper en plus de la stabilité de nos lois et de l'appareil judiciaire. Les règles ont supplanté les pouvoirs discrétionnaires, les coutumes et la tradition; voilà qui a sûrement été l'une des caractéristiques les plus importantes de notre époque. Autrefois, les choses étaient plus simples, les rapports personnels servaient souvent à régler les conflits ouvriers et bien d'autres dif-

férends. Aujourd'hui, nous ne laissons plus à l'employeur le soin de déterminer le seuil de l'équité pour ses employés. Les gouvernements ne peuvent plus manipuler arbitrairement ceux qui travaillent pour eux. Dans nos universités, les règles et les usages qui se sont implantés pour traduire les préoccupations de la société tout entière limitent en haut lieu la faculté de diriger et de modifier les choses. Notre régime judiciaire, notre appareil législatif et nos tribunaux nous font voir la nécessité de définir et d'appliquer des lois plus humaines. Face à l'immense impersonnalité de nos institutions et au sentiment de quasi-impuissance de l'individu à assurer sa propre protection, nous comptons de plus en plus sur des règles pour arbitrer nos conflits, pour nous garantir contre l'exercice de pouvoirs arbitraires et pour nous apporter la stabilité.

Ces deux attributs de la loi — souplesse par rapport au

changement et garantie de stabilité — deviendront, je pense, de plus en plus essentiels, de plus en plus prépondérants.

Or, si, en un sens, ces attributs sont incompatibles, ils doivent néanmoins coexister. Bien plus, ils doivent subsister dans l'harmonie, les forces du changement imposant en profondeur de nouvelles orientations et de nouvelles solutions, et les forces de la permanence assurant la cohésion au cœur même du changement.

Nombreux sont ceux qui douteront que la loi soit capable de réaliser cet équilibre ou cette harmonie. Ils douteront de cette ambivalence du processus essentiel de la loi puisse jamais être résolue. C'est, je pense, dans le caractère unique de la loi qu'il faut rechercher les indices de l'orientation que prendra notre régime judiciaire dans les années à venir.

Quel est ce caractère unique sur lequel je fonde ma confiance dans le rôle de la loi? Il n'est pas facile de répondre à cette question. Comme l'a dit Jacques Maritain: "La connaissance qu'a notre conscience morale de la loi est sans doute encore imparfaite et il est très probable qu'elle continuera d'évoluer et de se perfectionner jusqu'à la fin des temps".

Le principe qui est à la base même de ma philosophie du droit est qu'il participe à l'administration de la justice en considérant l'homme non comme un moyen, mais comme une fin, tout en préservant le principe démocratique essentiel de l'intérêt collectif. Notre régime judiciaire possède la capacité fondamentale de réaliser l'équilibre entre la certitude de décisions passées et les exigences du progrès, en trouvant dans le passé la méthode et le fondement qui lui permettent de s'orienter pour l'avenir.

Le pouvoir judiciaire et les professeurs de droit, qui forment l'opinion en matière juridique, ont le devoir de prendre conscience que ce sont nos idéaux et nos objectifs qui, au sein du régime judiciaire, sont

● Invité le 6 avril à recevoir un doctorat honorifique de l'université d'Ottawa, le premier ministre du Canada a voulu exposer devant les universitaires réunis à cette occasion sa philosophie du droit. En l'absence de M. Trudeau, retenu à Paris pour les funérailles du président Georges Pompidou, madame Trudeau a lu l'allocation qui suit.

les éléments cohésifs de l'ordre et de la civilisation. C'est ainsi que les lois peuvent commander en permanence le respect de certaines valeurs, indépendamment des agresseurs qui, à l'occasion, priment l'anarchie ou la révolution.

Puisque ce sont nos idéaux et nos objectifs qui cautionnent notre appareil judiciaire, ni la loi ni ses institutions ne sont immuables. Mais les changements se produisent dans le cadre traditionnel de la justice, qui rassemble les principes de notre régime judiciaire. Cela, je crois, a une certaine importance pour ceux qui enseignent et qui étudient le droit.

La dimension créatrice

Nous sommes soumis aux limites de la connaissance et de la technique. Il nous importe de ne pas modifier l'orientation de notre société par de simples édits ou des impulsions personnelles. Les réformes sont essentielles à la préservation du caractère moral de l'ordre public, mais il ne faut jamais oublier que, dans notre civilisation, le sens de la justice est intimement lié à nos traditions et aux instruments grâce auxquels nous exerçons la justice. Ce vers quoi nous devons tendre, c'est l'harmonie dans le cadre de l'ordre public. Chaque rouage de l'appareil doit fonctionner de concert avec les autres. Voilà le caractère de cohérence et de prévisibilité auquel nous nous attachons dans notre droit. Et connaître l'harmonie qu'il faut insuffler dans nos lois, c'est réfléchir à leur portée sociale et morale.

Je me rappelle les mots du poète Auden:

"La loi, dit le jardinier, c'est le soleil..."

La loi, dit le juge... c'est la Loi."

Façonnons, dans nos institutions juridiques, de véritables jardins de la loi, afin que, comme un soleil, elle génère des forces vives et crée les conditions dans lesquelles nous, et nos enfants, et les enfants de nos enfants, pourrions nous épanouir.

LIBRE OPINION

par ALINE GUAY

M. le juge-en-chef Jules Deschênes, Cour supérieure du Québec.

Les Femmes chefs de famille de l'Estrie, association regroupant des dames veuves, séparées, divorcées et mères célibataires, désirent appuyer très fortement votre récente déclaration concernant la perception des pensions alimentaires, déclaration faite devant les membres du jeune barreau de Montréal.

Votre proposition voulant que les pensions alimentaires décrétées par la cour lors des jugements de séparation et de divorce, soient perçues automatiquement par les tribunaux de la famille, lesquels comprendraient en outre, un service de conciliation et de conseillers matrimoniaux, constitue une innovation qui s'avère des plus urgentes et, à notre avis, indispensable pour améliorer le lot des femmes-parents-unicques.

Au Québec, au recensement de 1971, 108.210 femmes étaient principal soutien de famille et 4 sur 10 vivaient dans la pauvreté. Ces chiffres ne cessent d'augmenter, il est

Le partage des biens en cas de séparation ou de divorce

impérieux d'établir une législation plus ferme et plus efficace, en ce qui a trait à l'obligation des versements de pension alimentaire, ceci en vue de mettre fin à l'ère de la discrimination envers les mères et leurs enfants.

Votre proposition nous a donc profondément réjouis et nous souhaitons vivement voir d'autres recommandations s'y ajouter, telles celles que contenait un mémoire présenté par notre association au Comité de refonte du Code civil et à la Commission de réforme du Droit à Ottawa.

De plus, nous désirons porter à votre attention, un point très crucial, celui du partage des biens matrimoniaux au moment du divorce ou de la séparation. Quel que soit le régime matrimonial des époux en cause: communauté de biens, séparation égale de biens ou société d'acquêts, n'y a-t-il pas lieu que le partage des biens reflète davantage la véritable contribution de la femme dans le mariage? Ceci en raison du fait indéniable que l'épouse par son travail personnel et souvent par son salaire en plus, contribue à

l'acquisition et à l'accroissement du patrimoine, ce qui selon nous, constitue en soi une preuve de l'intention.

Toutefois, il existe un nombre incalculable de femmes de 40-50 ans qui sortent d'un divorce ou d'une séparation complètement démunies, après avoir dépensé toute une vie au service des leurs, après y avoir même laissé leur santé. Ainsi les cas de madame Murdoch en Alberta et de madame Rothwell en Saskatchewan sont un exemple de cette flagrante injustice, car toutes deux se sont vu refuser par la Cour Suprême la moitié de la valeur de la ferme familiale qui aurait dû leur revenir lors de la dissolution de leurs ménages, bien qu'ayant travaillé toute leur vie, conjointement avec leurs maris, à l'acquisition et à l'expansion de ces fermes.

Des situations semblables sont présentement vécues au Québec. Ainsi un membre de notre association, dame mariée en séparation de biens pendant 28 ans, mère de nombreux enfants, ne s'est absolument rien vu accorder par les tribunaux, malgré les \$60.000,00 qu'avait rapportés la vente de la ferme familiale. Elle n'a même pas encore touché les \$2.000,00 que lui garantissait son contrat de mariage et ce, après un an

d'efforts et de négociations. Nous maintenons que trente ou quarante ans de vie matrimoniale au service d'une famille, représentent un investissement considérable qui devrait être pris en considération par les tribunaux, lors de la répartition des biens matrimoniaux. Du fait que sa santé est amoindrie, qu'elle touche rarement une pension alimentaire adéquate et qu'elle peut difficilement retourner sur le marché du travail, la femme de quarante ans et plus se retrouve donc face à l'insécurité complète.

Le rapport de la Commission royale d'enquête sur la situation de la femme en 1970, recommande au paragraphe 89, que: "les provinces et territoires qui ne l'ont pas encore fait modifient leurs lois afin de reconnaître le principe d'association à part égale dans le mariage, de sorte que l'on tienne compte de la contribution de chaque époux à l'association du mariage et que, lors de la dissolution du mariage ils aient des droits égaux aux biens acquis durant le mariage autrement que par succession, ou par donation entre vifs reçus par l'un des époux d'une source extérieure." Cette recommandation des mieux fondée remonte à quatre ans et nous déplorons que rien

lettres au DEVOIR

Ceux qui sont mal à l'aise

Permettez-moi d'exprimer mon MALAISE de ce qu'a écrit M. Jean Martucci en page 4 du Devoir du 6 avril, sous le titre: "Heureux ceux qui sont mal à l'aise". Son article, encadré comme un diplôme, ne manifeste cependant pas la compétence. Mal à l'aise des chrétiens, du magistère ecclésiastique, de l'autorité du Souverain Pontife, mal à l'aise dans l'Eglise, il est même mal à l'aise de l'ovation dont Jésus est l'objet à Jérusalem. Mais Jésus n'est pas de son avis: "Si ceux-ci se taisent, déclare-t-il à ses contradicteurs, je vous affirme que les pierres mêmes crieront".

Le danger pour celui qui est mal à l'aise de tout et n'est satisfait de rien, c'est de ne trouver sa satisfaction qu'en lui-même. "Il est sûr, écrit M. Martucci, qu'il y a des chrétiens mal à l'aise

dans l'Eglise". Et il conclut avec ostentation: "Permettez-moi de vous dire que j'en suis".

Pacifique EMOND, o.f.m. Montréal, le 8 avril 1974.

SETA-VACANCES
VOYAGES AVIONS NOLISES
Montréal-Paris
à partir de \$249.
VOLS SPÉCIAUX NOLI-FRANCE
VOYAGES À CUBA
Sept jours
Transport aérien \$299
Hôtel - repas
Tél.: 861-3906

centre des arts visuels
NOUVEAUX COURS
du jour et du soir

- Céramique
- Tissage
- Batik
- Dessin
- Peinture
- Couleurs
- Linocut
- Sculpture d'argile

et bien d'autres

du 6 mai au 27 juin 1974
Seulement \$60.00

INSCRIPTION IMMÉDIATE
488-9559
350, Victoria

le Cocher
Diners d'hommes d'affaires
Au Piano, tous les soirs, Georges Klein
4897, Berri
Sud Boul. St-Joseph

Tél.: 523-2858

LE CHÂTEAU 3000

Au Château d'Aujourd'hui nous sommes fiers de vous présenter notre environnement Château 3,000. Il s'agit d'un environnement moderne meublant 3 pièces que vous pouvez vous procurer pour seulement \$3,000.00. A votre prochaine visite au Château d'Aujourd'hui, demandez-nous de vous parler du Château 3,000. Nous vous illustrons le salon, venez découvrir la salle à manger et la chambre à coucher.

extravagant ou Sage
6370 - 6375 rue St-Hubert et à Laval, au 1125 boulevard St-Martin.

faites-vous une place au soleil

COURS SPÉCIAUX D'ÉTÉ

anglais, allemand, espagnol, italien, etc.
appelez vite 288-3111-387-2566

Berlitz
langues vivantes

service de traduction

2055, rue Peel - 288-3111
50, Place Crémazie 387-2566

suites
de la première
page

BUDGET MONTRÉALAIS

Ainsi, les revenus municipaux directs ne se sont accrus que de \$10.3 millions dont \$3.7 millions viendront d'une augmentation naturelle au niveau de l'impôt foncier. Cette augmentation, selon M. Niding, n'est que de 2.8 p.c. et s'explique surtout par un ajustement d'évaluation, la majorité des nouvelles constructions ne pouvant être taxées tant qu'elles ne sont pas occupées, ce qui dévalorise Montréal actuellement, a-t-il précisé. L'évaluation foncière de Montréal serait de 6.4 milliards alors qu'elle était de \$6.148 milliards l'an dernier.

La différence entre l'augmentation des revenus directs de la ville et la hausse des dépenses par diverses sommes provient soit de subventions gouvernementales, soit de mesures gouvernementales permettant de hausser les revenus municipaux. M. Niding a identifié ces sources de revenus comme étant:

- Une remise de 50 p.c. de la taxe sur les repas et l'hôtellerie perçue sur le territoire de Montréal. Cette remise représenterait une somme estimée à \$20 millions et M. Niding a l'intention de demander au gouvernement de porter à plus de 50 p.c. cette remise pour les prochaines années.
- Le déplacement de la dernière tranche de cinq cents de l'impôt foncier scolaire vers le budget municipal, ce qui rapporte au trésor municipal une somme supplémentaire de \$3.1 millions.
- Le remboursement des coûts pour les services à la santé en plus de ceux de l'aide sociale qui s'élevaient déjà, soit une somme de \$5.4 millions.
- La contribution du Québec au financement du métro et de son prolongement qui, bien que faite à la CUM, se solda par une diminution des dépenses de \$11.1 millions.
- Une subvention de \$4 millions pour Terre des Hommes.

Ce budget que le président du comité exécutif a qualifié de rassurant laisse le taux des taxes au même niveau que l'an dernier à une différence près due au transfert de cinq cents de l'impôt foncier scolaire à l'impôt foncier municipal. Ce dernier était de \$1.4928 par \$100 d'évaluation l'an dernier et passe cette année à \$1.5428 alors que la taxe scolaire passe de \$1.56 à \$1.51. Le taux combiné de ces deux taxes et d'autres taxes secondaires demeure à \$3.38 pour les particuliers et à \$4.48 pour les corporations.

La taxe d'eau reste à 8.5 p.c. de la valeur locative alors que la taxe d'affaires demeure à 11.5 p.c. de la valeur locative. Il est à noter que ce budget prévoit une provision de plus de \$6 millions pour perte possible dans le cas des contributions pour le service d'eau. Ce montant servirait à défrayer la perte encourue si la Cour donne raison aux villes d'Outremont, Westmount et Côte Saint-Luc dans le litige qui les oppose à Montréal sur la fixation du taux de la taxe d'eau.

Dans le même sens, on retrouve au budget une somme de \$5.2 millions à titre de contribution additionnelle aux caisses de retraite des employés municipaux. Un litige oppose la ville à ses employés concernant des contributions que Montréal n'a pas versées depuis un certain nombre d'années et des négociations se poursuivent à ce sujet.

Comme l'an dernier, le comité exécutif a déposé son budget accompagné d'un budget programme qui prend la forme d'un document analytique qui transpose en terme de coûts les moyens susceptibles de réaliser les objectifs des divers programmes de l'administration municipale.

Selon ce document, les deux secteurs de l'administration qui sont touchés le plus par la hausse du budget, cette année, sont la Sécurité publique et l'Administration générale. Ainsi le budget de l'Administration générale passe de \$52.4 millions à \$74.7 millions, soit une variation de l'ordre de 43 p.c. La Sécurité publique est en hausse de 12 p.c., passant de \$87.1 millions à \$97.6 millions. Le Transport est également augmenté de 11 p.c.

Le Bien-être et la Santé publique sont le seul poste à subir une diminution qui est de l'ordre de 2 p.c. Les crédits de l'Hygiène et de l'Écologie, de la Récréation et de la Culture, et de l'Aménagement du territoire augmentent légèrement.

Québec subventionnera les éleveurs de porcs

QUÉBEC (Le Devoir) — Le gouvernement annoncera d'ici une semaine un programme de subventions pour permettre aux producteurs de porcs de faire face à la période difficile qu'ils traversent présentement.

Le ministère de l'Agriculture versera entre \$5 et \$10, la somme exacte reste à déterminer, par tête de porc aux petits producteurs. Dans une première étape de trois mois, il en coûtera un peu plus de \$2 millions au gouvernement pour ce programme d'aide, qui demeurera en vigueur aussi longtemps que nécessaire.

C'est le ministre des Finances, M. Raymond Garneau, qui annonçait, hier, ces mesures dans une entrevue à Radio-Mutuel.

M. Garneau agit d'ailleurs en quelque sorte comme ministre des Finances par intérim, depuis que M. Normand Toupin a menacé de démissionner s'il ne recevait pas de crédits supplémentaires à ceux octroyés dans le dernier budget de M. Garneau.

Depuis ses déclarations fracassantes à Montréal, M. Toupin ne s'est en effet

Une ville "en bonne santé"

Montréal est en "bonne santé financière" malgré un régime fiscal inadéquat. Le président du comité exécutif, M. Gérard Niding, a fait ce commentaire en présentant à la presse le budget de la ville pour l'exercice financier 1974-1975, budget sans hausse de taxes et qu'il a qualifié de "rassurant".

M. Niding fonde son affirmation sur trois faits: la confiance dont les milieux d'affaires et financiers ont témoigné à Montréal en lui accordant un emprunt à un taux d'intérêt inférieur au "prime rate" sur le marché de New York; la valeur des permis de construction accordés à Montréal au cours des trois premiers mois de 1974, qui atteignent \$42 millions contre \$26 millions pour la même période de 1973, et les jeux Olympiques.

Cet événement, à son avis, favorisera un développement économique marquant, notamment dans les

secteurs touristiques et hôteliers. "En termes budgétaires, a-t-il dit, c'est ce qui s'appelle du prestige rentable".

Les Montréalais sortiront des jeux Olympiques enrichis de nombreuses et splendides constructions qui n'auront pas grevé le trésor municipal, selon lui, alors que l'expérience prouve que les prévisions quant au financement des jeux étaient justes.

Concernant le financement des municipalités, M. Niding a souhaité que celles-ci puissent un jour s'auto-financer grâce à des sources de revenus qui leur seraient propres, exclusives et suffisantes. Il a précisé qu'aux "obligations que les municipalités se voient déléguer ne correspondent plus les sources de revenus qu'on leur laisse".

M. Niding a conclu, à ce sujet, que la situation s'était avérée tolérable grâce à la compréhension des autorités provinciales.

JEUNE AVEUGLE

mission, deux arrêtés en conseil venaient le mettre en vigueur à l'avance. M. Forget admet aujourd'hui que l'opération n'a pas été "techniquement bien menée" et que les gens n'ont pas été suffisamment informés.

Il continue cependant de défendre les principes de ce nouveau règlement et ses modalités, qui ont été sensiblement atténuées par les amendements déposés la semaine dernière à la commission parlementaire.

En gros, ce règlement vise à mettre fin à l'arbitraire, à l'illégalité même, dans les sommes exigées des parents pour l'hébergement de leurs enfants en foyer nourricier ou en centre d'accueil, s'il s'agit d'handicapés.

Il existe présentement environ \$3 millions d'arrières pour l'hébergement d'enfants placés et M. Forget considère inéquitable que certains parents (environ la moitié) aient déboursé leur quote-part tandis que d'autres s'en tiraient gratuitement.

Il soutient également qu'il faut maintenir l'obligation pour les parents de défrayer une partie des coûts, afin de ne pas pénaliser les parents qui gardent leurs enfants au foyer et afin de ne pas encourager le placement d'enfants, déjà supérieur au Québec par rapport aux autres provinces canadiennes.

M. Forget n'entend pas convoquer à nouveau la commission parlementaire avant la refonte du projet de règlement pour le début de mai. Il promet cependant de rencontrer les associations impliquées dans ce secteur d'ici la rédaction de la version finale du règlement.

Cette version finale fera d'ailleurs passer les contributions minimales de \$37 à \$42 (selon le projet original) à \$22 à \$27 (selon les modifications envisagées) et laissera au Conseil des services sociaux (CSS) le soin de déterminer les cas des handicapés profonds avec peu de chance de retour éventuel dans un foyer normal, ou serait accordée la gratuité totale.

M. Forget signalait enfin qu'il serait irresponsable de permettre la continuation du fouillis et de l'arbitraire que le ministère avait tolérés jusqu'ici dans ce secteur du placement des enfants.

YVON DUHAMEL

à la suite de ces incidents tandis que Duhamel demeure incarcéré pour outrage au tribunal, ayant refusé de répondre aux questions du procureur du ministère public à l'enquête du commissaire Cyrille Delage.

Hier, trois témoins (dont on ne peut pas révéler le nom) ont été entendus mais l'un d'eux, plus précisément, a dit avoir vu Duhamel alimenter un feu allumé dans le tiroir d'un bureau situé juste devant les réservoirs crevés et qui se trouvait dans l'une des unités de logement qui ont été rasées par le feu.

Le liquide inflammable qui s'échappait des réservoirs coulait vers ces caméras mais personne jusqu'à présent n'a pu dire qui avait allumé le feu au campement ou ailleurs.

Un deuxième témoin entendu hier a cependant déclaré qu'il avait vu un homme "mettre le feu aux baraquas" mais il n'a pu l'identifier.

Un troisième et dernier témoin a finalement déclaré que Duhamel lui avait conseillé de rester sur le chantier pour "manifeste sa solidarité" le 21 mars, date à laquelle le témoin devait partir en vacances.

Ce matin le commissaire Delage s'embarque à bord de l'avion F-27 du gouvernement du Québec pour se rendre, si le temps le permet, au chantier LG-2, où six témoins seront entendus et où le

pas présenté en Chambre, et les nombreuses questions de l'opposition touchant l'agriculture ont été adressées à M. Garneau.

Le ministre des Finances tentait encore hier de désamorcer la révolte de M. Toupin en alléguant que seule une méthode comptable, comparant des crédits totaux avec des crédits n'incluant pas encore les crédits supplémentaires avait permis de conclure à une réduction des sommes accordées au ministère de l'Agriculture.

Quant au programme de subventions aux producteurs de porc, M. Garneau a dit qu'il était devenu nécessaire par suite de la hausse du prix de production et de la baisse du prix de vente du porc ces derniers mois.

Le geste posé par les gouvernements de l'Ouest, une subvention de l'ordre de \$13 par tête aux producteurs de porc, n'est sans doute pas étranger à cette situation difficile.

M. Toupin avait alors parlé d'un danger de "dumping" sur le marché québécois, qui produit 80% de la consommation québécoise.

commissaire, accompagné d'un greffier, d'un sténographe et de quelques journalistes, pourra constater les dégâts.

Il se rendra ensuite à Matagami où il doit entendre les dépositions de quatre autres témoins et il reviendra demain à Montréal.

Mardi prochain, Me Michel Proulx, l'avocat d'Yvon Duhamel, s'adressera à la Cour supérieure pour tenter d'obtenir l'émission d'un bref d'habes corpus afin de faire déclarer illégale la détention de son client qui n'a pas été mis en accusation à ce jour et qui purge une peine de trente jours pour avoir refusé de répondre alors qu'il avait précédemment recolté huit jours pour la même raison.

Entre-temps, la Fédération des travailleurs du Québec, présidée par M. Louis Laberge, a décidé de mettre en tutelle le local 791 de l'Union des opérateurs de machinerie lourde pour reviser les méthodes de ce syndicat dont les agissements font l'objet de vives critiques notamment de la part de la CSN dans ce débat qui oppose les deux centrales relativement au maraudage syndical dans les métiers de la construction.

BELFAST

chez eux, chose impossible pour beaucoup, la plupart des axes routiers autour de Belfast ayant été fermés à la circulation en raison de la présence suspecte de voitures volées et abandonnées sur les bas-côtés.

Quelques incidents ont d'autre part éclaté dans le quartier de Falls Road, où un camion et un autobus ont été incendiés. Une jeune fille qui passait en taxi a été légèrement blessée par une balle perdue.

Le centre commercial d'Armagh, à une quarantaine de km au sud-ouest de Belfast, n'est plus que ruines fumantes après une nuit qui a vu exploser une quinzième de bombes incendiaires. Les pompiers sont venus de tous les coins de la province lutter contre le sinistre. L'un d'eux a été blessé.

L'IRA, croit-on généralement, a adopté cette nouvelle technique des incendies en série. Elle utilise pour cela des engins qui, projetant à une grande distance un liquide incendiaire, déclenchent plusieurs incendies simultanés.

Cette offensive brutale a donné des arguments aux partisans d'une action plus énergique contre les extrémistes. Ainsi, hier soir, une délégation d'unionistes du camp de M. Brian Faulkner, le chef de l'Exécutif, a rencontré l'un des collaborateurs de M. Merlyn Rees, le secrétaire d'Etat en Irlande du Nord, pour lui faire part des critiques de nombreux protestants modérés à l'égard de la politique de Londres.

Dans un communiqué, les membres de la délégation estiment notamment que les "partisans de la violence" ont été "encouragés par la déclaration de M. Rees la semaine dernière".

M. Rees avait annoncé aux Communes qu'il se proposait de lever l'interdiction du Sinn Féin provisoire (aile politique de l'IRA) et d'un groupe protestant extrémiste, dans l'espoir de ramener les extrémistes sur le chemin de la légalité.

M. Faulkner avait très violemment critiqué cette attitude.

Maigre consolation: une "importante" quantité d'armes et d'explosifs a été découverte par la police à bord d'un cargo mouillé dans le port de Southampton (Hampshire). Un porte-parole de Scotland Yard, qui s'est refusé à préciser le nom du cargo et la provenance des armes, a indiqué que les pistolets, fusils et explosifs saisis par la police avaient été cachés dans un conteneur que transportait le cargo. Une enquête a été ouverte pour découvrir si ces armes étaient destinées à l'IRA, a-t-il ajouté.

Tout accès au quai sur lequel se trouve le conteneur a été interdit par les autorités de Southampton. Toutefois, selon des informations non confirmées, le cargo aurait été autorisé à regagner son port d'attache après l'interrogatoire de son équipage par la police.

LE PATRONAGE

M. Morin a demandé à M. Parent de lui fournir tous les détails en éayant cette "grave accusation" et son collègue Chartron s'est dit prêt à faire son mea culpa si on arrivait à prouver "l'infiltration péquisté".

Le ministre de la Fonction publique a repris, souriant en coin: "Ne soyez pas naïfs, vous les connaissez mieux que moi, et le public est également au courant".

Le débat semblait s'enliser, on tournait en rond. M. Parent refusait d'en dire davantage et les deux péquistes le priaient de préciser son accusation. Mais toute cette discussion se déroulait calmement, sans aucune animosité, quand M. Louis-Philippe Lacroix, député libéral des Îles-de-la-Madeleine, a fait son entrée à la Chambre...

En prenant place, il a invectivé les "péquistes-communistes-socialistes et tout ce qui finit en iste" et porté une attaque à peine voilée contre certains ministres qui, dit-il, "laissent

entrer les péquistes au gouvernement de peur d'être accusés de faire du patronage en favorisant les amis politiques".

"Aux Affaires sociales, c'est plein d'anarchistes, de péquistes, de barbus et de cheveux longs", disait à pleine voix le député Lacroix, et le ministre cherchait à cacher son large sourire.

M. Parent a toutefois remarqué qu'il ne se considérait pas responsable des paroles de son collègue Lacroix et que "l'infiltration péquisté ne se fait pas de façon aussi élaborée".

En fait, M. Parent a voulu dire que des "péquistes" sont chargés dans certains ministères de l'engagement du personnel qui lui est recommandé par la commission de la Fonction publique.

C'est pourquoi, dit-il, il ne faudrait pas que le PQ passe son temps à affirmer que le gouvernement fait du patronage au sein de la Fonction publique. "C'est un outil qui sert l'opposition comme le gouvernement".

Des preuves? M. Lacroix a déclaré que la plus belle preuve est le fait que le PQ ait accès à des dossiers policiers et à des dossiers gouvernementaux avant les ministres concernés.

Après quelques échanges disgracieux entre les députés Chartron et Lacroix, c'est le chef de l'opposition qui a suggéré d'abandonner cette discussion qui allait s'embarquer à nouveau, "étant donné le refus du ministre de répondre à nos questions".

RÉAL CAOUCETTE

plus grand nombre de députés crédités. Au moins sept députés ont participé aux négociations "d'exploration" qui ont duré des semaines et n'ont cessé qu'avec l'arrivée-surprise de M. Caouette.

Les discussions ont gravité autour de deux hypothèses a) l'adhésion pure et simple des crédités au Parti conservateur; b) une liste de comités où les deux organisations s'échangeraient services et appuis.

Ces entretiens secrets n'ont rien donné ou encore étaient sur le point d'aboutir à une entente selon que l'on s'adresse à un député créditiste ou à un haut stratège du Parti conservateur. Ainsi, lorsque M. Caouette soutient: "Il n'y a rien eu de décidé. Et je ne serais pas prêt à donner ma bénédiction", le bureau de M. Stanfield réplique: "Il n'y a pas encore d'entente".

C'est le député de Champlain, M. René Matte, que l'on dit être le principal promoteur de l'opération regroupement PC-CS. D'ailleurs, le 23 mars, dans une entrevue au Nouvelliste, il se disait prêt sous réserve de s'entendre sur le respect des objectifs politiques du Crédit social.

Plus que d'autres, M. Matte a raison de souhaiter un pacte électoral tout au moins. Dans le comté voisin de Trois-Rivières, c'est nul autre que M. Marcel Masse qui sera le candidat officiel du Parti conservateur. Apparemment assuré des renforts de l'organisation libérale de Paul Desroschers, M. Masse rêve déjà d'une victoire qui risque d'avoir des retombées régionales. Le choix s'offre sans doute à M. Matte d'en profiter ou d'en souffrir.

Il y a cependant davantage dans la démarche du groupe créditiste auprès du Parti conservateur de M. Stanfield. Ils craignent de se retrouver virtuellement sans chef au moment où une élection fédérale risque d'être déclenchée à tout moment. Il faudra encore quelques jours pour savoir si M. Caouette est réellement parvenu à mater le mouvement d'abandon.

RENÉ MANTHA

Le puissant syndicat canadien de la fonction publique s'est plaint pour sa part de tentatives du 791 de syndiquer les sept employés municipaux de Varennes au détriment de sa juridiction dans le cas des fonctionnaires.

Enfin, d'autres cas, comme celui du syndicat des journaliers de la FTQ, un affilié du Conseil provincial, s'est plaint d'être souvent maraudé à l'ouverture des nouveaux chantiers de construction.

Interrogé sur les actes de maraudage que certains syndicats, membres du Conseil des métiers, ont pu commettre aux dépens d'autres affiliés de la FTQ, le directeur provincial du Conseil, M. André Desjardins, a confirmé qu'il y a eu "certains problèmes" mais il a ajouté qu'il "n'accepterait pas tous les reproches puisque les syndicats de la FTQ-Construction sont obligés de réagir devant les tentatives de la Fédération du bois et du bâtiment (CSN) dans les secteurs industriels".

la météo

Régions de Chibougamau, de l'Abitibi de Pontiac-Témiscamingue: Quelques passages nuageux mais devenant nuageux en après-midi sur le sud-est des régions. Possibilité de quelques averses de neige sur le sud-est de la région de Chibougamau. Maximum 25 à 30. Aperçu pour jeudi: ensolleillé. Froid.

Régions de Montréal de l'Outaouais, du sud des Laurentides: Nuageux avec possibilité de quelques brèves averses de neige en matinée et quelques percées de soleil en après-midi. Les vents diminueront d'intensité. Maximum 30 à 35. Aperçu pour jeudi: ensolleillé. Froid.

Régions de la Haute-Mauricie nord, du nord des Laurentides, du nord du Lac St-Jean: Dégagement tard dans la journée. Devenant venteux. Maximum environ 25. Aperçu pour jeudi: Percées de soleil. Froid.

Région des Cantons de l'Est: Neige. Dégagement partiel en soirée. Venteux avec poudrière. Maximum près de 35. Aperçu pour jeudi: Devenant ensolleillé.

Régions de Québec-Trois-Rivières, du sud de la Haute-Mauricie, du Lac St-Jean: Neige. Très venteux avec poudrière. Accumulation de 2 à 5 pouces de neige. Maximum environ 30. Aperçu pour jeudi: Devenant ensolleillé. Froid.

Régions de Rimouski, de la Gaspésie: Neige. Venteux avec poudrière. Accumulation de 4 à 6 pouces de neige. Maximum près de 30. Aperçu pour jeudi: Averses de neige cessant en fin de journée.

Régions de Baie-Comeau, de Sept-Îles: Neige et poudrière. Devenant très venteux. Accumulation de plus de 5 pouces de neige est prévue. Maximum 25 à 30. Aperçu pour jeudi: Nuageux avec averses de neige.

Le taux de chômage a légèrement diminué

OTTAWA (PC) — Le taux de chômage est passé de 9.2 à 8.6 pour cent au Québec, entre février et mars, le nombre des chômeurs baissant de 233,000 à 218,000, selon les tableaux de Statistique Canada publiés hier.

Il s'agit du taux de chômage le plus bas depuis décembre 1973, alors qu'il était de 7.5% avant de grimper à 9.5% en janvier 1974. Le Québec comptait, en mars de cette année, le même nombre de chômeurs qu'un an auparavant, soit 218,000, mais sa population active s'étant grossie de 70,000 nouveaux arrivants qui ont trouvé du travail, le taux de chômage a baissé de 8.9 à 8.6% pour ces douze mois.

Pour l'ensemble du Canada, le taux de chômage a légèrement diminué, de 6.8 à 6.4% entre février et mars de cette année, ce taux passant de 7.3 à 6.8% entre les mois correspondants de 1973.

La population active canadienne s'est accrue de 25,000 travailleurs et le nombre de chômeurs a baissé de 36,000, 11,000 personnes se seraient donc retirées du marché du travail entre février et mars de cette année, tandis qu'entre les mois correspondants de 1973, 10,000 nouveaux travailleurs grossissaient les rangs de la population active, qui augmen-

taut de 58,000 personnes, tandis que le nombre de chômeurs baissait de 48,000.

Le taux de chômage désaisonnalisé, qui indique la tendance à long terme, s'est à peu près stabilisé pour l'ensemble du Canada, ne marquant que de très légers progrès au Québec. Le taux désaisonnalisé canadien était, en mars, de 5.4%, c'est-à-dire au même taux qu'en décembre et août 1973, et 0.1% moins élevé qu'en janvier et février de cette année et qu'en novembre 1973. Pour le Québec, le taux désaisonnalisé est passé de 7.2 en août 1973, en décembre 1973 et pour retomber à 7.3% en mars 1974.

Le Québec se place encore en mars au deuxième rang par son taux de chômage, dépasse seulement par les provinces atlantiques qui enregistrent un taux de 12.2% et suivi par la Colombie-Britannique avec 6.0%, l'Ontario avec 4.9% et, enfin, les Prairies, avec 3.8%.

De février à mars, des progrès de quelques dixièmes de pour cent ont été enregistrés dans toutes les régions du Canada, le chômage baissant de 0.7% dans les provinces atlantiques, de 0.6% au Québec, de 0.5% en Colombie-Britannique, de 0.3% en Ontario et de 0.1% dans les Prairies.

très intelligent de ternir ainsi des réputations pour rien.

Raymond a aussi dit qu'il avait coopéré en 1956 avec Soccio et Sauriol pour obtenir la condamnation pour parjure du chef de la moralité, Armand Courval. En 1971, Courval a obtenu le pardon et sa condamnation, ont dit les juges, avait été due à du chantage.

Après sa défaite aux élections municipales (1954) par la Ligue d'Action Civique, Raymond aurait reçu l'offre de Soccio et de Sauriol de se venger du parti et de M. Courval. Les deux auraient dit à Raymond qu'ils en voulaient au parti et qu'ils avaient trouvé des choses peu orthodoxes sur Courval. Malgré les questions nombreuses sur le sujet, M. Raymond n'a pas pu préciser quelle avait été sa participation autrement que par du "temps et de l'argent".

Les séances de la commission doivent reprendre le 22 avril.

Les prêts hypothécaires à 10 p.c.

Dans le but de freiner la spéculation dans le secteur immobilier, la compagnie Guaranty Trust Co. of Canada a annoncé hier que son taux de base pour les prêts hypothécaires allait passer de 10 à 10 1/2%.

Cette hausse nous aidera à compenser l'accroissement du coût du loyer de l'argent mais aussi, et ceci encore plus important, à ralentir la demande et à réduire la spéculation excessive qui prévaut actuellement au Canada dans l'achat et la vente des maisons", a déclaré le président, M. G. Sharwood.

Dans les milieux immobiliers, on s'interroge sur la possibilité que les autres maisons de fiducie emboîtent le pas sur la firme torontoise.

Pour sa part, un porte-parole d'une grande maison de courtage immobilier a rappelé qu'il y a présentement sur le marché beaucoup d'argent de disponible. "Mais il faudra surveiller l'attitude des grandes compagnies prêteuses (Royal Trust, Montreal Trust et Canada Permanent) avant d'analyser les effets d'une telle hausse sur la demande des maisons" a-t-il ajouté.

Par la même occasion, Guaranty Trust a relevé à 9% le taux de rendement des dépôts garantis pour une période de cinq ans qui rapportaient jusqu'à maintenant 8 1/4%.

DÉCÈS

MIZGALA, Louis. A Montréal, le 9 avril 1974, à l'âge de 68 ans, est décédé, M. Louis Mizgala, époux de Marie Ropelski. Il laisse dans le deuil ses fils: Henri (époux de Barbara Delaney), Jean (époux de Claire Bourassa), Charles (époux de Reima Karavola), François (époux de Renée Morganti), ses soeurs: Jeanne (Mme C. Sodo), Françoise (Mme J. Jurkowski), sa belle-soeur Mme Françoise Mizgala, ainsi que 13 petits-enfants.

Les funérailles auront lieu samedi le 13 avril. Le convoi funéraire partira du Salon J.R. Deslauriers Limitée, no. 5650 Chemin Côte-des-Neiges, pour se rendre à l'église polonaise St. Mary's (Hochelaga et Gascon) où le service sera célébré à 10-00 heures. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Dons à la Fondation du Québec des Maladies du Cœur seraient appréciés.



Mile Calixta Cartier
A Montréal le 8 avril est décédée mademoiselle Calixta Cartier autrefois d'Acton Vale, à l'âge de 83 ans. Elle était pionnière du Bell Telephone membre de la société d'Étude et de Conférence. Ayant donné son corps à la science, une messe sera chantée mercredi le 10 avril en la paroisse NOTRE-DAME-DES-NEIGES 5366 Côte-des-Neiges, à 11 heures. Parents et amis sont cordialement invités.

L'APAPQ

A l'élémentaire, l'activité physique est catastrophique

Le gouvernement doit apporter une attention toute spéciale à la situation "catastrophique" qui prévaut à l'élémentaire en matière d'activité physique.

Telle est la recommandation faite par l'Association des professionnels de l'activité physique du Québec (APAPQ) à un comité gouvernemental d'étude sur la condition physique des Québécois. Depuis le 28 mars et jusqu'au 2 mai, le comité, formé par le haut-commissariat à la Jeunesse, aux Loisirs et aux Sports tient des audiences publiques dans les plus grandes villes du Québec.

Selon l'APAPQ, qui regroupe quelque 1.200 membres, ce sont les enfants de 6 à 12 ans qui sont les plus démunis au chapitre de l'activité physique. Aussi l'association recommande-t-elle que le temps scolaire accordé à l'activité physique soit sensiblement augmenté.

De plus l'APAPQ demande que le ministère de l'Éducation fournisse aux commissions scolaires et aux cégeps du Québec les ressources financières nécessaires pour que les nombreux complexes sportifs existant dans chacune des régions de la province deviennent des centres communautaires de l'activité physique.

Enfin, l'APAPQ suggère que le personnel appelé à coordonner, diriger et planifier des programmes de conditionnement physique auprès des clientèles adultes possède obligatoirement une formation en éducation physique de premier cycle universitaire avec spécialisation en conditionnement physique adulte.

D'autre part, le Service régional des loisirs de Montréal (SLM), organisme privé de promotion du loisir, souligne, dans un mémoire présenté au comité d'étude, que la condition physique des Québécois est intimement liée aux habitudes et aux conditions de la pratique sportive canadienne.

Le SLM estime que, plutôt que de ramener la condition physique au conditionnement physique, on doit relater la condition physique au loisir sportif en général. "Le sport, le jeu, l'activité physique ou de plein air, pratiqués individuellement, en famille ou en groupe représentent des moyens essentiels, simples et peu coûteux, d'améliorer la condition physique des Québécois", écrit le SLM.

Notant que l'ensemble des ressources de la région métropolitaine "demeure dramatiquement sous-utilisée ou mal utilisée", le SLM souligne spécialement le sort réservé au demi-million de personnes âgées de plus de 50 ans à Montréal et dans ses environs. Ces personnes de "l'âge d'or", note le SLM, sont laissées pour compte tant au niveau de l'animation et de l'encadrement

qu'à celui de l'accessibilité aux équipements et aux locaux. De son côté, la Mission Québec 76, organisme créé par le gouvernement pour venir en aide aux espoirs olympiques, exige une plus grande coordination des responsabilités du milieu scolaire et du milieu municipal relativement à l'activité physique.

"Il faut éviter que l'argent du contribuable s'éparpille dans des structures parallèles desservant une même population", pense Mission Québec 76 qui considère par ailleurs comme obligatoire "d'encourager l'entreprise privée dans ses efforts et de ne pas l'ignorer".

"Le dynamisme de l'entreprise privée et la qualité obligatoire de ses services permettent la spécialisation de l'individu quand l'entreprise d'Etat doit desservir la masse de la population. Un juste équilibre par une coordination simple et reconnue permettrait à notre avis de généraliser une pratique systématique de l'activité physique par notre population québécoise."

Un autre organisme, le Cen-

tre EPIC de médecine et d'activité physique de Montréal, à but non lucratif, insiste sur la nécessité, pour le gouvernement, d'établir des critères permettant la reconnaissance de centres de médecine préventive et d'activité physique, qu'ils soient privés ou non.

Le Centre EPIC que les évaluations médicales précédant le reconditionnement physique soient entièrement couvertes par la Régie d'assurance-maladie du Québec et que le coût de la surveillance médicale en gymnase des groupes de coronariens soit entièrement couvert lui aussi par la RAMQ puisqu'il s'agit d'un traitement. Quant à lui, le président de la Fédération des travailleurs du Québec, M. Louis Laberge, se dit favorable à la mise sur pied de programmes d'éducation physique pour les travailleurs sur les lieux de travail.

M. Laberge estime que de tels programmes de conditionnement physique sur les lieux de travail devraient être établis par voie de législation plutôt qu'à la faveur de négociations séparées avec chaque employeur.

éducation

Congrès de la CEQ

Le prochain congrès de la CEQ aura lieu à Rivière-du-Loup, du 29 juin au 3 juillet. M. Yvon Charbonneau, président de la CEQ, en a dévoilé les principaux thèmes dont "le rapport de la commission d'enquête sur le rôle de l'école et de l'enseignant", "l'étude d'un projet de charte des droits des travailleurs", "le coopératisme", "la condition féminine", "l'enseignement privé".

Les syndicats sont invités à produire leurs propres réflexions sur ces thèmes; on leur retournera un rapport-synthèse en mai.

Journée d'étude au cégep Edouard-Montpetit

Les professeurs du Cégep Edouard-Montpetit tiennent aujourd'hui une journée d'étude afin de protester contre le non-rengagement de 23 enseignants à temps plein qui n'avaient pas encore acquis leur permanence et la mise en disponibilité d'un professeur permanent. Devant ce qu'elle nomme "un moyen de pression indu", la direction du collège a décidé d'annuler la rencontre de négociations qu'elle devait avoir avec l'exécutif du syndicat. L'assemblée générale des enseignants a résolu de conserver son projet de journée d'étude et devait exiger hier soir, du Conseil d'Administration du Collège, la tenue des négociations pré-

vue. Les enseignants ont également appuyé l'action des étudiants qui boycottent les inscriptions, à la suite d'un litige au département d'hygiène dentaire.

Manifestation des enseignants protestants

C'est aujourd'hui à 16 heures que les enseignants de la Provincial Association of Protestant Teachers (PAPT) tiendront leur première manifestation publique pour protester contre les propositions de classement qui ont été faites aux enseignants. La manifestation aura lieu devant le bureau du député provincial Art Seguin, à Pointe-Claire. M. Seguin aurait, semble-t-il, fait des promesses électorales en ce domaine. Des parents et des membres de comités d'école doivent se joindre au groupe des protestataires.

tribunaux

Le jury comprend le découragement du fils d'un alcoolique et l'acquitte

par Guy Deshaies

Douze jurés de langue française ont acquitté un jeune homme de 19 ans d'avoir involontairement tué son père en le rouant de coups et ils l'ont déclaré coupable du délit moindre de voies de fait.

Ce sont les circonstances spéciales de ce cas qui ont sensibilisé le jury après que le jeune Serge Duquette eut raconté au tribunal que lui et son jeune frère avaient pris conscience de l'alcoolisme de leur père lors du décès de leur mère, il y a six ans.

Les deux adolescents avaient alors entrepris de voir eux-mêmes à leur éducation, d'entretenir la maison, un logement situé à 7128, rue de Normandville, et de tenter de guérir leur père.

Le jeune accusé a raconté qu'il entretenait depuis toujours deux espoirs: devenir comptable et guérir son père qui était presque constamment ivre et qui faisait l'objet de plus vives inquiétudes de ses deux fils sans cesse obligés d'aller le chercher, de la ramener à la maison et de conduire son automobile.

Serge Duquette a raconté au surplus qu'il avait fait hospitaliser son père, Gérard Duquette, à quelques reprises, qu'il l'avait obligé à suivre des cures de désintoxication mais que ses traitements n'apportaient pas les fruits escomptés.

Le juge Jacques Ducros a dû interrompre le témoignage de l'accusé lorsque trois jurés ont éclaté en sanglots durant la triste narration du jeune homme.

Ce dernier a enfin révélé que le matin du 8 janvier dernier, il s'était éveillé pour

Mort d'un aigle mangeur de singes

MANILLE (AFP) — L'un des derniers représentants de l'espèce très rare des aigles "mangeurs de singes" a été tué par la chute d'un arbre.

aller fermer une fenêtre demeurée ouverte et qu'il avait eu la surprise de voir l'auto de son père devant la porte alors que ce dernier aurait dû être à son travail.

La veille, le père s'était mis au lit à jeun mais il s'était éveillé très tôt pour aller au Manoir Laurier acheter et boire pour \$20 de vodka. Il était revenu à la maison complètement ivre et s'était couché.

Pris de découragement le jeune Duquette aurait alors frappé à l'abdomen pour l'éveiller mais son père aurait succombé à des hémorragies internes par rupture de mésentère.

Le pathologiste a précisé que l'alcool prélevé dans le sang de la victime démontrait une teneur quatre fois supérieure à la dose permise par l'ivressemètre et que cette quantité à elle seule pouvait être mortelle.

Me Robert La Haye, en défense pour l'assistance judiciaire, a plaidé durant près de deux heures, tout de suite après l'audition du témoignage de son client, et il a démontré aux jurés que le jeune Duquette aimait son père puisqu'il ne l'avait pas abandonné et que c'est par crise de découragement qu'il l'avait finalement frappé.

L'avocat a déclaré aux jurés que son client n'avait pas eu de jeunesse mais simplement une triste passé et il s'est employé à faire la revue détaillée du passé singulier de ces deux enfants voués à l'impossible mission de guérir leur malheureux père.

Au surplus Me La Haye a exprimé l'opinion que les coups portés par Serge Duquette à son père n'étaient pas obligatoirement la cause directe de la mort mais qu'il était fort plausible que la victime ait fait une chute en revenant chez elle sous l'empire de l'alcool.

Les jurés ont mis deux heures à se ranger à cette théorie et le juge Jacques Ducros prononcera ce matin sa sen-

tence dont le maximum prévu est de cinq ans de prison. Serge Duquette bénéficie d'un cautionnement depuis le jour même de son arrestation et le président du tribunal n'a pas jugé opportun de mettre fin à cette liberté après le verdict.

Campeau est libéré sous caution

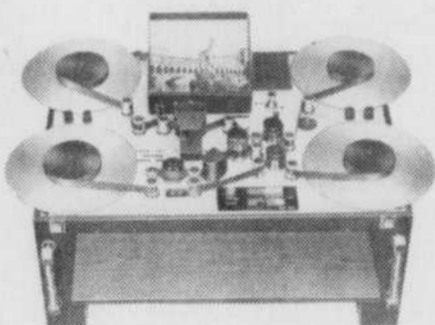
Condamné à quatre années de baigne le 29 mars dernier par le juge Maurice Rousseau pour abus de confiance et corruption municipale, l'ex-urbaniste d'Anjou, M. Charles-Edouard Campeau, a été remis en liberté, hier, par la Cour d'appel du Québec.

Le juge Roger Brossard a accueilli la demande en cautionnement présentée par Me Raymond Daoust au nom de M. Campeau et il a fixé à \$5.000 le montant de la caution qui doit servir à garantir la présence de l'accusé qui, selon les calculs du juge Rousseau, a ac-

cumulé plus de \$1.500.000 en honoraires au titre d'évaluateur et d'urbaniste à l'emploi d'Anjou de 1966 à 1969.

La Cour d'appel a été saisie du dossier Campeau et elle devra reviser le procès pour voir s'il y a lieu de modifier les décisions du juge Rousseau qui a déclaré M. Campeau coupable de neuf des onze chefs d'accusation portés contre lui et qui se rapportent à des transactions immobilières qui auraient illégalement rapporté des bénéfices substantiels à Campeau.

AUX RESPONSABLES DE L'AUDIO-VISUEL LA SOLUTION IDÉALE POUR SYNCHRONISATION ET MONTAGE La MINIMOVI PREVOST 16mm PORTATIVE



- Classe professionnelle - 110V.60C.24 f/s
- 4 plateaux 900 pieds-projection directe
- Servo-moteur différentiel son/image
- Dégagement facile des bobines du train
- Accepte bobines ou rouleaux de 900'

- Une piste audio-visuelle avec son magnétique ou optique et une piste audio magnétique centrale et latérale
- Compteur minute-seconde ou pied
- VITESSES normales par photographie et rapide
- Commande bouton-poussoir et lampe d'inspection
- Muni de ventilation à la projection du film.

Équipement complet pour l'éclairage professionnel
IANIRTRAN pour le film et la photographie

Technique du SON et du FILM

CINETECKNICA INC.

M. Sem Bartoc
6900, rue St-Denis, Montréal H2S 2S2
Téléphone: 279-4536

Le cuir se fera denim!

par Renée Rowan

Le monde du cuir a envahi pour deux jours la salle de bal de l'hôtel Bonaventure et pour marquer ce premier salon conjoint du cuir et des métiers associés, l'Industrie canadienne des tanneurs présentait, hier après-midi, devant les saisons à pas de géant, son prêt-à-porter pour le printemps 1975. Des vêtements bien coupés, très beaux, très souples, mais aussi d'un grand luxe.

En dix ans, le cuir a émergé de son rôle de matériau pratique et utilitaire pour aborder celui d'un élément-mode qui ne manque pas d'inspirer le dessinateur. Cette année, c'est le suède qui, pour faire face à la demande, s'est transformé et se présente en une grande variété d'épaisseurs et de couleurs. On est même allé jusqu'à donner à du daim l'apparence du denim: c'est le monde à l'envers.

L'accent est mis sur les peausses fines et légères qui, se travaillent comme du tissu, qui sont très douces au toucher. Peaux du lisse le plus riche et suédées veloutées deviennent entre les mains du modeliste des jupes qui ont du mouvement, des robes et tuniques, des tailleurs et ensembles-pantalons d'une grande élégance. On voit du suède avec du suède, de la peau avec du suède et du suède avec de la fourrure ou des lainages. On a joué sur toute la gamme des bruns et des beiges, en passant par toutes les teintes entre ces deux extrêmes.

Là où ça accroche du point de vue du consommateur, c'est au niveau des prix: au moment de l'achat et pour l'entretien. Faire nettoyer un vêtement de daim coûte chaque fois entre \$15 et \$20, ce qui ajoute au prix déjà élevé des vêtements en cuir. On peut imaginer ce que cela peut représenter à la fin d'une année, particulièrement quand le vêtement est de teinte claire.

Habituellement, l'Association des tanneurs, qui groupe les producteurs de base, prête son appui promotionnel à l'industrie de la mode-chaussures par l'intermédiaire de son Centre du cuir. Cette année, la promotion a été appuyée par Fashion-Canada, dans le

cadre de son plan d'encouragement aux associations industrielles.

Selon M. Peter M. Stewart, président de l'Association des tanneurs du Canada, la crise de l'énergie représente pour cette industrie des avantages et désavantages. Le manque d'ingrédients pétroliers chimiques employés dans la fabrication de chaussures en matériel synthétique ou en imitations de cuir a poussé les manufacturiers à un retour aux produits naturels. Les tanneurs, d'autre part, commencent à se ressentir des effets de la crise: augmentation du coût des produits chimiques pour fabriquer le cuir. Cette situation s'ajoute à l'augmentation continue du coût de la main-d'oeuvre.

L'Association des tanneurs espère toutefois que le nouveau programme d'aide du gouvernement fédéral contribuera à stabiliser l'équilibre de cette industrie au cours des mois à venir.

Les inquiétudes de l'an dernier concernant l'importation du cuir et des chaussures paraissent aujourd'hui beaucoup moindres. Les importations de chaussures durant les dix premiers mois de 1973 ont diminué de près de 9% et les importations des peaux pour les neuf premiers mois ont enregistré une baisse de plus de 8%. L'Association réaffirme d'autre part qu'il n'y a pas actuellement de pénurie de cuir au Canada.

Quelque 15 à 20 tanneries produisent des dizaines de millions de pieds carrés de cuir, assurant le gagne-pain à 35.000 hommes et femmes, travailleurs dans l'industrie manufacturière des chaussures et articles en cuir. Chaque année, nos tanneries apprennent plus de 3.000.000 de peaux: de ce total, environ 2.000.000 proviennent de bovins, vaches, moutons et agneaux d'origine canadienne. Le reste est importé d'un peu partout à travers le monde.

Signalons enfin que les industries du cuir et ses produits connexes génèrent une somme annuelle de quelque \$400.000.000 à l'économie canadienne.

Plus de 250 ans de tradition et de qualité française



VENDUS DANS LES MAGASINS DE LA S.A.Q.
Sous codes *** 25 oz: 124E — Médaille VSOP: 124F — Cordon Bleu: 124H
Représenté au Québec par: La Société Générale d'Importation — Tél.: 932-7249

COURS CHATEAUBRIAND

ÉCOLE PRIMAIRE FRANÇAISE PRIVÉE

Fondée en 1965

Permis du Ministère de l'Éducation

Pré-maternelle - Maternelle - Élémentaire

INSCRIPTION EN COURS

5319, Av. Notre-Dame de Grâce (Coin Décarie)
Tél.: 489-1438 - 482-2460

Plan d'amaigrissement Recette à domicile

Il est facile de perdre rapidement, chez soi des livres de graisse disgracieuse! Utilisez ce menu diététique maison. C'est très facile - et c'est peu coûteux. Allez simplement chez votre pharmacien et demandez Plan d'amaigrissement Naran. Versez ceci dans une bouteille d'une chopine et ajoutez assez de jus de pamplemousse pour la remplir. Prenez deux cuillerées à soupe par jour, selon le besoin, et suivez le Plan d'amaigrissement Naran.

Si votre premier achat ne vous montre pas un moyen simple et facile de perdre la graisse super-

flue et ne vous aide pas à retrouver la sveltesse de votre ligne; si les livres et les poudres réduisibles de graisse superflue ne disparaissent pas du cou, du menton, des bras, de la poitrine, de l'abdomen, des hanches, des mollets, et des chevilles, retournez simplement le carton vide pour vous faire rembourser. Suivez cette méthode facile recommandée par les nombreuses personnes qui ont essayé ce plan et retrouvez votre ligne. Notez comme le gonflement disparaît vite - combien vous vous sentirez mieux. Plus active, plus active et d'apparence plus jeune.

TRUST GÉNÉRAL

paie sur les dépôts de 5 ans

Institution inscrite à la Régie de l'Assurance-Dépôts du Québec



TRUST GÉNÉRAL DU CANADA
909 OUEST, BOUL. DORCHESTER, MONTRÉAL | 866-8641
10 OUEST, RUE SAINT-JACQUES, MONTRÉAL |

1. Vincent D'Indy, Outremont - 739-3263

Vous pouvez utiliser ce coupon et le poster avec votre chèque à l'un de nos bureaux.

Ci-inclus mon chèque au montant de \$..... (minimum \$500.00) pour lequel vous voudrez bien émettre un certificat de dépôt garanti pour une durée de 5 ans, au

Norm de

No Rue

Ville Date

Signature

Ces taux sont susceptibles de changer sans avis mais n'affectent pas ceux déjà contractés.

Le Golan reste animé

Le clivage se fait entre le cabinet Meir et Dayan-Peres

TEL AVIV (d'après l'AFP) — Le conseil des ministres israélien s'est quitté hier soir sans avoir réussi à élaborer une formule de compromis permettant de régler la crise politique créée au sein du parti travailliste par le rapport Agranath.

cabinet entier doit démissionner. Mme Meir, de son côté, désire éviter à tout prix une crise gouvernementale et se satisfait d'un remaniement qui retirerait au général Dayan le portefeuille de la Défense.

des erreurs de la guerre d'octobre. C'est là pour nous chose inacceptable, d'autant plus que le rapport Agranath n'indique nullement qu'il y ait une telle responsabilité individuelle du ministre de la Défense.

Le Yedioth Aharonoth souligne lui aussi que "le ministre de la Défense, pour se tirer d'affaire après le rapport Agranath, a sacrifié le chef d'état-major, le général Elazar. Et maintenant, Mme Meir, pour dégager sa propre responsabilité, veut sacrifier le général Dayan.

vernement de Mme Golda Meir sa majorité parlementaire". Le Yedioth Aharonoth souligne lui aussi que "le ministre de la Défense, pour se tirer d'affaire après le rapport Agranath, a sacrifié le chef d'état-major, le général Elazar. Et maintenant, Mme Meir, pour dégager sa propre responsabilité, veut sacrifier le général Dayan.

Selon An Nahar, la délégation syrienne qui arrive aujourd'hui à Washington ne restera pas plus de quatre jours aux Etats-Unis. Elle demandera deux choses au secrétaire d'état américain, poursuit le quotidien: que les forces israéliennes se retirent de la poche occupée en octobre, ainsi que de la ville de Kouneitra, occupée en 1967, et de certains points stratégiques du Golan; qu'Israël s'engage à se retirer de tous les territoires occupés selon un calendrier établi à l'avance.

ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES 844-3361

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR Avis: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.

ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES 844-3361

AMEUBLEMENT A VENDRE

MEUBLES NON PEINTS: vendons et fabriquons. Vaste choix (commodes, bureaux doubles et tripiés, bibliothèques, mobiliers de cuisine, etc.)

MOBILIER SALON signé les Artisans du Meuble Québécois, chambre à coucher, chaise antique, style espagnol.

APPARTEMENTS DEMANDÉS

JEUNE COUPLE: cherche appartement à louer pour 2 mois (mai-juin) quartier Edouard-Montpetit ou Côte-des-Neiges.

COUPLE D'ENSEIGNANTS désire sous-louer 1 1/2 à 3 1/2, Côte-des-Neiges, Outremont, Mai-juin, 739-4463 après 18 heures.

APPARTEMENTS A LOUER

BROSSARD, 3 1/2 à 4 1/2, neufs, chauffés, taxes payées, stationnement \$127, à \$147 par mois, 5505 rue Platon.

LONGUEUIL: 3 1/2, meublé, chauffé, éclairé, moderne, tapis, draperies, buanderie, balcon, stationnement.

LE RIVIERA 11/2-3 1/2-4 1/2 231, RIVERSIDE DRIVE St-Lambert Occupation immédiate

"PLACE LA CANADIENNE" 440-450 SHERBROOKE EST (coin Berri) Il ne reste que quelques luxueux appartements de 4 1/2 pièces.

ANTIQUITES DEMANDÉES

ABSOLUMENT BESOIN ancien mobilier salle manger, meubles antiques de toutes sortes, porcelaine, lustre, bijoux, etc.

ANTIQUITES TOUTES SORTES

(argent comptant) Claude Morrier, jour 331-0251 soir 667-0774.

ANTIQUITES A VENDRE

TABLE CANADIENNE authentique en pin, à traverser, 9 de long environ, \$750. Tél. 736-7378

AVIS Avis est donné que A & F Baillargeon Express Inc., 5600, Ferrier, Montréal, fera une demande de permis spécial à la Commission des Transports du Québec pour obtenir le droit additionnel suivant.

AUTOS A VENDRE

RENAULT 16, de luxe, 1969, blanche, 52.000 milles, manuelle, peinture neuve 30 milles au gallon.

FORT CHAMBLAY AUTOMOBILE, 2575 Bourgoine, Chamblay vous offre les voitures "Volvo et Fiat".

AUSTIN 1000 - 1970, 30.000 milles, radio AM-FM, pièces neuves, bonne condition, traction avant.

BUREAUX A LOUER

Professionnels de la santé ESPACE pour 4 BUREAUX Site idéal à proximité de tout.

CHAMBRES A LOUER

OUTREMONT - chambre spacieuse, boudoir, téléphone privé, pour monsieur.

CHALET DEMANDÉS

FAMILLE ADULTES, référence Louerai 1 mois, juillet ou août, 3 chambres, belle plage, propre.

CHALET A LOUER

LAURENTIDES: A Rawdon, arbres, bord de la rivière, tranquille, très logeable.

DOMAINE STE-AGATHE: luxueux Bavaois, 5 1/2, chauffé, meubles Thibault, cheminée pierre, toit cathédrale.

SOMMET MONT-GABRIEL, 3 chambres, salle de séjour avec foyer, meublé à neuf.

COURS PRIVÉS

PROFESSEUR BRÉSILIEN, donne chez-lui ou à domicile, cours de portugais par la méthode situationnelle.

POUR CHANTEURS: Instituteurs, conférenciers et toutes les personnes qui ont des troubles vocaux dus à une gorge faible ou mauvaise respiration.

COMMERCES A VENDRE

CAMPING lac Bowker, 28 acres, piscine chauffée, lac artificiel, cantine, panorama exceptionnel.

HOMMES DEMANDÉS

LIVRAISON A DOMICILE

TRAVAIL: Distribution du journal aux abonnés d'un quotidien du matin et autres tâches qui s'y rapportent.

COURS

CAMP D'ÉTÉ EQUESTRE POUR ENFANTS Séjour de 2 à 4 semaines Enseignement équestre à tous niveaux par instructeur diplômé.

JACK CHARTON A: Tél.: (514) 342-1618 Réservez dès maintenant Inscriptions limitées à 20 par session.

DEMANDES D'EMPLOI

JEUNE AVOCATE, récemment admise au barreau, recherche poste dans étude légale.

ENTREPRENEURS

BRIQUE, FOYER, PIERRE, ciment, cheminée, joints, menuiserie générale, balcon, escalier.

FEMMES DEMANDÉES

SECRÉTAIRE BILINGUE Membre d'une grande étude d'avocats, spécialiste en Droit de famille, recherche Secrétaire personnelle.

DACTYLO/RÉCEPTIONNISTE

Agence de publicité recherche une dactylo-réceptionniste bilingue.

BUREAU-NOTAIRE

Dactylo avec expérience Tél.: 526-6768

FEMMES DEMANDÉES

INFIRMIÈRE LICENCIÉE Avec au moins 10 ans d'expérience, pour occuper poste de surveillance, le jour de 7:30 hres à 15:30 hres, dans hôpital pour malades chroniques de plus de 100 lits.

AUXILIAIRES LICENCIÉES Pour travail à temps régulier, le soir de 15:30 hres à 23:30 hres.

AUXILIAIRE DENTAIRE Expérience requise en prévention, explications de plans de traitements.

GARDIERES GARDIENNE DEMANDÉE à domicile, pour fille de 18 mois, mardi, mercredi, jeudi, rue Bedford (Côte-des-Neiges).

FERMES A VENDRE

HAM NORD: ferme de 110 acres, maison meublée, chauffage électrique, thermostat dans chaque pièce, bâtiment et 3 garages.

HOMMES OU FEMMES DEMANDÉS PHARMACIEN ou assistant-pharmacien (Pharmacie) Pour travail à Sherbrooke.

HOMMES ET FEMMES DEMANDÉES \$1,000 et plus par mois, temps plein, partiel, représentants (es) indépendants (es) aucun investissement.

HOMMES ET FEMMES DEMANDÉES

COMMUNAUTÉ URBAINE DE MONTRÉAL (offres d'emplois) SERVICE D'ASSAINISSEMENT DES EAUX LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE MONTRÉAL recherche des candidats aptes à remplir les fonctions énumérées plus bas:

SURVEILLANT DE TRAVAUX

NATURE DE L'EMPLOI: Surveille les travaux de construction d'intercepteurs, de collecteurs, de raccordements, de stations de pompage et autres travaux connexes.

ADMISSIBILITÉ AU CONCOURS

INSTRUCTION: être détenteur d'un diplôme d'un institut de technologie reconnu ou d'un Cégep, option génie civil.

TECHNOLOGUE (Génie civil)

NATURE DE L'EMPLOI: Étudie, conçoit, réalise divers projets relatifs à l'épuration des eaux; exécute des travaux d'arpentage sous la surveillance d'un ingénieur.

ADMISSIBILITÉ AU CONCOURS

INSTRUCTION: être détenteur d'un diplôme d'un institut de technologie reconnu ou d'un Cégep, option génie civil.

AIDE-TECHNIQUE

NATURE DE L'EMPLOI: Assiste un ingénieur ou un technologue dans l'exercice de sa fonction. Participe à des travaux en remplissant des tâches secondaires.

ADMISSIBILITÉ AU CONCOURS

INSTRUCTION: deux (2) ans d'expérience pertinente à la fonction. Une expérience supérieure de la construction pourrait compenser pour le diplôme susmentionné.

CHAÎNEUR

NATURE DE L'EMPLOI: Participe à des travaux d'arpentage en surface et en tunnel, sous la surveillance d'un technologue ou d'un ingénieur.

ADMISSIBILITÉ AU CONCOURS

INSTRUCTION: posséder un diplôme équivalent à une 9ième année d'études.

Langues: parler et écrire le français ou l'anglais et avoir une connaissance pratique de la langue seconde.

DURÉE DES EMPLOIS

Ces emplois sont considérés comme permanents pour la durée des travaux pour lesquels ils ont été créés, c'est-à-dire pour une période variant entre 4 et 8 ans, si le travail de l'employé est satisfaisant.

AVANTAGES SOCIAUX

Vacances, congés de maladie, assurance-maladie, assurance-vie et fonds de pension.

NATURE DES EXAMENS

Des examens porteront sur: a) les langues française et anglaise; b) la technique appropriée. D'autres tests écrits ou oraux pourront aussi être imposés pour juger de la compétence des candidats.

LISTE D'ÉLIGIBILITÉ

Les candidats qui obtiendront au moins 75% des points aux examens auront leur nom inscrit sur une liste de personnes éligibles à cette fonction.

INSTRUMENTS - MUSIQUE

PIANOS: acheteurs pour débutants, louons \$2.50 par semaine, option d'achat, vente \$149.

LOGEMENTS DEMANDÉS

PROFESSIONNEL cherche à louer maison ou grand logis, bas duplex, avec sous-sol, dans Outremont ou près Université de Montréal.

LOGEMENTS A LOUER

GRAND 6 1/2, bas duplex chauffé, balcon, garage, Edouard Montpetit, entre Legaré et Laviolette.

PERSONNEL

DU BONHEUR ENRG. Agence but amical, social matrimonial, veufs (ves) personnes seules.

PERSONNEL

AMASO: Service de rencontres Sérieux, 822 est Sherbrooke, suite 5, Marthe Gaudette, b.a., b.péd.b.ph.L es lettres Tél.: 524-3852.

PROPRIÉTÉS A VENDRE

70 Miles au Nord de Montréal, près Notre-Dame de la Merci, proximité lac, chasse et pêche.

PROPRIÉTÉS A VENDRE

OUTREMONT "cottage en pierre" Détaché, 10,960 pieds carrés de terrain, salon 23'4 x 14'8 avec foyer naturel.

CANTONS DE L'EST

Terrains près Bromont Développement de récréation et investissement. 50 milles de Montréal.

LAC DUPUIS

140 pieds de façade sur le lac, possibilité de construire une résidence unifamiliale en face de l'hôtel.

BOUCHERVILLE

Pour ceux qui veulent l'originalité, un foyer en pierre, une salle à dîner, venez voir ce magnifique bungalow.

BOUCHERVILLE

Vous cherchez un bungalow avec foyer, salle de jeux, grand terrain, appelez-moi j'ai ce qu'il vous faut.

les MOTS CROISÉS du Devoir

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

Horizontalement

- 1-Vêtement féminin. - Séparation de deux éléments d'un mot par l'intercalation d'un ou de plusieurs autres mots. 2-Intercalation d'une syllabe, d'une voyelle ou d'une consonne au milieu d'un mot. - Etain. 3-Courber en cintre. - Très petit. 4-Strophe d'un onze vers. - Lieu où l'on peut se mettre à l'abri. 5-Dit qu'une chose n'est pas vraie. - Fis un léger repas. 6-Faisons don. - Pareils. 7-Mariage. - Pas ailleurs. - Américain. 8-Adresse des questions à. 9-Organisme de forme circulaire. - Entourai. 10-Soulevement populaire. - Greffer. 11-Transpirai. - Irlande. 12-Marteau de couvreur. - Dans la mythologie scandinave, génie aérien qui symbolise l'air, le feu, la terre, etc.

Verticalement

- 1-Accompagner par civilité, une personne dont on a reçu la visite. 2-Avis. - Négligé. 3-Se dit des corps apparentés au benzène.

Solution d'hier

EVANGELISME CAR EVADERAI ULCKERER MALT SEAU MMBER SUD PALE LAI ORELLALETTE F NE FERRE BI NUJUR STEL EXACT VEULE R GORGER ISO JOUFUR CRET VENT ISOMERE

AVEC LE PETIT ROBERT... PAS DE PROBLÈME

Accord à trois sur la libération des prisonniers pakistanais

NEW DELHI (AFP) — Les entretiens des ministres des Affaires étrangères du Pakistan, de l'Inde et du Bangla Desh, commencés le 5 avril à New Delhi se sont terminés hier par la conclusion de deux accords, l'un entre les trois pays, le second entre l'Inde et le Pakistan.

Le texte complet du premier accord ne sera publié que ce soir, après le retour à Rawalpindi de la délégation pakistanaise qui a quitté New Delhi hier soir. De sources informées, on indique toutefois qu'il prévoirait la libération des 195 prisonniers de guerre pakistanais que le Bangladesh voulait faire passer en jugement pour crimes de guerre. Le Pakistan, de son côté, selon les mêmes sources, y ferait ses excuses pour les faits qui se sont produits pendant la guerre de libération de son ancienne province orientale.

Le second accord a fait l'objet d'un communiqué commun, indiquant que l'Inde et le Pakistan ont été d'accord pour poursuivre les discussions en vue du rétablissement des communications et des possibilités

de voyages entre les deux pays. L'accord prévoit également que les deux pays relâcheront tous les prisonniers faits après le dernier conflit.

Le résultat des entretiens a été qualifié de "bon" par M. Swaran Singh, ministre indien des Affaires étrangères, qui a souligné que ces deux accords contribueraient à la normalisation de la situation dans le sous-continent indien. Les remarques de M. Singh ont été approuvées par M. Kamal Hossain, ministre des Affaires étrangères du Bangladesh, et M. Aziz Ahmed, son homologue pakistanais.

Ce dernier a souligné que ces accords marquaient la fin de la période de "pénible", qui a suivi la guerre de 1971 et constituait "un pas important" vers la mise en application de l'accord de Simla entre l'Inde et le Pakistan. M. Ahmed, avant de regagner Rawalpindi, estime: "C'est au premier ministre du Bangladesh, Cheikh Mujibur Rahman, que revient essentiellement le crédit" des résultats positifs des entretiens.

La session extraordinaire sur les matières premières L'alternative est la collaboration dans l'interdépendance ou la méthode agressive

NATIONS UNIES (par l'AFP) — La session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies sur les matières premières et le développement s'est ouverte hier soir au siège de l'ONU sous la présidence de M. Leopoldo Benites (Equateur), président de la 27^e session ordinaire de l'assemblée.

Dès l'ouverture, M. Benites a évoqué la mémoire du président Georges Pompidou et l'assemblée, debout, observe une minute de silence.

Ensuite, sur proposition du représentant de l'Iran, M. Hoveyda, l'Assemblée renouvelle le mandat du bureau de l'Assemblée générale ordinaire de l'automne dernier et, en même temps, demande au président de cette session, M. Benites, de présider la session extraordinaire qui vient de s'ouvrir.

Sur proposition du groupe africain, l'assemblée décide ensuite de créer pour cette sixième session extraordinaire une commission plénière "AD HOC", commission unique dont le président participera de plein droit aux délibérations du bureau.

La parole est ensuite donnée au secrétaire général, M. Kurt Waldheim.

Après le discours du secrétaire général, l'assemblée s'ajourne à 1430 GMT

aujourd'hui, où elle ouvrira son débat général, commençant par une allocution du président de la république algérienne, M. Houari Boumédiène.

Monteront ensuite à la tribune le ministre des Affaires étrangères d'Argentine, M. Alberto Vignes, le ministre français des Affaires étrangères, M. Michel Jobert et le ministre des Affaires étrangères de la république fédérale-allemande, M. Walter Scheel.

Dans le discours qu'il a prononcé à la réunion inaugurale, le secrétaire général des Nations Unies, M. Kurt Waldheim, a souligné "l'urgence soudaine et dramatique" de la situation qui a motivé cette session et a déclaré que la question posée à cette dernière est celle de savoir si l'interdépendance croissante des nations du monde est "une force positive et non pas une force négative".

Il s'agit de savoir, a dit M. Kurt Waldheim, s'il est possible de s'entendre sur un système économique "plus équitable et plus pratique" qui tienne compte des liens qui relient étroitement les problèmes de la pauvreté, de la démographie, de l'alimentation, de la conservation des ressources naturelles, de la protection de l'environnement et des systèmes commerciaux et monétaires.

Le secrétaire général a estimé que les problèmes auxquels ont à faire face les gouvernements nationaux et les organisations internationales sont d'un ampleur et d'une complexité telles "qu'il n'est qu'un moyen, et un seul, de nous y atta-

quer: en coopération les uns avec les autres, au sein d'une véritable communauté des nations". "Aucun pays ou groupe de pays ne peut désormais espérer, en poursuivant des intérêts nationaux à court terme, surseoir même momentanément à l'aboutissement fatal des tendances actuelles", a-t-il ajouté.

Après avoir souligné que l'Assemblée générale des Nations Unies est un lieu où les divergences peuvent s'exprimer librement et être examinées dans un "esprit de coopération et non d'affrontement", le secrétaire général a proposé les six points suivants à l'"entreprise d'harmonisation d'une complexité à nulle autre pareille" placée devant l'Assemblée générale:

- La misère: "Il n'est pas de requête plus accablante contre notre civilisation actuelle que de voir les deux tiers de la population mondiale connaître encore de façon généralisée la misère la plus totale;
- La population mondiale: pendant les trois semaines de la présente session extraordinaire, la population de la planète augmentera de 4 millions d'êtres humains;
- L'alimentation: "Jamais, pendant ces dernières décennies, les réserves mondiales n'ont atteint un niveau aussi bas";
- L'énergie: "le monde vient soudain

de comprendre l'importance de l'énergie dans la vie de tous les jours. Les ressources naturelles qui fournissent cette énergie constituent l'un des éléments les plus précieux de notre patrimoine. Que pouvons-nous faire pour les conserver? Que faire pour éliminer le gaspillage?"

- Les dépenses militaires: "au cours des trois semaines de la présente session de l'assemblée, 14 milliards de dollars seront dépensés en armements";
- Le système monétaire mondial: "le système actuel ne fonctionne pas efficacement. Il est porteur d'une maladie des plus dangereuses, d'une véritable cancer: l'inflation. Si l'on ne parvient à enrayer l'inflation, il est vain de s'entretenir des prix".

En conclusion, le secrétaire général a notamment déclaré: "cette session extraordinaire procède de la conscience qu'il faut corriger les disparités dont souffre le monde actuel et atténuer les contrastes entre la richesse et la pauvreté, le désenchantement et l'espoir, le luxe insolent et le dénuement... Elle reconnaît la nécessité de concilier la souveraineté sur les ressources naturelles, les disponibilités en matières premières et la façon dont elles sont employées... Elle reconnaît la nécessité pressante d'instaurer une justice internationale économique et sociale plus grande."

Les Américains exposent un matériel qu'ils refusent de vendre, dit Brejnev

MOSCOU (AFP) — M. Leonide Brejnev, secrétaire général du PC de l'URSS, a reproché hier aux Etats-Unis d'exposer en Union soviétique du matériel ultramoderne et de refuser ensuite de le vendre à l'URSS.

Le numéro un soviétique a critiqué l'attitude américaine dans ce domaine au cours d'un entretien avec M. Frederick Dent, secrétaire américain au Commerce, qui venait d'inaugurer quelques instants auparavant une exposition de machines-outils. Soixante-seize sociétés américaines participent à cette exposition qui durera dix jours.

"C'est une exposition d'un genre très étrange. Vous nous apportez tout ce matériel et vous nous le montrez. Ensuite vous refusez de nous le vendre", a déclaré à M. Dent le secrétaire général du PC de l'URSS, à l'ouverture de l'entretien au Kremlin, en présence des journalistes.

M. Dent a souligné que les Etats-Unis étaient "très désireux" de vendre du

matériel à l'URSS "conformément aux intérêts pacifiques des deux pays" et a indiqué que l'administration américaine préparait un plan destiné à accélérer le processus permettant d'accepter ou de refuser la vente de certains équipements stratégiques à l'Union soviétique.

"Peut-être pourriez-vous demander au sénateur Jackson de s'en occuper", a suggéré M. Brejnev, évoquant ainsi indirectement l'amendement proposé par M. Jackson demandant que l'on refuse à l'Union soviétique des crédits et la clause de la nation la plus favorisée tant que le gouvernement de Moscou ne permettra pas aux citoyens soviétiques d'émigrer librement. "Je pense qu'il est préférable de laisser cela au Congrès", a répondu le secrétaire américain au Commerce.

M. Dent, arrivé dimanche à Moscou pour une visite de trois jours, a visité lundi les chantiers de la Kama, en Tar-

tarie, où une usine de camions, qui entrera en service en 1975, est en construction, s'est entretenu hier avec M. Mikhaïl Kouzmine, vice-ministre soviétique du Commerce extérieur, et a inauguré l'exposition américaine avant d'être reçu par M. Brejnev.

L'agence Tass souligne que l'entretien entre MM. Brejnev et Dent a eu "un caractère sérieux et constructif" et a permis un échange de vues "sur les problèmes de relations commerciales et économiques entre les Etats-Unis et l'URSS".

M. Brejnev a souligné, ajoute l'agence Tass, que "le développement des rapports commerciaux et économiques entre les deux pays, sur une base d'égalité totale en droit et d'avantages mutuels sans aucune discrimination, constitue un élément important de l'amélioration des relations soviéto-américaines."

Boumédiène sera reçu par Nixon

WASHINGTON (AFP) — Le président Nixon recevra demain à la Maison-Blanche le président de la république algérienne, M. Houari Boumédiène, a confirmé hier la Maison-Blanche.

Le secrétaire d'Etat, Henry Kissinger, participera à cet entretien et offrira ensuite un déjeuner en l'honneur du chef d'Etat algérien au département d'Etat. Le soir, le président Boumédiène sera l'hôte de M. Nixon pour "un dîner de travail informel".

L'Algérie a rompu ses re-

lations diplomatiques avec les Etats-Unis après la guerre de juin 1967 au Moyen-Orient, mais les relations entre les deux pays se sont améliorées au cours des derniers mois et, selon les milieux du département d'Etat, la question d'un rétablissement complet de ces relations sera discutée au cours de la visite de M. Boumédiène.

Ce sera le premier entretien du président Boumédiène avec M. Nixon depuis que celui-ci est entré à la Maison-Blanche. Le chef de l'Etat algérien se trouve actuellement à New York pour l'Assemblée générale spéciale des Nations Unies sur les matières premières.

Selon le porte-parole de la Maison-Blanche, M. Gerald Warren, les problèmes politiques et économiques auxquels s'intéressent les pays non-alignés figureront dans les entretiens Nixon-Boumédiène. Les questions relatives aux prix des produits industriels, aux matières premières et à l'inflation mondiale seront en particulier examinées par les deux chefs d'Etat, qui discuteront aussi des perspectives d'un règlement de paix au Moyen-Orient et des affaires bilatérales algéro-américaines.

Le secrétaire d'Etat, Henry Kissinger, s'était pour sa part déjà entretenu avec les dirigeants algériens au cours d'une escale à Alger qu'il avait faite pendant une de ses récentes tournées au Moyen-Orient.

L'affaire de la fausse signature de Wilson a des relents de Watergate

LONDRES (par l'AFP) — Les bureaux des avocats de M. Anthony Field, l'un des personnages centraux de l'affaire de la fausse signature de M. Harold Wilson ont reçu au cours du week-end dernier la visite de cambrioleurs, a révélé hier soir Scotland Yard.

Selon la police, les voleurs sont entrés par une fenêtre mal protégée et ont volé une petite somme d'argent. Scotland Yard s'est gardé de tout commentaire sur ce vol mais a toutefois indiqué que plusieurs autres bureaux dans le quartier alentour, (celui de Mayfair) avaient eux aussi été cambriolés au cours du week-end par quelqu'un usant des mêmes méthodes.

Ce vol vient ajouter un élément mystérieux à l'affaire soulevée il y a bientôt une semaine par deux journaux britanniques et concernant les opérations immobilières de certaines personnes proches du premier ministre. Hier matin, M. Ronald Milhenc, avec qui M. Field était en transactions, avait déjà rendu les choses plus obscures en annonçant qu'il avait détruit la lettre qui portait la fausse signature de M. Wilson.

Le Washington Post paraît en retard

WASHINGTON (AP) — Le "Washington Post" a paru hier malgré une grève observée par 900 de ses journalistes, photographes et employés d'administration, qui réclament des relevements de salaires. L'édition est sortie avec une heure de retard environ. D'autre part, la grève se poursuit depuis trois semaines à la United Press International, où les journalistes réclament une nouvelle convention collective.

Dans une déclaration faite à la presse, M. Milhenc a en effet affirmé avoir brûlé la lettre, écrite sur le papier personnel du premier ministre et portant une fausse signature de M. Wilson, dans la cheminée de sa maison de Wolverhampton. "J'ai décidé de m'en débarrasser, a-t-il déclaré, après avoir reçu un coup de téléphone au cours duquel un homme, dont j'ai cru reconnaître la voix, a menacé de me tuer, si je donnais la lettre à la police."

C'est après la publication par le Daily Mail d'une photocopie de la signature et de l'en-tête que Scotland Yard avait ouvert une enquête pour tenter de retrouver l'original de la lettre qui, selon le jour-

nal, mettait en cause l'entourage immédiat de M. Wilson.

D'autre part, M. Alan Main, le directeur d'une firme de promotion immobilière qui avait révélé à la presse que l'entourage de M. Wilson avait été mêlé à des opérations immobilières, a affirmé que le dossier de l'affaire avait été volé. "Quelqu'un s'est introduit dans mon bureau et a dérobé ces papiers," a-t-il déclaré. Ces papiers auraient été mystérieusement remis à la police.

M. Main a précisé que le dossier contenait de nombreux détails portant sur l'achat d'un terrain appartenant à Mme Marcia Williams, secrétaire politique du premier ministre.

Nixon demande un délai de 15 jours

WASHINGTON (AFP) — La Maison-Blanche a demandé hier soir un délai supplémentaire de deux semaines avant de fournir des documents réclamés par la commission judiciaire de la Chambre des représentants chargée d'enquêter sur le bien-fondé d'une procédure de destitution contre le président Richard Nixon.

La commission, dirigée par le représentant démocrate Peter Rodino, s'était impatientée du retard mis par les conseillers juridiques de M. Nixon à répondre à sa demande formulée il y a six semaines. Elle avait fixé comme date limite le mardi 9 avril et, au cas où elle n'aurait pas obtenu satisfaction, elle laissait planer la menace d'une réquisition d'autorité de ces pièces. Il s'agit de 42 bandes magnétiques et autres documents relatifs à certaines conversations du président Nixon avec quelques-uns de ses conseillers les plus proches, notamment au printemps dernier, croit-on savoir, concernant en particulier la possibilité d'irrégularités financières au cours de la dernière campagne présidentielle.

L'avocat de M. Nixon, M. James St. Clair, explique, dans une lettre rendue publique par la Maison-Blanche, qu'un examen du matériel demandé est actuellement en cours et pourra être terminé à la fin des vacances parlemen-

taires de Pâques, c'est-à-dire vers le 22 avril.

La lenteur mise par la Maison-Blanche à répondre aux demandes de la commission judiciaire de la Chambre a été, au cours des dernières semaines, l'un des facteurs incitant un nombre croissant de membres du Congrès à prévoir que les perspectives d'un vote de la Chambre pour l'"impeachment" de M. Nixon ne cessent de se renforcer.

Dans sa lettre, qui est adressée au conseiller juridique de la Commission, M. John Doar, l'avocat du président annonce que "du matériel supplémentaire" sera fourni à la commission, mais il ne précise pas dans quelle mesure les documents qui seront communiqués par la Maison-Blanche correspondront à ceux demandés par la commission.

M. St. Clair se contente d'émettre l'espoir que les documents qui seront livrés à la commission lui permettront de conclure son enquête "rapidement".

Le conseiller juridique présidentiel exprime également l'espoir que la commission prendra avant les vacances de Pâques une décision au sujet de la possibilité de sa participation aux débats visant à préparer le dossier du chef de l'Exécutif, avant de le soumettre à la Chambre.

iw.h.perron

Perron vous aide à sillonner sans sourcilier

TOUJOURS A L'AVANT-GARDE

Ariens

Jardinez à la "Façon Perron"!

Qu'il s'agisse d'un potager ou d'un jardin d'ornement, le jardinage exige beaucoup d'énergie pour bêcher, herser et fournir au sol les engrais nécessaires. D'autre part, grâce à un motoculteur Ariens, cela peut devenir un passe-temps des plus agréables.

Ariens est le premier fabricant d'Amérique de motoculteurs pour le jardinage; il vous offre trois gammes de modèles: les séries Jet et Rocket à propulsion par engrenage et un tout nouveau modèle à propulsion par chaîne. D'une puissance de 3 à 7 cv., certains modèles comportent deux vitesses avant et arrière et les poignées jumelées que vous déplacez de manière à ne pas pénétrer les sillons labourés. Si vous comparez les caractéristiques et le rendement d'un motoculteur Ariens, vous direz comme nous: "Quel outil indispensable".

NOUS ASSURONS L'ENTRETIEN DE L'EQUIPEMENT QUE NOUS VENDONS.

iw.h.perron

515, boul. Labelle, Chomedey, Laval
Tel.: 332-3610

1/2 mille au nord du pont de Cartierville
Vaste terrain de stationnement gratuit. CHARGES
Heures d'affaires: Lun - ven 8 00 à 6 00
Sam 8 00 à 5 00

VITE...VITE...VOTRE

SUPERLOTTO

QUANTITÉ LIMITEE

TIRAGE: 19 AVRIL

GROS LOT: \$200,000

Carrières et Professions

Voir autres Carrières et Professions, en page 11

MÉDECINS DEMANDÉS

Omnipraticiens demandés pour la région d'Abitibi-Ouest. Possibilité d'avoir leurs bureaux dans les locaux de l'hôpital.

Privilèges accordés en médecine, pédiatrie, obstétrique.

Faire demande au:

**Directeur médical ou directeur général,
Hôpital St-François d'Assise
La Sarre, Abitibi-Ouest,
Tél.: 819-333-2311**

LE COLLÈGE ÉDOUARD-MONTPETIT

recherche

DIRECTEUR DES SERVICES DE L'ÉQUIPEMENT

Concours no: 74C4

Attributions:

Sous l'autorité du Directeur général, le directeur des services de l'équipement est responsable de l'administration de tous les biens matériels du collège.

Il est notamment responsable du service des magasins (entreposage, inventaire), du service des achats (commandes, soumissions, réception), du service des terrains et bâtiments (opération, entretien, réparations, transformations, rénovations, constructions), des services alimentaires (cafétérias, casse-croûtes, salles-à-manger, machines-distributrices), du service des transports (organisation, coordination avec les commissions régionales).

Qualifications requises:

- Diplôme universitaire en génie ou en architecture, ou une formation jugée équivalente.
- Expérience pertinente, dont au moins 3 ans à titre de responsable dans un poste comportant des responsabilités de direction.

Salaires:

Jusqu'à un maximum de \$21,456, par année selon l'expérience et les qualifications.

Faire parvenir votre curriculum vitae pour vendredi, le 26 avril 1974, au:

**Service du Personnel,
Collège Édouard-Montpetit,
945, chemin Chamby,
Longueuil J4H 3M6**

CHEF DES SERVICES DU SÉCRÉTARIAT

Poste vacant au Secrétariat de Domtar Limitée. Lieu de travail: siège social à Montréal.

LE POSTE:

Le titulaire sera responsable des services du secrétariat au siège social, tels que demandés par la Société et ses filiales, y compris la préparation et l'envoi de rapports gouvernementaux, préparation d'assemblées des actionnaires de la Société, modifications affectant la structure juridique de la Société, ainsi que la surveillance des opérations de classement du secrétariat.

LE CANDIDAT:

Doit avoir terminé au minimum ses études secondaires et avoir acquis de 3 à 5 années d'expérience pertinente. Une qualification au C.I.S. sera considérée comme un atout, et le bilinguisme est obligatoire pour ce poste.

La Société offre un programme complet d'avantages sociaux et un salaire de début proportionnel aux antécédents et à l'expérience.

Discrétion assurée. Veuillez adresser votre curriculum vitae en rappelant le dossier no M 4/37 a.

**Services d'emploi
Domtar Limitée
B.P. 7210
Montréal (Québec)
H3C 3M1**



PROGRAMMEUR

Réf.: 04-16-05 A

La Commission scolaire régionale Côte-Nord requiert les services d'un programmeur pour son service de l'informatique au Centre administratif de Baie-Comeau.

NATURE DU TRAVAIL

Le rôle principal et habituel de l'employé de cette classe consiste à élaborer des programmes destinés au traitement de données par ordinateur à partir de systèmes dont le cadre général est établi par l'analyste en informatique.

ATTRIBUTIONS CARACTÉRISTIQUES

Le programmeur établit et prépare les diagrammes généraux et détaillés des programmes; il codifie des données de façon logique; il prépare les informations pour essais; il teste et met les programmes à point; il prépare la documentation de programmes tels que les cahiers de procédures, les manuels d'opération et autres normes de documentation requises.

Le programmeur évalue, rectifie et épure les programmes existants pour tenir compte des changements dans les exigences des systèmes ou dans les structures de l'équipement.

Il peut également participer à différentes phases de l'analyse de systèmes en effectuant certains travaux de manière à en dégager l'analyste en informatique.

Le programmeur peut également initier un personnel subalterne, distribuer le travail et le vérifier.

Il sera appelé à assurer le fonctionnement de l'équipement périphérique et des appareils électromécaniques classiques.

Au besoin, il peut être appelé à accomplir toute autre tâche connexe.

QUALIFICATIONS REQUISES

Scolarité et expérience

Posséder un diplôme d'études collégiales professionnelles, avec champ de spécialisation approprié, ou posséder un diplôme ou une attestation d'études dont l'équivalence est reconnue par l'autorité compétente.

TRAITEMENT

Traitement pouvant atteindre \$11,624.00 selon expérience et qualifications.

Toutes les personnes intéressées devront faire parvenir leur demande accompagnée de leur curriculum vitae en mentionnant le numéro indiqué plus haut à l'attention du soussigné avant 5.00 heures p.m. le 19 avril 1974.

**C.-H. CHARBONNEAU, DIRECTEUR
SERVICES AU PERSONNEL**

**LA COMMISSION SCOLAIRE
RÉGIONALE CÔTE-NORD
275, boul. LaSalle — Baie-Comeau, Qué.**

LA COMMISSION SCOLAIRE VAL-MONTS

Recherche les services

d'un ORTHOPÉDAGOGUE

Nature de l'emploi:

Travailler auprès d'enfants en difficulté d'apprentissage.

Qualifications requises:

Formation de niveau universitaire en orthopédagogie (1er cycle).

Entrée en fonction:

Le premier (1er) août ou le premier (1er) septembre 1974.

Faire parvenir curriculum vitae complet pour le 17 avril 1974, à:

**Monsieur Normand Bergeron
Directeur général
Commission scolaire Val-Monts
825, rue Crevier
LA PROVIDENCE J2T 1T1**

HÔPITAL GÉNÉRAL DE 209 LITS

RECHERCHE

DIRECTEUR FINANCIER

Qualifications:

C.A., C.G.A. ou autres diplôme universitaire terminal en Sciences comptables.

Doit posséder expérience pertinente au milieu hospitalier. Salaire et conditions de travail en conformité avec les normes du M.A.S.

Inscription:

Faire parvenir votre demande accompagnée de votre curriculum vitae avant le 17 avril 1974 à:

**Directeur général,
Hôpital Ste-Croix,
570 rue Hériot,
Drummondville, Qué.**

Toute offre de service sera traitée confidentiellement.

COMMISSION SCOLAIRE VAL-MONTS

OFFRE D'EMPLOI

Directeur des Services du personnel et Secrétaire général

Attributions caractéristiques:

À titre de Directeur des Services du personnel, il planifie, organise, coordonne et évalue l'ensemble des activités relatives au recrutement, à la sélection du personnel, à son perfectionnement et à son évaluation, de même qu'à l'application des conventions collectives concernant les diverses catégories de personnel.

À titre de Secrétaire général, il organise et coordonne des activités de secrétariat pour l'ensemble de la commission et, en particulier, pour le Conseil des commissaires, le Comité exécutif et le Directeur général.

Dans les deux fonctions, il accomplit toute autre tâche que lui confie le Directeur général.

Qualifications requises:

- Diplôme universitaire de préférence en relations industrielles ou en administration (option "personnel");
- Huit (8) années d'expérience pertinente en administration du personnel ou dans un poste de cadre;
- Une bonne connaissance des activités de secrétariat.

Conditions de travail:

Selon la politique administrative et salariale du ministère.

Traitement: minimum \$12,637, maximum \$20,370.

Début de l'emploi:

Début du mois de juin 1974.

Tout candidat intéressé par la présente offre d'emploi doit faire parvenir son curriculum vitae complet pour le 16 avril 1974, à 16h.00, à:

**Commission scolaire Val-Monts
a/s M. Normand Bergeron
Directeur général
825, rue Crevier
La Providence J2T 1T1**

NOUS POUVONS VOUS FORMER POUR ACCÉDER À UN POSTE IMPORTANT DANS LA GESTION DU COMMERCE DE DÉTAIL !

Un commerce de détail en pleine expansion, exploitant des magasins dans tout le Canada, a des vacances immédiates dans son programme de formation à la gérance d'un magasin. Nos gérants de magasin gagnent entre \$12,000 et \$40,000 par an et même davantage.

La formation:

- se fait sur place et comprend une série d'affectations, complétée par des séminaires et des conférences: suit un programme consigné par écrit.
- est un programme intensif de formation, suffisamment flexible pour qu'il puisse être adapté à l'habileté et à l'expérience individuelles;
- comprend des tests et des projets en plus de l'expérience pratique.

VOUS VOUS QUALIFIEZ pour cette possibilité de formation, unique si vous êtes diplômé d'une école secondaire ou diplômé tout dernièrement en administration du commerce, et si vous avez l'habileté et l'ambition d'accéder à un poste important dans le commerce de détail.

Les intéressés sont priés d'adresser leur curriculum vitae à:

Zellers

a/s du GÉRANT DU PERSONNEL
5250, boul. Décarie, Montréal, Qué. H3X 3T9
Seules les demandes écrites seront considérées.

CENTRE D'ACCUEIL STE-TRINITÉ

LONGUEUIL

Centre d'accueil pour adultes

Offre d'emploi DIRECTEUR(TRICE) GÉNÉRAL(E)

Fonctions:

Relève directement du Conseil d'administration. Assume toutes les fonctions attribuées par la loi et les règlements sur les services de santé.

Exigences:

- Diplôme universitaire en administration.
- Expérience dans le milieu.

Rémunération:

Suivant les normes du ministère des Affaires sociales et selon les qualifications du candidat.

Toute candidature et curriculum vitae seront adressés au:

**Président du Conseil d'administration,
Centre d'Accueil Ste-Trinité,
15, avenue Pratt,
Longueuil, Qué.**

Les candidatures reçues après le 10 mai 1974 seront refusées.

LE C.I.S.C. RIVIÈRE-DES-PRAIRES

DIRECTEUR GÉNÉRAL

FONCTIONS:

Sous l'autorité du Conseil d'Administration et en collaboration avec les comités de citoyens, il voit à ce que les orientations, objectifs et priorités définis par les citoyens soient respectés dans l'implantation du C.I.S.C.

Il voit au fonctionnement régulier des activités: planification, coordination, administration selon l'orientation et la définition du C.I.S.C. de Rivière-des-Prairies.

Il fait le lien entre le Conseil d'Administration, le Comité de Coordination, les équipes pluridisciplinaires et les groupes d'action populaire.

Il s'assure que toute l'information nécessaire à ces groupes circule librement.

EXIGENCES:

- Partager les objectifs et orientations du C.I.S.C. Rivière-des-Prairies.
- Posséder une expérience de travail dans un organisme à caractère social dont au moins 2 ans avec un groupe populaire ou un comité de citoyens.
- Avoir détenu un poste de coordination ou de direction.
- Connaître la Loi 65 et les C.I.S.C.
- Posséder un esprit créateur et de synthèse.
- Être apte à travailler en équipe pluridisciplinaire et à coordonner des groupes de travail.

SALAIRE:

Selon les qualifications.

Faire parvenir un curriculum vitae avant le 10 mai 1974 au:

**C.I.S.C. Rivière-des-Prairies
7590 est, boul. Gouin
Montréal H1E 1A3**

OFFRE D'EMPLOI

POSTE:

Directeur de l'Administration des Programmes

SOMMAIRE DES RESPONSABILITÉS:

Sous l'autorité du Directeur général, il a la responsabilité de l'administration des programmes de consultation psycho-sociale.

TÂCHES:

- Voir au maintien d'une dynamique qui permet la définition des objectifs opérationnels des programmes et leur évaluation progressive;
- coordonner l'exécution des programmes sous sa responsabilité;
- contrôler l'actualisation des standards de pratique professionnelle;
- voir à l'application des politiques et procédures établies dans l'établissement;
- participer à l'embauchage et au congédiement du personnel sous sa responsabilité;
- participer à différents comités ou réunions pertinents à sa fonction.

EXIGENCES DU POSTE:

- Formation académique: Diplôme universitaire en service social.
- Expérience: 5 ans dans le domaine du Service Social.
- Appartenance à une Corporation: Corporation des Travaillistes Sociaux Professionnels de la Province de Québec.
- Qualités: dynamisme, sens de l'organisation et aptitude à diriger une équipe de travail.

CONDITIONS:

- Echelle de salaires du ministère des Affaires sociales;
- Prime de responsabilité;
- Bénéfices sociaux des cadres pour les secteurs publics et para-publics.

DATE:

Faire demande en adressant copie du dernier diplôme obtenu, attestation de l'expérience et curriculum vitae d'ici le 16 avril 1974 au:

**Directeur général,
Le Service Social de l'Ouest Québécois Inc.
282, 1ère Avenue Est,
Amos, Qué.
J9T 1H3**

ANALYSTE EN COMMERCIALISATION

La plus grande société de fiducie au Canada recherche pour son Bureau Chef, les services d'un Analyste en Commercialisation.

Le titulaire sera responsable au directeur du Service d'Évaluation du Marché et aura la responsabilité pour la formulation et la mise à exécution des projets de recherche qui lui seront assignés. Le candidat doit au moins posséder un baccalauréat en commerce ou en administration des affaires (concentration Marketing). De préférence, il aura travaillé quelques années dans la recherche, soit avec une société de fiducie, une banque, ou une institution financière.

Le bilinguisme est essentiel.

Le salaire sera en fonction des qualifications et de l'expérience.

Excellents bénéfices sociaux.

S.V.P. adressez, sous pli confidentiel, les détails de votre formation et de votre expérience, indiquant le salaire désiré à:

**James A. McCann
Agent au Personnel
Service du Personnel
630 ouest, boul. Dorchester
6e étage
Montréal, P.Q.**

COMPAGNIE TRUST ROYAL

VÉRIFICATION INTERNE

Domtar Limitée, une société canadienne de première importance et très diversifiée, recherche les services d'un comptable ayant, de préférence, un diplôme C.A. ou R.I.A. L'objectif principal de ce poste est de procéder à des vérifications des fonctions de direction ainsi que des opérations de la société dans les usines et les bureaux situés à travers le pays. La société exploite trois principaux marchés de produits des pâtes et papiers, matériaux de construction et produits chimiques.

On encouragera le candidat à obtenir le diplôme de Certified Internal Auditor; C.I.A. (Vérificateur interne certifié) par sa participation à des cours appropriés ainsi qu'à un programme de formation maison. Membre d'une équipe de six vérificateurs relevant d'un chef de bureau, il devra s'attendre à voyager pendant 40% du temps. La connaissance de la langue anglaise est essentielle pour ce poste.

Ce poste est intéressant pour les personnes gagnant entre \$12 000 et \$14 000.

La société offre un programme complet d'avantages sociaux et un salaire de début proportionnel aux antécédents et à l'expérience.

Discrétion assurée. Veuillez adresser votre curriculum vitae en rappelant le dossier No. M 4/55 à:

**Services d'emploi
Domtar Limitée
B.P. 7210
Montréal (Québec)
H3C 3M1**



COMMISSION SCOLAIRE VAL-MONTS

OFFRE D'EMPLOI

RÉGISSEUR DES SERVICES DE L'ÉQUIPEMENT

Attributions:

Sous l'autorité du Directeur général, il est responsable des Services de l'équipement:

- service de l'entretien:
 - prévention,
 - réparations,
 - sécurité, des bâtiments et des terrains;
- service de l'approvisionnement:
 - réquisitions,
 - achats,
 - inventaires,
 - contrôles,
 - expédition,
 - réception.

Il dirige le personnel ouvrier et le personnel du service des achats. Il accomplit toute autre tâche que lui confie le Directeur général.

Qualifications requises:

- Posséder un certificat de qualification valide pour l'exercice d'un métier pertinent à l'exercice de ses fonctions;
- Dix (10) années d'expérience diversifiée dans le champ de l'équipement.

Conditions de travail:

Selon la politique administrative et salariale du ministère.

Traitement: minimum \$11,329, maximum \$14,901.

Début de l'emploi:

Le plus tôt possible.

Tout candidat intéressé par la présente offre d'emploi doit faire parvenir son curriculum vitae complet pour le 16 avril 1974, à 16h.00, à:

**Commission scolaire Val-Monts
a/s M. Normand Bergeron
Directeur général
825, rue Crevier
La Providence J2T 1T1**

POSTES DISPONIBLES

HÔPITAL DE L'UNGAVA — FORT CHIMO — NOUVEAU QUÉBEC

Cet hôpital a une capacité de 11 lits. La population de Fort Chimo est de 770 dont 649 Inuit. Les cinq villages satellites ont une population variant de 100 à 300 personnes et, dans chacun d'eux, une infirmière autorisée y dispense les soins préventifs et curatifs.

POSTES

**DIRECTEUR
DES SERVICES
PROFESSIONNELS**

FONCTIONS

- Exercer la médecine générale.
- Assumer les responsabilités de directeur des services professionnels.
- Diriger et superviser les services infirmiers et sanitaires des infirmières des postes dans la région de l'Ungava.

EXIGENCES

- Médecin diplômé, membre du Collège des Médecins de la Province de Québec.
- Bonne connaissance de la langue française et anglaise.
- Engagement minimal d'un an.

TRAITEMENTS

- Salaire selon expérience.
- Prime nordique.
- Allocation pour charges spécifiques.
- Supplément pour conditions particulières de travail.

**TECHNICIEN(NE) EN
LABORATOIRE
MÉDICAL**

FONCTIONS

- Assumer la responsabilité du laboratoire médical.
- Faire toutes les analyses prescrites par le médecin.

EXIGENCES

- Diplômé(e) en technologie médicale.
- Bonne connaissance de la langue française et anglaise.
- Engagement minimal d'un an.

TRAITEMENTS

- Selon expérience et qualifications.
- Prime nordique.

INFIRMIER(E)
HYGIÉNISTE

FONCTIONS

- Appliquer les programmes d'hygiène à court et long terme.
- Participer à la formation du personnel infirmier en hygiène.
- Diriger et superviser le travail du personnel du département.

EXIGENCES

- Licence A.I.P.Q.
- Post-scolaire en hygiène ou expérience pertinente.
- Bonne connaissance de la langue française et anglaise.
- Engagement minimal d'un an.

TRAITEMENTS

- Selon expérience et qualifications.
- Semaine de travail de 40 heures.
- Prime de responsabilité.
- Prime nordique.

Faire parvenir offre de service et curriculum vitae d'ici le 26 avril 1974 à:

**Mademoiselle Francine Dupont
Service des Affaires sociales
Direction générale du Nouveau-Québec
Ministère des Richesses naturelles
1530, Boul. de l'Entente
Québec, Qué.
G1A 1P3
Tél.: 643-4645**

Carrières et Professions

LA SOCIÉTÉ DES ACADIENS DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Poste :

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Qualifications :

- Aptitudes pour l'administration et la gestion du personnel;
- Facilité pour s'exprimer en public, tant en anglais qu'en français;
- Maîtrise parfaite du français parlé et écrit;
- Disponibilité pour déplacements;
- Connaissance du milieu et des aspirations de la communauté francophone.

Salaires : \$14,000 et plus, suivant l'expérience et les qualifications.

Endroit : Moncton, N.-B.

Veillez faire parvenir votre demande, accompagnée d'un curriculum vitae, avant le 15 avril 1974 à l'adresse suivante :

La Société des Acadiens du N.-B.
80, rue Church
Moncton, N.-B.
E1C 4Z2

POSTES de Direction

Une expansion d'envergure permet à notre société d'accueillir plusieurs candidats d'expérience qui voudraient occuper rapidement des postes de direction soit au siège social, soit dans une succursale, en dehors de Montréal.

Faire parvenir curriculum vitae au directeur des ressources humaines.

TRUST GÉNÉRAL

909 ouest, boul. Dorchester
Montréal H3B 2G7



Fonction publique Canada

Public Service Canada

CONCOURS OUVERTS ÉGALEMENT AUX HOMMES ET AUX FEMMES

Travaux de recherche au sein de la Commission géologique du Canada, Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources

GÉOLOGUE DU PRÉCAMBRIEN

Traitement jusqu'à \$24,262

LIEU: Ottawa
No du concours: 74-110-11

Division de la géologie régionale et économique

FONCTIONS: Sous la direction générale du chef, Sous-division du précambrien, exécuter des études géologiques sur les zones volcaniques et sédimentaires déformées, ainsi que sur les terrains métamorphiques et plutoniques du bouclier précambrien afin de connaître la structure géologique, les corrélations régionales, les évolutions géologiques et les possibilités en ce qui a trait à la présence de minéraux, établir des cartes géologiques et rédiger les rapports appropriés aux fins de publication.

QUALITÉS REQUISES: Diplôme universitaire ou niveau du doctorat avec vaste expérience en recherche et connaissance étendue du bouclier précambrien; ou un diplôme inférieur et expérience dans des recherches connexes au cours desquelles le candidat aura manifesté la capacité d'accomplir de son propre chef des recherches équivalentes à celles requises pour l'obtention d'un doctorat. Ce poste nécessite la connaissance de l'anglais ou du français.

SPÉCIALISTE - GÉOLOGIE MARINE DU QUATERNAIRE

Traitement jusqu'à \$24,262

LIEU: Vancouver
No du concours: 74-110-13

Division de l'étude des terrains

FONCTIONS: Sous la direction générale du chef de la Section des études marines et côtières, planifier et diriger, tout en y participant, les travaux scientifiques d'un nouveau service de recherches marines à Vancouver; ces travaux comprennent des programmes visant la cartographie du fond marin et les matériaux côtiers et l'établissement des caractéristiques sédimentologiques, géochimiques et techniques, ainsi que des recherches touchant les processus de dispersion des sédiments et leur stabilité, l'histoire du Quaternaire, les caractéristiques des terrains et les applications environnementales et techniques de la géologie marine de surface aux eaux côtières et éloignées de la côte Pacifique du Canada.

QUALITÉS REQUISES: Diplôme universitaire ou niveau du doctorat dans les sciences géologiques ou un domaine connexe et une vaste expérience en recherches marines apparentées aux fonctions susmentionnées. Il est souhaitable que le candidat ait une aptitude manifeste à la gestion dans un milieu scientifique et à la coordination des travaux accomplis par d'autres. La connaissance de l'anglais est essentielle à ce poste.

SPÉCIALISTE - GÉOLOGIE MARINE DU QUATERNAIRE

Traitement jusqu'à \$16,055

LIEU: Ottawa
No du concours: 74-110-16

FONCTIONS: Sous la direction générale du chef de la Section des études marines et côtières, faire la description des milieux sédimentaires et des caractéristiques des terrains sur les côtes et au large, inventurer les matériaux du fond marin, dresser l'histoire géologique du Quaternaire et préparer les cartes de la géologie marine superficielle de l'Arctique canadien. Étudier les processus régissant la dispersion et la stabilité des sédiments en fonction des dangers et difficultés des travaux techniques marins.

QUALITÉS REQUISES: Diplôme universitaire ou niveau du doctorat dans les sciences géologiques. Il est souhaitable que les candidats aient de l'expérience dans les travaux à pied-d'œuvre et une connaissance des techniques utilisées en géophysique et en géologie marine en vue de l'étude de la géologie de surface dans un milieu lacustre ou marin. Ce poste nécessite la connaissance de l'anglais ou du français.

INGÉNIEUR - GÉOLOGUE

Traitement jusqu'à \$16,055

LIEU: Ottawa
No du concours: 74-110-14

FONCTIONS: Sous la direction du chef de la Section du génie géologique et de l'environnement, étudier les processus fondamentaux des éboulements dans les zones montagneuses en faisant une analyse approfondie des tensions sur les joints et les failles des masses rocheuses dans lesquelles des bris se produisent de diverses façons. Les facteurs géologiques et environnementaux qui causent l'instabilité de ces talus afin qu'il soit possible de déterminer leur comportement mécanique et son étendue à l'échelle régionale.

QUALITÉS REQUISES: Diplôme universitaire ou niveau du doctorat en génie géologique ou dans une discipline connexe incluant préférentiellement l'étude de la déformation des structures rocheuses ou l'analyse des structures géologiques. L'expérience pratique est souhaitable, surtout dans la mécanique des roches, mais non essentielle. Ce poste exige la connaissance de l'anglais ou du français.

GÉOLOGUE DU QUATERNAIRE

Traitement jusqu'à \$16,055

LIEU: Ottawa
No du concours: 74-110-17

FONCTIONS: Sous la direction du chef de la Section des travaux régionaux, exécuter des études sur la géologie du Quaternaire dans diverses régions du Canada afin de déterminer la nature et la répartition des reliefs et des dépôts, non consolidés, leurs caractéristiques stratigraphiques et la structure régionale, et préparer des cartes géologiques et des rapports aux fins de publication.

QUALITÉS REQUISES: Diplôme universitaire ou niveau du doctorat en géologie ou géographie avec spécialisation et expérience dans la recherche sur la géologie du Quaternaire, en géographie physique ou en géomorphologie. Ce poste exige la connaissance de l'anglais ou du français.

Le formulaire de demande d'emploi PSC 367-401 que l'on peut se procurer dans les bureaux de poste et dans les Centres de la main-d'œuvre du Canada et bureaux de la Commission de la fonction publique du Canada doit être envoyé à l'adresse qui suit avant le 21 MAI 1974 aux:

M. J. Lewin - Agent de dotation
Cadres des sciences et de la technologie
Commission de la Fonction publique du Canada
Tour "A", Place de Ville
Ottawa (Ontario) K1A 0M7.

Prière de rappeler dans toute correspondance le numéro de concours approprié. Les dispositions de la Loi sur l'emploi dans la Fonction publique s'appliquent aux nominations dans le cadre de ce concours.

Faure se retire sous condition

Chaban déjoue la manoeuvre visant à faire de Messmer le candidat unique

PARIS (d'après l'AFP et AP) — Le premier ministre, Pierre Messmer, a vainement tenté hier d'obtenir le retrait des trois candidatures de la majorité au profit d'une candidature unique, qui serait la sienne propre. Seul M. Edgar Faure a répondu à son appel et a annoncé qu'il se retirait de la course à l'Élysée, peu après que M. Messmer ait lancé son appel. Mais M. Chaban-Delmas, après avoir rencontré brièvement le premier ministre, restait sur ses positions et maintenait sa candidature, affirmant notamment qu'il était le candidat le plus apte à barrer la

route au candidat unique de la gauche, M. François Mitterrand. Sa manoeuvre ayant échoué, puisqu'au moins un des candidats de la majorité refusait de se retirer, le premier ministre publiait en fin d'après-midi un communiqué dans lequel il déclarait: "Les conditions posées n'ayant pas été réunies, j'ai décidé de ne pas poser ma candidature à la présidence de la République. Ma décision est irrévocable". La majorité continuera donc à faire campagne divisée, MM. Chaban-Delmas et Giscard d'Estaing restant tous deux en lice. De plus, il ne serait pas

surprenant que M. Edgar Faure revienne sur sa décision car son retrait d'hier était conditionnel. "Si tout le monde se maintenait, je reverrais mon attitude", avait-il fait savoir avant de se retirer au profit de la candidature Messmer. Mais l'impression qui dominait hier soir était que M. Chaban-Delmas avait résisté, comme il l'avait déjà fait durant les deux jours qui ont suivi la mort du président Pompidou, à l'offensive des pommidiens purs, groupés autour de M. Chirac, ministre de l'Intérieur, de M. Taittinger, garde des Sceaux, et du conseiller politique de Pompidou, M. Pierre Juillet, qui avait déjà été à l'origine du renvoi de M. Chaban-Delmas en 1972, alors premier ministre.

Et dans la soirée, M. Chaban-Delmas pouvait présenter, au cours d'une conférence de presse, les grands traits de la politique qu'il compte mettre en oeuvre, s'il est élu. M. Chaban-Delmas a tout d'abord indiqué qu'il avait résolu de se présenter pour "construire une société plus juste et plus humaine" et pour "barrer la route au candidat de l'Union de la gauche". Puis il a tracé les grands axes de la politique étrangère qu'il souhaite mettre en oeuvre. Tout en poursuivant l'action en faveur de l'indépendance de la France, a-t-il déclaré, il faut "sauvegarder l'acquis européen", "relancer la construction de l'Europe, fidèle à l'Alliance atlantique et à l'amitié avec les États-Unis, mais libre de ses décisions".

"Il faut, a ajouté M. Chaban-Delmas, développer notre politique de coopération et d'entente avec l'Union soviétique et les pays de l'est, approfondir la bonne entente entre nous et les pays arabes, tendre à un

règlement juste et durable au Proche-Orient, réinventer l'aide aux pays sous-développés. Il faut entretenir des relations cordiales et confiantes avec tous les pays du monde". A propos d'Israël, M. Chaban-Delmas a indiqué que la France "avait avec ce pays des engagements irréductibles sur lesquels, a-t-il dit, nous ne reviendrons pas". En politique intérieure, d'autre part, M. Chaban-Delmas estime que "la tâche la plus urgente est la lutte contre la hausse des prix". Il considère toutefois que l'économie française est "la mieux placée pour faire face aux menaces de crise". Enfin, il a préconisé une planification de la "réorientation de l'économie française".

Au début de sa conférence de presse, l'ancien premier ministre avait précisé qu'il s'adressait au peuple français afin de lui proposer "un contrat de progrès" et il avait rappelé: "Je ne suis le candidat de personne, sinon de ma conviction".

En réponse aux questions il a affirmé qu'il ne voyait pas d'inconvénient majeur dans la pluralité des candidats de la majorité, dans la mesure où leur nombre n'est pas trop élevé. Il a également précisé, à propos de la candidature de M. Valéry Giscard d'Estaing, ministre français de l'Économie et des Finances: "Il ne s'agit pas d'un combat entre nous. Nous menons une action parallèle. L'adversaire est le candidat unique de la gauche".

Dès le lendemain de la mort du président Pompidou, les amis de M. Messmer avaient déjà en coulisse proposé sa candidature, plutôt que celle de M. Chaban-Delmas, mais dimanche M. Messmer — tout en prononçant fermement l'unité

de candidature — s'était "rallié" à la candidature du député-maire de Bordeaux devant le comité central de l'UDR. Le "trop plein des candidatures face à la candidature unique de la gauche incarnée par M. Mitterrand, semble l'avoir incité à changer d'avis.

Voici d'ailleurs la déclaration faite par M. Pierre Messmer à l'hôtel Matignon hier matin:

"Devant la situation créée par plusieurs candidatures de la majorité de Georges Pompidou, et en raison des risques qu'une telle division fait courir à la France, je suis résolu à me présenter au suffrage des Français, si ces candidats se retirent. "Je le leur demande", a conclu le premier ministre.

Aussitôt, M. Edgar Faure annonçait qu'il se retirait. "Il est impensable, a ajouté le président de l'Assemblée nationale, que nous ne parvenions pas à un accord. Il faut qu'il y ait un seul candidat de la majorité, car il y a une dynamique de l'unité. Il faut que Pierre Messmer se transcende en nouveau candidat de la nouvelle majorité présidentielle. Il faut élargir, en effet, la majorité et je suis sûr que Pierre Messmer le fera".

De son côté, le secrétaire du ministre de l'Économie et des Finances, M. Valéry Giscard d'Estaing, également candidat diffusait un communiqué, à la suite de l'initiative de M. Pierre Messmer. Le document rappelle notamment une déclaration de M. Giscard d'Estaing affirmant qu'il était "prêt à s'effacer" devant le premier ministre s'il était candidat. Le communiqué indique que M. Giscard d'Estaing a réaffirmé lundi au premier ministre, au cours d'un entretien.

Voir autres Carrières et Professions, en page 10

Directeur Général

COMMISSION SCOLAIRE

Notre client, la Commission Scolaire de Châteauguay, qui donne de l'enseignement au niveau élémentaire à environ 5,000 élèves, regroupés dans huit écoles, recherche un directeur général.

Le titulaire est responsable, conformément aux dispositions législatives, d'exécuter les décisions du conseil des commissaires. Pour ce faire, il dirige l'administration, voit à la réalisation des étapes du processus de gestion et assume la responsabilité de l'ensemble des champs d'activités de la commission.

Les candidats doivent posséder une formation universitaire exigeant 17 années de scolarité ou plus et avoir une expérience d'au moins trois ans dans un poste de cadre au niveau 1 (directeur de service) ou dans un poste présentant des responsabilités équivalentes. Ils sont bilingues et ont une compétence administrative reconnue. Ils ont des attributs de leadership et une approche administrative flexible. La rémunération dépendra de l'expérience des candidats et pourrait être supérieure à \$20,000.

Toutes les demandes, faisant état de l'âge, de la formation et de l'expérience, devront être faites par écrit et seront traitées confidentiellement.

Référence, dossier no 9465

DUFRESNE, McLAGAN, DAIGNAULT INC.

Conseillers en administration
630 ouest, boulevard Dorchester
Montréal, Québec H3B 1T9



Fonction publique Canada

Public Service Canada

CONCOURS OUVERT ÉGALEMENT AUX HOMMES ET AUX FEMMES

Le conseil de la Radio-Télévision canadienne effectue des études en profondeur des opérations financières des systèmes de télévision par câble, des stations de radio et de télévision et autres entreprises connexes, afin de réglementer efficacement l'industrie de la radiodiffusion.

Le titulaire du poste sera appelé à apprécier les implications financières et la rentabilité des projets soumis au Conseil, en vue des audiences publiques; fournir une évaluation financière des acquisitions et des fusions dans le secteur de la radiodiffusion; et participer aux études en comité et aux projets de recherche en vue de formuler les lignes directrices s'appliquant au financement des innovations et des projets d'expansion éventuels dans le domaine de la radiodiffusion.

CONDITIONS DE CANDIDATURE:

Le candidat choisi doit avoir: un diplôme universitaire comportant une concentration appropriée en comptabilité, en commerce ou en finance; OU admissibilité à l'accréditation à titre de comptable professionnel (CA, CGA ou RIA).

De l'expérience dans le financement des entreprises, la comptabilité financière, l'analyse financière et la vérification interne. Une connaissance des pratiques de comptabilité de l'industrie de la radiodiffusion et des méthodes de financement à court et à long terme serait un avantage.

EXIGENCES LINGUISTIQUES:

Pour ce poste, la connaissance du français et de l'anglais est essentielle. Ce concours est aussi ouvert aux unilingues. Ils doivent cependant indiquer par écrit qu'ils sont disposés à entreprendre, aux frais de l'État, immédiatement après leur nomination conditionnelle, et à plein temps, un cours de langue dispensé par le Bureau des langues de la Commission de la Fonction publique ou un organisme approuvé par ce dernier. Ce cours pourra durer jusqu'à douze mois et la Commission de la Fonction publique en précisera le lieu. La Commission de la Fonction publique s'assurera que les candidats unilingues de l'extérieur de la Fonction publique ont les aptitudes voulues pour devenir bilingues.

Adressez votre "Demande d'emploi" (Formulaire PSC 367-401) que l'on peut se procurer aux bureaux de poste, aux Centres de la main-d'œuvre du Canada et aux bureaux de la Commission de la Fonction publique, accompagnée de votre curriculum vitae, avant le 6 MAI 1974 à la:

SOUS-SECTION "C"
CADRES ADMINISTRATIFS
COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE DU CANADA
TOUR "A", PLACE DE VILLE
OTTAWA (ONTARIO) K1A 0M7

Prière de rappeler le numéro de concours: 4-A-F-015.

Les dispositions de la Loi sur l'emploi dans la Fonction publique s'appliquent aux nominations dans le cadre de ce concours.

Hôpital de chroniques, 18 lits, requiert les services:

- d'une infirmière pour l'équipe de soirée;
- d'une auxiliaire pour les 3 équipes (rotation)

- Logement à un coût minime;
- Salaire selon la convention, prime d'éloignement pour l'infirmière.

Adressez demandes à:

Odette Bussière, Inf.,
Hôpital de Clarke-City,
Clarke-City, P. Qué.
JOG 1H0 Téléphone: 583-2507

INGÉNIEUR

Une des imprimeries les plus modernes au Canada, située à proximité de Montréal, est à la recherche d'un adjoint au Directeur de la production.

Qualifications:

- Ingénieur reconnu par la Corporation des Ingénieurs;
- Spécialisé en mécanique et/ou électronique;
- Bilingue, français et anglais;
- Quelques années d'expérience

Salaire:

- à discuter
- excellents bénéfices marginaux.

Faire parvenir curriculum vitae à:

CASE 2303, LE DEVOIR

LA COMMISSION SCOLAIRE VAL-MONTS

Recherche les services

de deux (2) rééducateurs

Nature de l'emploi:

Travailler auprès d'enfants en difficulté d'apprentissage.

Qualifications requises:

Baccalauréat spécialisé en enfance inadaptée, avec un minimum de quinze (15) crédits en rééducation.

Entrée en fonction:

Septembre 1974.

Faire parvenir curriculum vitae complet pour le 17 avril 1974, à:

Monsieur Normand Bergeron
Directeur général
Commission scolaire Val-Monts
825, rue Crevier
La Providence J2T 1T1

JEUNESSE CANADA MONDE

a besoin de

QUATRE (4) RECHERCHISTES

pour former une équipe sous la responsabilité du coordonnateur de recherche et de planification.

Les membres de l'équipe seront affectés à divers projets de recherche dans les domaines suivants: sciences sociales, psychologie, éducation, problèmes de développement, relations interculturelles, planification.

Ils mèneront ces projets de leur conception jusqu'à la préparation du rapport final.

Les candidats détiennent un diplôme de 1er cycle (baccalauréat) dans une ou plusieurs des disciplines suivantes: psychologie, sociologie, administration, éducation.

Les candidats bilingues retiendront d'abord l'attention.

Un atout: expérience en statistiques, planification, ordinateurs, administration, développement communautaire, relations internationales, relations interculturelles.

Faire parvenir un curriculum vitae avant le 16 avril 1974 à:

JEUNESSE CANADA MONDE,
188 est, Dorchester,
Suite 300, Montréal H2X 1N4
Tél.: 861-9731

Offre d'emploi

POUR UN AGENT D'AFFAIRES SYNDICAL

POSTE:

Nous recherchons les services d'un Agent d'affaires régional, intéressé aux relations de travail au sein de la Fonction publique du Canada. Le titulaire sera appelé à exercer au sein d'un syndicat dynamique. Il doit participer à l'accomplissement des diverses fonctions de l'Association dans la région du Québec.

LE CANDIDAT:

Grade universitaire ainsi qu'une certaine expérience dans un domaine pertinent, avec une responsabilité croissante ou l'instruction, la formation et l'expérience égales à une formation secondaire et un nombre suffisant d'années dans un travail pertinent. Doit s'exprimer en français, posséder connaissance pratique de l'anglais.

SALAIRE:

\$12,300 - \$15,400. (on procède actuellement à la révision des taux), suivant les qualifications et expérience prouvées.

Le poste à remplir est à Montréal. Pour renseignements complémentaires ou pour faire parvenir votre demande, jointe à votre curriculum vitae, écrire à:

CASE 2304, Le Devoir

ANALYSTE FINANCIER

Traitement
\$14,812 -
\$16,836
(En cours de négociation)

Conseil de la Radio-Télévision canadienne

Ottawa (Ontario)

Les dispositions de la Loi sur l'emploi dans la Fonction publique s'appliquent aux nominations dans le cadre de ce concours.

Viva

La photo à son meilleur

par Alain Renaud

Une expérience unique: l'agence coopérative de photographie Viva. Six photographes mettent tous leurs efforts en commun depuis un peu plus de deux ans; leur premier est une série de photographies qui a pour titre "Les familles en France".

Le Red Light des années 30 à l'UQAM

"Where is Goldie Smith?" C'est le titre de la pièce qu'interpréteront les étudiants du Module d'Études Théâtrales de l'Université du Québec à Montréal, les 10, 11, 12 et 13 avril prochains.

Écrits par Yves Lacroix, professeur au département d'Études Littéraires de l'UQAM, cette pièce se veut un "reportage dramatisé" sur la vie du Red Light... Le Red Light, à Montréal dans les années 30, c'était l'autre nom du quartier Saint-Jacques où l'on dénombrait moult bordels, barbottes et chics cabarets! En somme, c'est à la grandeur puis à la décadence de ce quartier que nous convient l'auteur et les étudiants qui ont monté "Where is Goldie Smith?"

échos

FESTIVAL DE THEATRE: pour la deuxième année consécutive, le Festival de théâtre de la Rive-Sud aura lieu du 10 au 13 avril, à la polyvalente de Mortagne. Trois jeunes troupes de théâtre y joueront un rôle d'animation; ce sont, "Sanregret", "Euh" et "La famille Corrivault". Des ateliers de travail auront lieu parallèlement aux spectacles.

ALAN STIVEL: le déjà célèbre barde breton présentera, à la fin de la semaine, deux spectacles à Montréal; le premier aura lieu vendredi au Centre sportif de l'Université de Montréal, le second le lendemain, à 20h30 également, au théâtre Maisonneuve.

LE CINEMA FANTASTIQUE A SON MEILLEUR
\$1.50 (14 ANS)
8, 9, 10, 11, 12 AVRIL
"Asylum"
You have nothing to lose but your mind.
7:30, 9:30
à 11 heures
SCREEN
SCREAM
AGAIN
encore
136 est, St-Paul 861-7863

PROGRAMME CALENDRIER DISPONIBLE SUR DEMANDE
OUTREMONT 248 Brossard 277-4145
tous les soirs 7:30 et 9:30 **POUR TOUS**
UN FILM FANTASTIQUE réalisé par Hal Ashby
HAROLD et MAUDE
musique de Cat Stevens
2001
855 DECARIE 277-2001

Jusqu'au 18 avril, la galerie de photographie The Centre, 453 Saint-François-Xavier, présente ces familles et leurs images.

Quatre Français, une Belge et un Américain ont vu leur rêve se réaliser avec Viva: mettre à la disposition des acheteurs un service d'archives photographiques d'une grande qualité et produit presque uniquement par eux. En plus, ils produisent des photos-reportages qui ne sont pas seulement commandés par la rapidité, comme c'est le cas pour les grandes agences qui gèrent de fresques insipides les journaux à fort tirage. Viva mise avant tout sur la qualité.

Venu présenter Viva à Montréal, Richard Kalvar compare la façon de travailler du groupe à celle du GAP (Groupe d'action photographique), que l'on connaît surtout pour sa remarquable série intitulée "Israëli: une expérience humaine en photographie".

"La plus grande difficulté, selon Kalvar, a été de regrouper les individualités que nous étions et que nous sommes encore. Le photographe est terriblement égocentrique. Maintenant que le groupe fonctionne à son meilleur, nos échanges critiques sont indispensables au travail. Deux photographes ont préféré quitter le groupe parce qu'ils ne pouvaient supporter notre façon de travailler et de réévaluer sans cesse le travail de chacun."

Il est à remarquer que, contrairement à l'exposition Disraeli du GAP, où les photo-

graphes n'étaient pas classés par auteur. Viva tient à distinguer l'oeuvre particulières de chacun de ses membres. Un guide explicatif présente et situe la famille chez laquelle tel photographe a séjourné une dizaine de jours.

Les images sont aussi vraies que bouleversantes. On est tenté de faire plusieurs fois le tour de l'exposition pour mieux comprendre ce qui nous est présenté. Chaque photographe révèle une facette différente de cet art encore contesté. L'éventail est complet, du document le plus objectif à l'image où se cache un secret derrière les apparences.

Le groupe Viva refuse de donner dans "le sensationnel" ou le tape-à-l'oeil. Son originalité tient à la solidité de son expérience et à la rigueur de son travail. Certains croiront peut-être que ce sera de photographies très professionnellement impeccable, et par là tendancieuse. Cela est facile à partir d'un sujet, la

arts et spectacles



Photo de François Hers du groupe Viva.

famille, aussi contesté (et contestable) que respecté. Pour ma part, j'aurais souhaité voir des images plus violentes.

Dans chaque photographie, on découvre une action, un geste significatif, un mouvement très fort qui ne semble pas vouloir s'arrêter. Richard Kalvar souligne qu'en traitant un sujet comme la famille, c'est essentiellement du reportage que chacun s'est efforcé de faire.

Le reportage touche à la sociologie. Kalvar estime que le GAP, au Québec, semble s'orienter plutôt vers le portrait. "Je dois dire que j'aime beaucoup ce qu'ils font", poursuit-il. "Je les ai d'ailleurs rencontrés, et il est possible que nous réalisions des choses ensemble."

Kalvar souhaite intéresser le groupe Viva à un projet de grand reportage sur le Québec, du même type que celui réalisé sur les familles de France. Le gouvernement du Québec ou celui d'Ottawa pourrait contribuer à subventionner ce projet.

tandis qu'en France de telles subventions sont impensables dans le domaine de la photographie qui n'est pas, là-bas, considérée comme une véritable discipline artistique. Ici, au contraire, des subventions gouvernementales sont prévues pour ce type de recherche, comme en fait foi, entre autres, l'expérience du GAP.

Viva a aussi des projets pour les États-Unis, mais ils demeurent encore hypothétiques pour le moment. Après tout, le groupe Viva est encore jeune. Et puis, Kalvar semble pessimiste quant à l'avenir de la photographie, même s'il est optimiste pour son groupe. La disparition de grandes revues américaines nous indique en effet que la photographie se trouve à un tournant et qu'elle doit s'adapter à de nouvelles demandes, sans autant faire les concessions que certains se laissent imposer trop souvent par ceux qui n'y connaissent rien et que ne motive que l'argent à tirer d'une photographie.

Un jour seulement **POUR TOUS**
la suisse
et les Alpes **EN COULEUR**
UN VOYAGE EMBALLANT DE 110 MINUTES.
GUY DE LA RIVIERE votre hôte et votre guide en personne
Membres de l'Age d'or des cinémas UNIS et FAMOUS PLAYERS (Matinée seulement) \$1
2 représentations à 2 h et 8-15 h p.m.
Aujourd'hui VERSAILLES

DES DEMAIN AU CINEMA **DES VENDREDI AUX CINEMAS** **POUR TOUS**
UNE SÉLECTION DES FILMS MUTUELS
SERGIO LEONE
présente
MON NOM EST PERSONNE
avec **HENRY FONDA** et **TERENCE HILL**
scénario de **TONINO VALERII**
musique de **PULVIO MORSELLA**
monté par **ENNIO MORRICONE**
CHAMPLAIN 516 CATHÉDRALE 574-1665
CREMAZIE ST-DENIS CREMAZIE 388-4210
À cause de la température inclemente l'ouverture du Ciné-parc Odéon est reportée à plus tard.
St-Hyacinthe
St-Jerome **St-Jean**

TERRORISME! 18 ANS
Du sang neuf dans le film policier
Un Chabrol époustouflant, mené à un train d'enfer
CLAUDE CHABROL
NADA
Couleur
eijsee
7:30, 9:45
LA REVELATION DU FESTIVAL DE CANNES
REJEANNE RAJDOVANI
un film de Denys Arcand

Tout est perdu sauf l'honneur pour ce drôle de métrage sicilien cocu!
mimi metallo
blessé dans son honneur
14 ANS
CINEMA V
5500 Sherbrooke O
tel. 489-5559
FESTIVAL
525-8600

L'univers de Michel Tremblay! 5e Sem. 14 ANS
IL ÉTAIT UNE FOIS DANS L'EST
avec Denise Filiatrault, Michèle Rossignol, Frédérique Colin, André Montmarquet, Amélie Gagnon, Denis Drouin
Un film de ANDRÉ BRASSARD
JEAN-YVES 725-7000
FLUOR DE LYS 388-2382
CINEMA DE PARIS 861-2998

SI VOUS AIMEZ RIRE AUX ÉCLATS NE MANQUEZ PAS LA COMÉDIE DE L'ANNÉE
Salle Renoir
"l'emmerdeur"
avec LINO VENTURA et JACQUES BREL
Lun. au ven. 7:30 - 9:30
Salle Mc-Lara
Gagnant, Meilleur film étranger:
un film de FRANÇOIS TRUFFAUT **"la nuit américaine"**
le DAUPHIN
BEAUBIEN PRÈS D'INTERVILLE 771-6060
Lun. au ven. 7:30 - 9:30

FALCO
COMPAGNIE DE DANSE LOUIS FALCO
15-16-17 AVRIL - 20H30
Billets: \$7.00 \$6.00 \$4.50 \$3.50
EN VENTE: CCA 1822 ouest Sherbrooke (sous-sol), Place des Arts, Montréal Trust P.V.M.
Demi-tarif sur billets \$6 (15 avril): étudiants - Âge d'Or en vente à CCA seulement.
Agences & CHARGEX 932-2234

télévision

CBFT	130
9.10 Ouverture et horaire	1.30 Audubon Wildlife Theatre
9.15 Fin Mouvement	2.00 Juliette and friends
9.30 Monsieur Pipo	2.30 The Lucy Show
10.10 You Hit	3.00 Take 3
10.15 Les oursins	3.30 The Edge of night
10.20 Personnalité Femme	4.00 Family court
11.00 Les revêtes de Juliette	4.30 This hand
11.30 Le comte Volter à bien l'honneur	5.00 Skipper
12.00 D'ouest D'ouest	5.30 That girl
12.30 Bonheur	6.00 City at six
1.30 Téléjournal	6.30 Mr. Chips
1.45 Femme d'aujourd'hui	6.50 Hockey - Éliminatoires
2.15 Cinema	7.30 The National
"C'est donc ton frère" comédie (Américain 1936)	11.22 Viewpoint
4.00 Bobino	11.30 Montreal tonight
4.30 Phéonix	11.35 Cinema-Six
5.00 C'est filles à marier	"Treasure Island" (drame - 1934)
6.00 Man tis	1.10 Station closing
6.30 Actualités 24	
7.30 Sprint	
8.00 La soirée du hockey	
8.30 "Déjà des éliminatoires"	
9.00 Téléjournal	
10.30 Nouvelles du sport	
11.00 Appel-oui Lise	
12.00 Cinema	
"Le Franciscain de Bourges" (drame - Français 1968)	
1.30 Téléjournal	
CFTM	10
7.40 Horaire-Bienvenue	5.57 Sign-on
8.15 Bonjour Montréal	6.00 University of the air
8.45 36-24-36	6.30 Hercules
9.00 Les bouts d'chou	7.00 Canada A.M.
9.30 Pour vos mensurations	8.30 Romper Room
11.00 Les Tamaras	9.00 Yoga
12.00 Les p'tits bonshommes	9.30 The community
12.15 Ligne ouverte	10.00 Eye Bet
1.13 Cine-Mercredi	10.30 The Art of cooking
"La revolve des mercenaires" (Cape et d'Épée - Italo-Espagnol 1960)	11.00 Hercules
3.00 Adele	11.30 McGowan and Co.
3.30 Personnalités	12.00 The Flintstones
4.00 Patroville	12.30 Jack Curran's movie
4.30 Robin Ponce	"Ge la Blues" (comédie)
5.00 Patroville du cosmos	2.30 Somerset
6.00 Pierre Jean - jasezt	3.00 Another World
7.00 Le 10 info	3.30 What's the good word
7.30 Le ranch à Willie	4.00 Anything you can do
8.00 Les grandes productions	4.30 Pay cards
"La promesse" (Drame - Français 1969)	5.00 Truth et Consequences
10.00 Auto-patrouille	5.30 The New Beat the Clock
10.30 Les nouvelles TVA	6.00 Pulse
11.00 La couleur du temps	6.30 McGowan and Co.
11.45 Sans pantoufles	7.00 Headline Hunters
"Le 48 prend des vacances" (Comédie - Français 1949)	8.00 Cinema "Airport"
12.45 Le 10 info	10.45 As it is
CBMT	0
9.21 Standby six	11.15 The (CTV) National News
9.30 Mon ami	11.30 Pulse
9.45 Friendly Giant	12.00 Wednesday night feature movie
10.00 Québec actualité	"Ellery queen don't look behind you" (drame - 1971)
10.30 Mr Dressup	2.00 Sign-off
11.00 Sesame Street	
12.00 The Phil Silvers Show	
12.30 Elwood Glover Lanchon date	
1.00 One o'clock report	
1.15 Job-Line	

cinéma

ANJOU: 7617 boul. des Galeries d'Anjou 353-9960 "Le Parrain" 8:45 et "Love Story" 6:50	FLYSEK: 35 Milton 842-6933 (Salle Eisenstein) "Rejeanne Padovani" 7:30, 9:45
ALLEQUIN: 1004 Ste-Catherine E 288-2943 "Operation Karmakaze" 12:30, 3:25, 6:25, 9:30 "Kamikaze X 27" 1:55, 4:55, 8:00	ENCORE: 136 est St-Paul 861-7983 "Asylum" 7:30, 9:30
ATWATER I: Niveau metro Alexis Nihon 525-4216 "The Sting" 12:30, 2:30, 4:50, 7:30, 9:30	FLUOR DE LYS: 388 Ste-Catherine E 259-3303 "Il était une fois dans l'Est" 1:30, 3:30, 5:30, 7:30, 9:30
ATWATER II: Niveau metro Alexis Nihon 525-4216 "The last Tango in Paris" 7:15, 9:30	JEAN-YVES: 4225 Jean-Talon E 725-7000 "Il était une fois dans l'Est" 7:30, 9:30
AVENUE: "Conrack" 1:00, 3:00, 5:00, 7:00, 9:00	KENT: 6100 Sherbrooke O 489-0707 "Cry of the wolf" 1:00, 3:00, 5:00, 7:00, 9:00
BEAVER: 17 ave du Parc 844-1832 "Gracie's place" 12:00, 3:00, 6:00, 9:00	LOEWS: 954 Ste-Catherine O 866-5851 "Le cocu" 2:00, 4:00, 7:00, 9:30
BEHRI: 1250 St-Denis 876-2323 "Les Boutlegers" 2:40, 6:10, 9:40 "L'homme de loi" 1:00, 4:30, 8:00	MONTREAL: 5204 Monkland 484-8579 "A touch of Glass" 2:45, 6:15, 9:45 et "Night watch" 1:00, 4:30, 8:10
BJHO: 5000 Papineau 527-9137 "Les hôtes de la" 12:50, 2:50, 6:30, 9:30, et "Les jeunes massues" 2:08, 5:08, 8:08	OUTREMONT: 1248 Bernard O 277-4145 "Une partie de campagne" 7:00 et "Historias d'A" (comédie avortement) 9:30
CHAMPLAIN: 1015 Ste-Catherine E 524-1845 "Nos plus belles années" 2:10, 6:10, 10:10 "L'or noir de l'Oklahoma" 12:05, 4:10, 8:10	PAPINEAU: 4519 Papineau 521-6853 "Bingo" 12:45, 3:00, 5:15, 7:30, 9:45
CHATEAU: 6956 St-Denis 271-4000 "Les dieux de la guerre" 1:35, 5:25, 9:15 et "La pierre dans la bouche" 3:30, 7:20	PARISEN: 400 Ste-Catherine O 861-2597 "Bingo" 12:45, 3:00, 5:15, 7:30, 9:45
CHEVALER: 1390 St-Denis 845-3222 "Le droit d'aimer" 2:32, 6:11, 9:50 et "La cheuchue vers l'Ouest" 12:50, 4:29, 8:08	PIERROT: 1590 St-Denis 845-3222 "Quelqu'un derrière la porte" 4:00, 7:53, 9:45
CINEMA 2001: 855 Decarie, 277-2001 Harold et Maude 7:30, 9:30	PLACE DU CANADA: Hôtel Château Champlain, 861-4055 "Zdriz" 7:15, 9:15
CINEMA V: 5519 Sherbrooke O 429-5559 (Salle rouge) "Mimi metallo blessé dans son honneur" (en anglais) 7:30, 9:30 (Salle bleue) "The adventure of Rabbi Jacob" 7:00, 9:00	PLACE VILLE-MARIE: (petit cinéma) 277 D'Archeval 866-2544 "Alfredo Alfredo" 12:30, 2:30, 4:15, 6:10, 8:05, 10:00
CINEMA DE PARIS: 896 Ste-Catherine O 961-2998 "Il était une fois dans l'Est" 1:30, 3:30, 5:30, 7:30, 9:30	PLACE VILLE-MARIE: (grand cinéma) 277 D'Archeval O 866-2544 "Don't look now" 1:00, 4:05, 7:25, 9:25
CINEMA 7e ART: 3180 Bélanger E 722-0022 "Guerre et Paix" (2e partie) - 8:00	PLAZA: 6505 St-Hubert 274-0155 "La dernière maison sur la gauche" 12:30, 2:40, 4:45, 10:05 et "Le sexe sauvage" 2:05, 5:15, 8:25
CLAREMONT: 5028 Sherbrooke O 486-7385 "The great Gatsby" 2:00, 4:40, 7:20, 10:00	PUSSEYCAT: 4015 St-Laurent 845-5215 "Windy's pleasure palace" 1:30, 4:20, 7:10, 10:00 et "Fear of Love" 12:00, 2:50, 5:45, 8:35
CREMAZIE: 8619 St-Denis 388-4210 "Nos plus belles années" 8:00 et "L'or noir de l'Oklahoma" 8:00, 10:00	RIVOLI: 6096 St-Denis 849-4211 "Papi-lin" 12:40, 3:25, 6:15, 9:00
D'ARCHEVAL: 2396 Boulevard 721-6060 "La nuit américaine" 7:30, 9:30 (Salle Renoir) 2396 Boulevard 721-6060 "L'émmerdeur" 7:30, 9:30	SAINT-DENIS: 1594 rue Saint-Denis 849-4211 "Les yeux de la chandeleur" 12:00, 2:25, 6:25, 9:44 et "Le dioging" 1:40, 5:05, 8:26
FLUCTUA: 114 Ste-Catherine E 522-9177 "Les dieux de la guerre" 12:30, 4:10, 7:30 et "La pierre dans la bouche" 2:30, 6:00, 9:40	SEVILLE: 2155 Ste-Catherine O 932-1139 "Bingo" 2:40, 7:00, 9:30
GAGLIARDI: 1297 Papineau, 523-1211 "Salut Galarneau" de J. Goulet - 20h30	SNOWDOWN: 5225 Decarie 482-1322 "Blazing saddles" 1:30, 3:30, 5:30, 9:30
THEATRE DE QUAT-SOUS: 100 Ave Des Pins E 843-7277 "L'acte mémoire" de J.C. Carrière - 20h30	VAN BORNE: 6150 Côte-des-Neiges 721-5243 "Blazing saddles" 1:30, 3:30, 5:30, 9:30
PLACE DES ARTS	VENDÔME: Place Victoria 878-1451 "Erebe dreams" 12:10, 1:40, 3:30, 5:20, 7:10, 9:00
SALLE WILFRID PELLETHIER: Orchestre symphonique de Montréal; au pupitre, Frantz-Paul Decker - 20h30	VERDUN: 3841 rue Wellington 768-2092 "Bingo" 8:00 "Laissez aller" c'est une valise" 6:15, 10:00
THEATRE MAISONNEUVE: Relache	VERSAILLES: (Salle bleue) 7625 Sherbrooke E 352-4022 "Bingo" 7:30, 9:45
THEATRE DU NOUVEAU MONDE: 84 Ste-Catherine O 861-6543 Relache	VERSAILLES: (Salle rouge) 7625 Sherbrooke E 352-4022 "Les dieux de la guerre" 6:15, 9:50 et "Les cailloux" 8:06
THEATRE DE QUAT-SOUS: 100 Ave Des Pins E 843-7277 "L'acte mémoire" de J.C. Carrière - 20h30	VILLERAY: 8042 St-Denis 388-5577 "L'homme des hautes plaines" 8:00 et "The Charlie Varick" 6:05, 9:50
THEATRE DU NOUVEAU MONDE	WESTMOUNT SQUARE: Westmount, 931-5677 "Sepia" 1:30, 4:10, 6:50, 9:20
SALLE WILFRID PELLETHIER: Orchestre symphonique de Montréal; au pupitre, Frantz-Paul Decker - 20h30	YORK: 1457 Ste-Catherine O 937-8978 "American Graffiti" 1:30, 3:10, 5:10, 7:10, 9:10
THEATRE MAISONNEUVE: Relache	
THEATRE DU NOUVEAU MONDE: 84 Ste-Catherine O 861-6543 Relache	
THEATRE DU NOUVEAU MONDE	
SALLE WILFRID PELLETHIER: Orchestre symphonique de Montréal; au pupitre, Frantz-Paul Decker - 20h30	
THEATRE MAISONNEUVE: Relache	
THEATRE DU NOUVEAU MONDE: 84 Ste-Catherine O 861-6543 Relache	

17e saison
La Poudrière
En reprise, et à la demande générale
DERNIÈRE SEMAINE
"OH, LES BEAUX JOURS"
de Samuel Beckett
avec DENISE PELLETIER
Mise en scène Jeanine Beaubien
"C'est un spectacle où'il faut voir et qu'on hésite à trop commenter, de peur de briser le charme et l'envoûtement qui s'en dégage!"
Martial Dassylva, La Presse
"Samuel Beckett's 'Oh, Les Beaux Jours' is a triumph of play, production and cast... Oh, La Belle Soirée!"
Lawrence Sabbath, Montreal Star
Dimanche seulement
Théâtre de marionnettes
LA BELLE AU BOIS DORMANT
Français 2 h - Anglais 4 h.
ENFANTS: \$2.00 - ADULTES: \$2.50
Renseignements: 526-0821
Billets en vente à l'Hôtel Sheraton Mt-Royal G 20 et au Montreal Trust, P.V.M.

THÉÂTRE MAISONNEUVE
"ON NE PEUT PAS VIVRE AU QUÉBEC EN 1974 SANS AVOIR VU 'BINGO'!"
René Homier-Roy, "Bon Dimanche"
LES FILMS MUTUELS présentent
UNE PRODUCTION PIERRE DAVID JEAN CLAUDE LORD
14 ANS
BINGO
UN FILM DE JEAN-CLAUDE LORD
avec REJEAN GUÉNETTE • ANNE-MARIE PROVENCHER
CLAUDE MICHAUD • ALEXANDRA STEWART • GILLES PELLETIER
JANINE FLUET • MANDA SABOURIN • ROGER LEBEL
PIERRE VALCOUR • MARCEL SABOURIN • JEAN-MARIE LEMIEUX
et JEAN DUCEPPE
avec la participation amicale de WILLIE LAMOTHE
PAPINEAU 521-6853
LAYAL 688-8200
PARISEN 861-2697
VERSAILLES 353-7880
GREENFIELD PARK 871-6129
FAIRVIEW 697-8095
REX SAINT-JÉRÔME
MASKA SAINT-HYACINTHE
ODÉON VERDUN
CAPITOL SAINT-JEAN
VENUS JOLLETTE
CAPITOL TROIS-RIVIÈRES

La saison de l'OSM: l'art de mettre la puce à l'oreille!

par Jacques Thériault

L'Orchestre symphonique de Montréal, par l'entremise de communiqués de style pompeux remis hier midi à la presse, a révélé les détails du menu musical qu'il réserve à ses abonnés pour la saison 1974-75. Comme on dit familièrement, rien de vraiment nouveau sous le soleil au chapitre de la nouvelle musique, tant canadienne qu'étrangère; la programmation demeure essentiellement axée sur le passé et les nouveaux visages ne seront pas aussi nombreux qu'on aurait pu le souhaiter. Mais, en marge de la musique instrumentale, la direction de l'OSM a néanmoins veillé à effectuer quelques réformes.

que l'orchestre consent maintenant à faire des réductions pour les personnes âgées de 65 ans et plus; celles-ci devront continuer d'assurer le prix du billet régulier de métro pour se rendre à la salle Wilfrid-Pelletier, la ville de Montréal n'étant pas très sensible à leurs revendications légitimes, mais elles pourront assister à sept grands concerts, ou encore, à six concerts gala pour la moitié du prix régulier. "Ce groupe de la société, de préciser la direction de l'OSM, rejoint les moins de 30 ans qui bénéficiaient de cette réduction depuis quelques années déjà."

Au chapitre des bonnes nouvelles, l'orchestre annonce éga-

lement que Mario Duchénes assurera une nouvelle année de Matinées symphoniques qui devraient accueillir, selon les pronostics, plus de 100.000 étudiants l'an prochain, transformant la salle Wilfrid-Pelletier "en une vaste école de musique" — souhaitons-le! Scindé en deux parties (cours primaires et secondaires), le programme des Matinées se lit comme suit: "VeuX-tu devenir chef d'orchestre", "Le compositeur nous parle" et "La technique instrumentale", pour le primaire, ainsi que "Les instruments à vent" et "L'évolution de la partition musicale", pour le secondaire.

Parallèlement à cette tentative de démocratisation de la musique au niveau des jeunes, l'OSM annonce qu'il poursuivra ses visites "en ville", dans des institutions dont les pensionnaires se voient dans l'impossibilité de se déplacer — comme on l'a fait depuis le début de l'année au profit des patients de l'hôpital Saint-Jean-de-Dieu, des gens du troisième âge de la maison Angélica et de l'école Emile Nelligan, sous les auspices des Petits frères des pauvres.

En fait, c'est bel-et-bien-toujours la programmation de l'OSM qui nous laisse perplexes et pas du tout susceptible d'atteindre toute une jeunesse montréalaise avide et curieuse de faire le point sur l'évolution de la création en matière musicale. Fait pour le moins étonnant ou "normal", selon son point de vue, l'orchestre a laissé tomber sa commande annuelle à un compositeur canadien, et cette situation de fait n'a rien à voir avec des problèmes d'ordre financier, au dire de M. Jacques Durelle, directeur général de l'Orchestre montréalais.

"Plusieurs compositeurs canadiens ont refusé la commande, nous a-t-il confié laconiquement. Ou bien on a refusé d'écrire une oeuvre pour l'orchestre, ou bien on trouvait qu'on ne payait pas assez, ou bien on veut faire des machines électroniques qui ne sont pas vraiment du ressort de l'orchestre. Je comprends difficilement que les compositeurs contemporains ne cherchent pas à s'en tenir à l'ensemble de musiciens que nous leur offrons, à chercher la nouveauté par le biais d'un tel ensemble, aussi traditionnel soit-il."

Certes, dans des circonstances différentes, une telle position serait défendable. Mais, par le passé, l'OSM n'a jamais vraiment réussi à convaincre nos compositeurs qu'on se souciait vraiment de leurs oeuvres. Combien de compositeurs ont eu, un jour ou l'autre, une prise de bec avec le chef permanent de l'orchestre qui semblait se désintéresser d'une commande annuelle, ou encore, la considérer comme un fardeau? Combien d'oeuvres ont souffert d'un manque flagrant d'heures de répétition? Combien d'initiatives intéressantes ont été laissées pour compte, sous prétexte qu'il ne fallait pas faire fuir les vieux abonnés de l'orchestre? Est-il vrai que la partition de Clermont, comme quelque un nous l'a confié hier, n'a fait l'objet que de quatre heures de répétition?

Ce sont autant de questions auxquelles la direction de l'OSM devrait s'attacher. En ce sens, on prévoit jouer seulement trois oeuvres canadiennes au cours de la saison prochaine et, comme quoi ce n'est pas très important, on a déterminé le choix d'une seule d'entre elles: le "Mouvement symphonique no. 2" de Roger Matton. Cette certitude vieillotte se manifeste également à l'égard de la musique moderne qui s'écrit outre-atlantique. Les partitions les plus récentes sont signées Charles Ives (Three Places New England) et Ginastora (Variations concertantes). A mourir de rire sous la poussière!

Enfin bref, peut-être est-ce maintenant plus clair pour le mélomane montréalais qui sait désormais à qui l'OSM s'adresse vraiment. On ne se méprendra plus. On écouterà,

sans s'offusquer pour autant du manque de modernité de l'orchestre, les grandes oeuvres du répertoire: des symphonies célèbres de Mozart, Beethoven, Schubert et Tchaïkovsky, des concertos tout aussi célèbres, des grands airs d'opéras italiens qui bouleversent les coeurs de mères. Tout ça en deux séries habituelles qui comprennent les "grands concerts" — quatorze soirées "remarquables

en compagnie de chefs et de solistes de réputation internationale" — et les "concerts gala" groupant six concerts "dont l'un des plus importants (tenez-vous bien!) sera sans doute celui avec le flûtiste Jean-Pierre Rampal", comme l'indique en des communiqués. Quand même...

Pour Franz-Paul Decker, cette saison en musique représentera sa huitième et dernière au pupitre de l'OSM;

il sera remplacé, faut-il le rappeler, par Rafaël Frühbeck de Burgos qui assurera quelques soirées à l'instar de Zubin Mehta, Aldo Ceccato et Pierre Hétu.

Parmi les solistes, on note la présence de Maureen Forrester, Margarita Schack, Ursula Schroeder, Robert Hale, Renata Scottio, Anna Chornodolska, Patricia Rideout, Pierre Duval (chant), John Browning, Horacio Gu-

tierrez, Bouchard-Morisset, Alexis Weissenberg, Radu Lupu, Nicolai Petrov (piano), Josef Suk, Igor Oistrakh, Zoria Shimursayeva, Itzhak Perlman, Pinchas Zukerman et Rostropovich (cordes) et Jean-Pierre Rampal.

Comme le constateront les abonnés de l'orchestre en recevant le programme détaillé, l'OSM célébrera trois centennaires au cours de cette saison: ceux de Ravel (3 oeuvres),

Holst (1 oeuvre) et Schoenberg (1 oeuvre également). Mais, soyons honnête, neuf des quelque cinquante partitions que l'orchestre interprétera durant la saison prochaine seront jouées pour la première fois par la phalange de musiciens montréalais.

N'en disons pas plus, vous voudrez constater par vous-mêmes. Il y a de quoi nous mettre l'eau à la bouche... ou la puce à l'oreille!

"As-tu peur des voleurs?" au Patriote

par Pierre Vallières

Une nouvelle pièce québécoise sera présentée du 15 au 28 avril au Patriote-en-Haut. Il s'agit de "As-tu peur des voleurs?" de Louis-Dominique Lavigne, étudiant au Conservatoire d'art dramatique, dont l'ambition est de sortir le langage théâtral de son statut traditionnel de "laquais de la littérature".

"As-tu peur des voleurs?" a déjà été présentée à l'Université de Montréal par un

groupe d'étudiants, mais la version que l'on verra au Patriote est tout à fait différente de l'originale. En effet, les comédiens ne se sont pas contentés d'apprendre et de répéter un texte écrit à l'avance. Avec l'auteur, ils ont décidé de le refaire complètement, afin que le spectacle soit avant tout une création collective impliquant autant les comédiens,

le metteur en scène, le musicien, que l'auteur lui-même.

C'est cet effort collectif qui s'est donné pour nom le Théâtre Québec. Il ne s'agit pas d'une troupe permanente, mais qui le deviendra peut-être. Chaque comédien conserve son autonomie. L'expérience du Patriote permettra au groupe et à chacun de ses membres de déterminer les prochaines étapes à parcourir.

La plupart des comédiens ont déjà travaillé pour le Théâtre du Nouveau Monde ou pour le Rideau-Vert. Quelques-uns d'entre eux sont même très connus du public. Leurs noms: Claude Préfontaine, Réjean Roy, Aubert Pallascio, Louise Cuerrier, Ninon Lévesques et Christiane Raymond.

La mise en scène est assurée par Jean-Denis Leduc et la musique originale est compo-

sée et interprétée sur scène par Jean-François Garneau.

Hier midi, toute l'équipe était présente à la conférence de presse de Théâtre Québec à la Brasserie Molson. Y dominait l'affirmation du caractère expérimental du spectacle en même temps que la satisfaction éprouvée par le groupe d'avoir réalisé ce spectacle par lui-même et collectivement d'être enfin sorti de l'attente et de la passivité. Une comédienne dit: "Pourquoi faudrait-il toujours attendre que le TNM m'offre un rôle avant de jouer? Je veux tout aussi bien, avec d'autres, décider de monter un spectacle et, par là, ne plus faire dépendre mon métier des "commandes" de l'extérieur."

Le groupe n'attend ni la

fortune ni la gloire du spectacle qu'il présentera au Patriote-en-Haut, mais plutôt un nouveau cadre de travail pouvant permettre aux comédiens, aux auteurs dramatiques, aux musiciens et aux metteurs en scène de faire oeuvre collective, quotidiennement, en dehors des règles de "l'offre et de la demande" qu'a adoptées le théâtre professionnel.

Ils ne sont pas les premiers à s'engager dans cette voie, certes. Mais il est réjouissant de constater que par eux vient s'ajouter une nouvelle contribution au nouveau théâtre québécois.

Il convient en même temps de saluer encore une fois la disponibilité de la direction du Patriote à ce type d'expérience théâtrale.

L'ensemble d'Hamilton en visite à Montréal

par Gilles Potvin

Les orchestres qui nous visitent ne viennent que rarement du pays: ils viennent généralement d'Europe ou des États-Unis, porteurs de noms prestigieux et consacrés par le disque. Lundi soir, salle Maison-Neuve, c'était l'Orchestre philharmonique de la ville ontarienne d'Hamilton qui se produisait ici dans le cadre modeste d'un échange avec l'OSM, lequel a donné un concert à Hamilton ces jours derniers.

Malgré le voisinage de Toronto, Hamilton a su, depuis cinq ans, développer dans ses murs une vie symphonique d'une originalité sans pareille sur le continent nord-américain, grâce à l'imagination et au travail de son jeune et talentueux chef, le Montréalais Boris Brott. Il y a là un exemple qui vaudrait d'être imité par ceux qui sont responsables et, surtout, qui parlent d'une décentralisation de la vie musicale.

Brott a rassemblé autour de lui un ensemble de 32 musiciens à contrat annuel, lequel peut être augmenté ou encore se subdiviser selon les besoins. Les résultats atteints sont vraiment remarquables et les exécutions de trois oeuvres de Mozart n'avaient rien de ce que l'on appelle, avec mépris, "pro-

vincial". Voilà un ensemble vivant, capable de subtilité, qui joue avec beaucoup d'élan. Boris Brott dirige avec autorité et l'on sent qu'il y a là du beau travail et de l'enthousiasme. La Symphonie no 38 s'est déroulée avec aisance, sans faille d'importance et exécutée dans un style souvent exemplaire. Dans le Concerto no 24, en do mineur, la pianiste Lili Kraus a joué avec sensibilité et émotion, en dépit de quelques traits un peu bousculés. Mais on sent l'artiste véritable, la grande mozartienne.

En début de concert, Brott a dirigé une Cassation en si bémol majeur, K. 99, une oeuvre rarement entendue, mais d'un intérêt réel même si elle est loin de posséder la grandeur des deux oeuvres qui ont suivi.

Le jeu des cordes de cet ensemble est généralement satisfaisant, nuancé, un peu terre parfois. Les bois, cors, trompettes et timbales sont aussi d'excellente qualité. On ne saurait qu'applaudir à la réussite de l'orchestre d'Hamilton et le suggérer comme modèle à des villes comme Sherbrooke ou Trois-Rivières où l'activité symphonique est quasi inexistante.

Avis public

AVIS AU PUBLIC

MODIFICATION À L'AVIS PUBLIC (du 18 mars 1974 - Notification no 3) MONTRÉAL (QUÉ.), le 23 AVRIL, 1974

MONTRÉAL, LAVAL, LONGUEUIL, CHATEAUGUAY, CHATEAUGUAY CENTRE, BROSSARD, CANDIAC, LEMOYNE, GREENFIELD PARK, PRÉVILLE et ST-LAMBERT (QUÉ.)

L'endroit où l'on peut examiner la demande de National Cablevision Limited est modifié par la présente et devrait se lire comme suit:

90, rue Beaubien ouest, Montréal (Qué.)

Guy Lefebvre, Directeur général, Gestion des politiques de licences

Avis au public 1974-22



Conseil de la Radio-Télévision Canadienne

Canadian Radio-Television Commission

"Je me demande comment se débrouillent les copains..."



Ils ne se débrouillent plus. Tu en as eu de la chance, d'être absent. Pestroy les a tous surpris en flagrant délit de parasitisme et les a foudroyés: fourmis, poissons d'argent, blattes, rongeurs, puces, etc. Ils ne sont plus. Les services Pestroy sont garantis, efficaces, rapides, discrets et éprouvés, sans inconvénients pour la maison. Renseignez-vous en tout temps, sans engagement de votre part.

Pestroy
336-6110

1655, boul. Edouard-Laurin, St-Laurent, Montréal 379

Exterminateurs pour foyers, commerces ou industries

Membre de: L'Association canadienne des Exterminateurs et de l'Association nationale des Exterminateurs des E.-U.

L'artisanat québécois à Paris

PARIS (AFP) — L'artisanat du Québec est à l'honneur, à Paris, en ce mois d'avril. Pour la première fois, un grand magasin présente 3.000 objets d'artistes et artisans québécois: émaux, aquarelles de Claude Saint-Cyr, mocassins, ceintures, cravates, poupées, sculptures esquimaudes, etc.

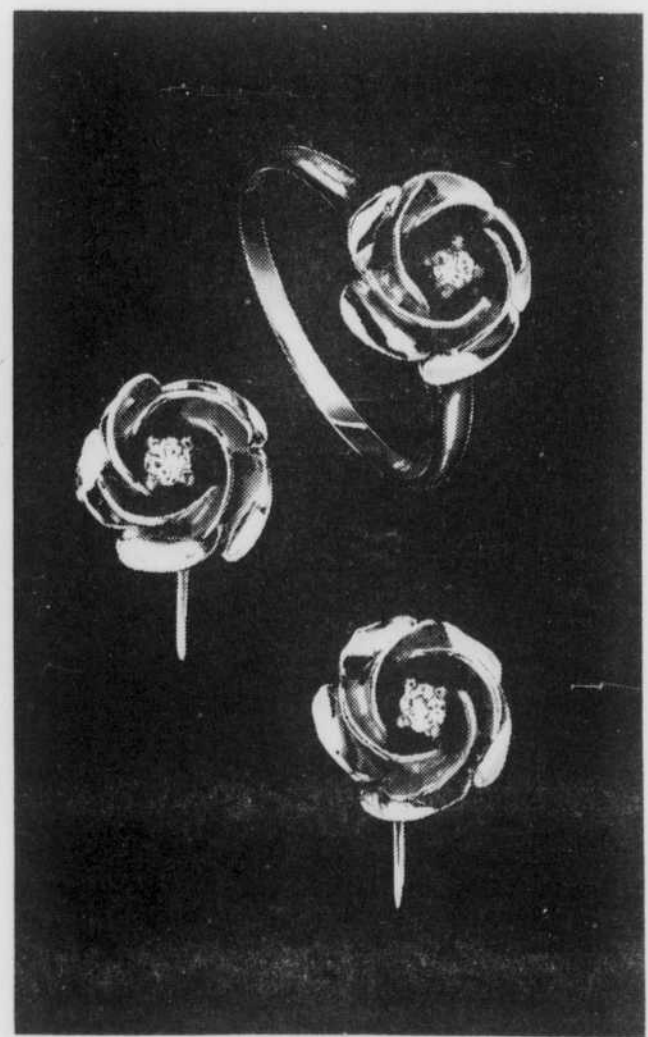
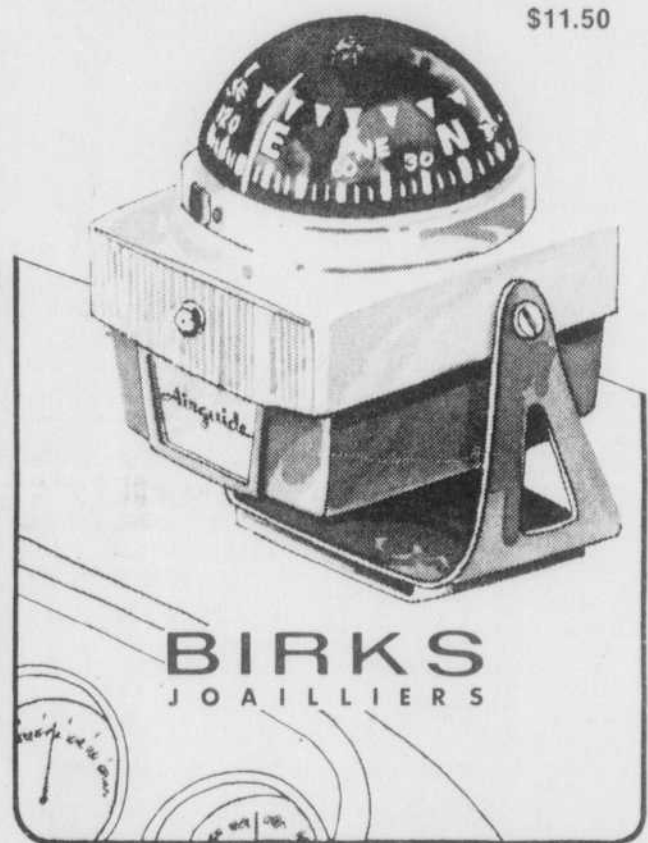
D'autre part, une boutique spécialisée dans l'artisanat québécois organise pendant tout le mois une exposition de bijoux originaux, dus à l'artiste québécois Val Harelle, montés avec des chaînettes de bronze, agrémentées de pâte de verre et porcelaine remontant à 1850.



Hors classe

Par son bon goût, la mode-boutique plaît à toutes et toutes y trouvent l'originalité. Laissez-vous tenter par cet ensemble Cacharel offert à La Diligence. Jupe enveloppe et chemisier en coton à imprimé oriental rouge et marine ou beige et noir. Tailles 38 à 44. Chemisier 30.00. Jupe 46.00. Vous cherchez l'originalité? Trouvez-la à La Diligence, troisième étage chez EATON Centre-ville seulement. Rayon 546. Achats en personne seulement

EATON



Une parure en or au coeur de diamant

Une parure à offrir à une femme qu'on adore. Boucles d'oreilles en or avec bague assortie. Le retour romantique d'une mode ancienne. Chaque rose est en or jaune 14 carats, de Birks... piquée en son centre d'un diamant discret, de Birks.

Boucles d'oreilles, la paire, \$175. Bague, \$125.

BIRKS JOAILLIERS

tout le monde

Baisse générale

Pour la quatrième séance consécutive, la Bourse de Toronto a fermé à la baisse hier. Les aurifères y ont repris un peu du terrain qu'elles avaient perdu la veille, mais les industrielles, en hausse au début de la séance, n'ont cessé de régresser par la suite. Le virement, dans tout ce contexte, a été modéré.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of stock prices for various companies, including Alcan, Bell Canada, and various industrial stocks.

L'UNITÉ BANQUE DU CANADA

Le Montréal

Tous les compartiments ont fléchi hier à la Bourse de Montréal et l'activité y a été considérable. Le virement se situe à 1,751,500 actions, contre 1,312,200 actions la veille.

Les pertes l'ont emporté sur les gains par 146 contre 62 actions, ce qui valait demeurer inchangées.

MacMillan Bloedel, en hausse de 1-4 et au niveau de \$60.14, a eu un virement de 22,750 actions et a été le plus actif.

Le Dr. Gérard LaSalle, M.D. Le Dr. Gérard LaSalle a été nommé vice-président du conseil d'administration de l'Unité, Banque du Canada; la nouvelle a été annoncée par le président du conseil, M. Benjamin V. Lewinter.

Le Dr. LaSalle était du nombre des premiers administrateurs provisoires de la banque, signataires de la demande de chartre présentée au Parlement du Canada. Quand la Banque a reçu son permis en novembre 1973, le Dr. LaSalle a été élu vice-président et membre du comité exécutif. Il est également vice-président de l'Université de Sherbrooke, président du conseil du B.V.M. Fund Limited et administrateur des Artisans Coop, de l'Executive Fund of Canada Ltd., de Melary Inc. et de diverses autres sociétés.

L'Unité, qui est dirigée et plus récemment banque et chartre du Canada, a maintenant dix-neuf succursales en Colombie-Britannique, en Alberta, au Manitoba et en Ontario. Elle ouvrira sa première succursale au Québec, à Montréal, dans le courant de l'année.

Table of stock prices for various companies, including Alcan, Bell Canada, and various industrial stocks.

L'actualité économique

Activité intense

Tous les compartiments ont fléchi hier à la Bourse de Montréal et l'activité y a été considérable. Le virement se situe à 1,751,500 actions, contre 1,312,200 actions la veille.

MacMillan Bloedel, en hausse de 1-4 et au niveau de \$60.14, a eu un virement de 22,750 actions et a été le plus actif.

Le Dr. Gérard LaSalle, M.D. Le Dr. Gérard LaSalle a été nommé vice-président du conseil d'administration de l'Unité, Banque du Canada; la nouvelle a été annoncée par le président du conseil, M. Benjamin V. Lewinter.

Le Dr. LaSalle était du nombre des premiers administrateurs provisoires de la banque, signataires de la demande de chartre présentée au Parlement du Canada. Quand la Banque a reçu son permis en novembre 1973, le Dr. LaSalle a été élu vice-président et membre du comité exécutif. Il est également vice-président de l'Université de Sherbrooke, président du conseil du B.V.M. Fund Limited et administrateur des Artisans Coop, de l'Executive Fund of Canada Ltd., de Melary Inc. et de diverses autres sociétés.

L'Unité, qui est dirigée et plus récemment banque et chartre du Canada, a maintenant dix-neuf succursales en Colombie-Britannique, en Alberta, au Manitoba et en Ontario. Elle ouvrira sa première succursale au Québec, à Montréal, dans le courant de l'année.

Table of stock prices for various companies, including Alcan, Bell Canada, and various industrial stocks.

indices de montréal

Table showing various market indices and their values.

new york

Léger redressement

Les cours se sont redressés hier à Wall Street, mais l'activité y est restée faible. L'indice des industrielles était en hausse de plusieurs points dès l'ouverture, les cours n'ont par la suite que peu fluctué et ils ont terminé la journée avec une avance de plus de six points.

La moyenne industrielle de Dow Jones pour 30 valeurs précitées de 688 et atteint 846.84 et l'indice composite de la Bourse de New York monte de 25 et atteint 49.31. Les gains l'ont emporté sur les pertes par 735 contre 614 alors que 429 valeurs demeurent inchangées.

Le virement se situe à 11.3 millions d'actions. Dans le secteur canadien à la Bourse de New York, Alcan monte de 1 et atteint \$35. Dome Mines, de 3-1 et atteint \$177 et Hudson Bay Mining, de 1-8 et atteint \$125.38, alors que Walker baisse de 1 et tombe à \$46 et CP Ltd. et Inco subissent des baisses fractionnaires.

Table of stock prices for various companies, including Alcan, Bell Canada, and various industrial stocks.

hors cote

Table of stock prices for companies not listed on the main exchange.

indices de toronto

Table showing various market indices and their values for Toronto.

Indice de montréal

Table showing various market indices and their values for Montreal.

Indice de new york

Table showing various market indices and their values for New York.

fonds mutuels

Table of mutual fund prices and performance.

bénéfices

Bralor Resources: pour l'année qui s'est terminée le 31 décembre, \$532,279-10.7 cents l'action, contre \$639,103-13 cents.

Cablecasting: pour les six mois qui se sont terminés le 28 février, \$136,000, bénéfice-perte 10 cents l'action, contre \$87,000.

Coopér Canada: pour l'année qui s'est terminée le 31 décembre, \$548,838-38 cents l'action, contre \$2.2 cents.

Dover Industries: pour l'année qui s'est terminée le 31 décembre, \$665,115-22.11 l'action, contre \$354,180-0.12.

Bourse américaine

Table of stock prices for various companies on the American market.

les devises

Table showing exchange rates for various currencies.

Le dollar canadien

MONTREAL - Le dollar US a baissé de 7-10 hier à Montréal et y est tombé à \$0.97-4.25 et la livre sterling y a baissé de 1.87-100 et tombé à \$2.30-9.10.

NEW YORK - Le dollar canadien a monté de 7-10 et atteint \$1.02-23.25 et la livre sterling a baissé de 1-3-4 et clôture à \$2.37-10.20.

indices de new york

Table showing various market indices and their values for New York.

L'agriculture

La structure agricole du Québec subit un profond changement

par André Bellemare

Depuis toujours au Québec, l'agriculture a été l'apanage de la famille ou, de père en fils, on a cultivé la terre et entretenu la ferme avec un esprit quasi missionnaire. L'outilage coûtait très peu cher et les agriculteurs prenaient le temps d'accomplir leur travail.

Aujourd'hui, la vocation agricole ne semble plus exercer le même attrait et les deux problèmes majeurs, le coût de production toujours accru et le désintéressement des jeunes, risquent de modifier profondément la structure agricole. La tradition familiale s'effrite, semble-t-il, et il ne serait pas surprenant de voir s'installer des sociétés, des consortiums ou des coopératives sur les fermes québécoises dans un proche avenir.

Au cours d'une enquête que nous avons menée chez des cultivateurs et des représentants d'organismes agricoles, il s'est dégagé un sentiment général de crainte, d'insécurité

et de pessimisme sur l'avenir de l'agriculture québécoise telle que nous l'avons toujours connue.

En date du 21 mars 1974, soit moins de trois mois après le début de l'année, un total de 52 encans ont été annoncés dans les journaux, représentant la vente de 2.240 animaux laitiers, alors que, pour toute l'année dernière, le nombre s'élevait à seulement 29 encans et 1.161 animaux et, en 1972, à 10 encans pour 480 animaux vendus. Un tel phénomène est symptomatique, jusqu'à un certain point, du malaise grandissant dans le monde de l'agriculture au Québec.

Quant aux revenus des agriculteurs québécois, ils ne représentaient que 9,2 pour cent de l'ensemble canadien en 1973, comparativement à 15,4 p.c. en 1969. Pendant la même période, les cultivateurs des Prairies voyaient leurs revenus grimper de 41 p.c. à 62 p.c. du total des gains agricul-

tes canadiens. En 1973, le revenu net agricole au Québec a progressé de 12 p.c. alors que l'ensemble canadien augmentait de 39 p.c.

Du côté du gouvernement, cependant, la situation ne paraît pas aussi sombre et les concentrations de fermes, les fusions et l'expansion font partie d'un phénomène normal observé dans d'autres secteurs de l'activité économique depuis un certain temps, a-t-on fait observer. D'après les hauts fonctionnaires du ministère de l'Agriculture, la formation de sociétés ou de coopératives qui regrouperaient trois, quatre ou six agriculteurs ne pourrait que profiter à ces derniers qui se plaignent souvent de ne pouvoir s'accorder de congés ou de vacances.

Devant ce que plusieurs qualifient de "confusion dans l'agriculture", où il apparaît difficile de trouver une solution aux problèmes, les fonctionnaires dépendent que la for-

mation d'offices nationaux de mise en marché susceptibles d'assurer un prix équivalent d'un bout à l'autre du pays constituerait une amorce sérieuse de remède à la situation.

De tels organismes régissent déjà la production des oeufs et du lait, qui établissent au moins un revenu minimum garanti aux producteurs et éliminent en grande partie cette insécurité du revenu mentionnée par plusieurs agriculteurs. Un porte-parole du ministère de l'Agriculture a dit souhaiter que l'on agisse ainsi pour les autres productions et déjà des négociations sont en cours entre les provinces et le fédéral pour la mise au point d'autres plans conjoints ou régies de marchés.

Dans l'ensemble, l'année 1973 a été assez bonne pour les agriculteurs québécois, qui ont vu leur revenu moyen s'accroître de 8,2 pour cent pour atteindre \$5.200. Cependant, ce chiffre

est encore insuffisant, estiment les cultivateurs, si l'on considère que l'inflation a fait un bond de 9,1 pour cent et que le revenu net des autres travailleurs québécois a augmenté de 14,2 p.c.

Les experts prévoient que la présente année pourrait être aussi bonne à la condition cependant que le gouvernement Bourassa soit capable de convaincre la Commission canadienne du blé ou le gouvernement fédéral d'établir la parité des prix des grains de province.

Depuis longtemps, les agriculteurs de l'Est se plaignent du prix élevé qu'ils doivent payer pour obtenir les grains nécessaires à la nourriture des animaux. Là-dessus, plusieurs n'ont pas caché un certain sentiment d'amertume et de frustration d'être négligés par les gouvernements au profit de leurs confrères de l'Ouest. La nourriture des animaux en-tame de plus en plus le budget

des agriculteurs, qui doivent payer le haut prix pour le transport des grains en provenance de l'Ouest.

"Le gouvernement du Québec, a dit un producteur de lait de l'Estrie, semble beaucoup plus intéressé à donner des millions et des millions de dollars aux industries, aux grosses et moyennes entreprises, parce que ça favorise des emplois, tandis que nous, sur la ferme, on doit souvent se contenter de ce que nous gagnons pour payer des imprévus".

Cet agriculteur faisait probablement allusion au gouvernement de l'Alberta qui accorde \$100 millions pour le transport des céréales à l'intérieur de cette province. Pareillement, au Manitoba et en Saskatchewan, les gouvernements provinciaux donnent jusqu'à \$15 par tête pour l'élevage des porcs, subside que réclament également les éleveurs québécois de porcs qui doivent faire face présentement à un tel déficit.

Dans le domaine du lait, le gouvernement fédéral vient de hausser de \$7,17 à \$8,50 les cent livres le prix de soutien du lait industriel d'ici au 31 mars 1975. "C'est peut-être un bel effort du ministre Whelan, a commenté un producteur près de Granby, mais avez-vous déjà pensé que ça coûte environ \$10,15 les cent livres pour le produire ce lait?".

Un autre producteur de lait de St-Ambroise, près de Joliette, reproche au gouvernement d'Ottawa de pratiquer une politique du lait "au jour le jour" sans tenir compte des ajustements nécessaires. Selon lui, qui est un dirigeant régional de l'Union des producteurs agricoles, il existe un remède à cela: hausser le prix de soutien au même niveau que le coût de production, soit \$10,15 les cent livres.

"Le temps est révolu où les cultivateurs nourrissaient les consommateurs à bon marché. Il est encore préférable pour les gens de la ville de payer un prix supérieur pour manger que de manquer de nourriture et c'est ce qui pourrait arriver si on continue de geler les prix au "plancher".

En même temps que se déroulait cette enquête, le ministre des Finances, M. Raymond Garneau, rendait public le budget provincial pour 1974-75 et, comme par hasard, les crédits du ministère de l'Agriculture ne sont pas augmentés, et cela en dépit de l'inflation, pour le prochain exercice financier.

Ce fait n'a pas échappé à plusieurs agriculteurs qui n'ont pas manqué de le souligner, comme s'ils avaient voulu ajouter: "Vous voyez, on n'est quand même pas choyés par notre gouvernement; on nous en donnera d'autres miettes avec des budgets supplémentaires plus tard s'il en reste de ce qui est prévu pour d'autres secteurs".

Les agriculteurs que nous avons rencontrés pensent en majorité de cette façon et ils ne se gênent pas pour le dire dans leur langage plus direct et plus imagé.

"chou tricolore enrubané", M. Pariseault se montre des plus optimistes et vise un chiffre d'affaires de \$40 millions.

Depuis la parution du budget, on disait que le ministre de l'Agriculture, M. Toupin, se terrait et qu'il boudait toutes les sorties publiques afin de marquer son désaccord devant la maigreur de son budget administratif. Hier M. Toupin s'est "enfermé" entre Drummondville et Montréal, si bien que les cérémonies de lancement de la nouvelle marque commerciale Québec-Lait débutèrent sans la présence du ministre de l'Agriculture.

Mais puisque la Coopérative de Granby oeuvre dans le secteur agro-alimentaire, le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Guy Saint-Pierre, était sur les lieux discutant en aparté avec le p.d.g. du Mouvement Desjardins, M. Rouleau. D'ailleurs cette rencontre dut porter ses fruits puisque M. Saint-Pierre déclara au cours d'une brève allocution de circonstance que "le gouvernement du Québec, contrairement à ce que l'on croit, se préoccupe du développement des entreprises coopératives. Nous en avons un exemple avec la Coop de Granby comme nous en avons eu autrefois avec Tembec ou à Cabano ou se prépare un intéressant projet de remplacement, pour le développement industriel de la région."

Le ministre a d'ailleurs clairement indiqué que ses fonctionnaires étudient présentement des techniques d'intervention afin d'épauler plus adéquatement le mouvement coopératif lorsqu'il étend son action dans les secteurs de l'industrie et du commerce. A ses hôtes du mouvement coopératif, M. Saint-Pierre a promis "qu'au cours des mois qui viennent, nous aurons l'occasion d'en reparler."

Des femmes... et des banques

Le conseil ontarien sur le statut de la femme poursuit ses recherches sur la place de la main-d'oeuvre féminine dans le secteur bancaire et a reçu à ce sujet les témoignages de deux grandes banques canadiennes.

La Banque Toronto-Dominion a fait savoir que les femmes comptent pour 4% au niveau des gérants de succursales, 12% chez les gérants adjoints et 36% parmi les comptables.

Pour sa part, la Banque

Royale a montré que 25 femmes dirigent des succursales (principalement en Ontario), 663 aident au gérant dans son travail et que cette banque employait pas moins de 1,487 comptables de sexe féminin.

Cette étude fait suite aux conclusions d'un rapport de la Commission royale d'enquête sur le statut de la femme qui démontre que 90% des 53.000 femmes employées dans les banques touchaient moins de \$5.000 alors que ce pourcentage pour les 30.000 travailleurs masculins n'était que de 72%.

faits et projets

Canada Starch

La société Canada Starch a annoncé qu'elle allait consacrer une somme de \$6 millions dans de prochains investissements. Parmi ces investissements figure la construction d'une manufacture de mayonnaise dans la région de Montréal, d'ici un an. Il est également question d'agrandir l'usine de Cardinal, en Ontario.

Bourse de Winnipeg

Un commerçant de grain du Manitoba, M. Ronald S. Ennis vient d'être nommé président de Winnipeg Commodity Exchange. Agé de 40 ans seulement, M. Ennis entrera en fonction le 1er mai remplaçant ainsi M. Thomas Mohide qui vient d'être nommé directeur du service des richesses minières pour le gouvernement de l'Ontario.

Le dollar canadien

La valeur moyenne du dollar canadien par rapport au dollar américain a été à la parité au cours de l'année 1973, tandis que la livre sterling — \$2,45 — était à son plus bas niveau, selon le service de la division internationale de la Banque de Montréal. Ce renseignement, basé sur la moyenne mensuelle, apparaît dans le dépliant annuel intitulé "Cours des Changes

Etrangers," qui est maintenant à la disposition du public dans les 1200 succursales à travers le pays. Pour la première fois au Canada, le marché du change a fourni ces cotes en décimales au lieu de fractions. Ce changement a été adopté pour le dépliant.

Churchill Falls

La neuvième des onze turbines qui doivent être installées à Churchill Falls a démarré hier augmentant ainsi le pouvoir de la centrale hydro-électrique du Labrador à 4.275.000 kW ou 5.730.000 cv. Avec l'entrée en opération des deux autres turbines, le potentiel prévu de sept millions de chevaux vapeurs sera atteint.

Abitibi Paper

Abitibi Paper Company a conclu un accord avec Jannock Corporation et sa filiale, Northern Tar, Chemical and Wood, en vue de l'acquisition le 2 juillet 1974 de toutes les actions de Northern Wood Preservers. Northern Wood Preservers exploite, à titre de propriétaire, une importante installation de fabrication de traverses et un complexe destiné au traitement du bois à Thunder Bay, Ontario.

L'acquisition de cette société est une autre étape du programme d'intégration des scieries de l'Abitibi à ses trois usines de pâte et papier à Thunder Bay. Abitibi exploite une scierie à Smooth Rock Falls, Ontario et elle annonçait récemment la construction d'une nouvelle scierie à White River, Ontario.

Pommes de terre

Devant les représentants de seize associations de l'industrie immobilière, le recteur de l'UQAM, M. Léo A. Dorais a annoncé officiellement hier la création de dix nouveaux cours spécialisés en gestion et financement de l'immobilier. Ces nouveaux cours seraient dispensés à partir de l'automne prochain à l'intérieur des programmes de certificat et de baccalauréat en administration. (Voir Le Devoir du 26 mars).

Par la même occasion, le vice-doyen de la Famille des sciences économiques et administratives, M. Claude Perron a rendu public un rapport sur les besoins en formation de l'industrie immobilière. On peut y lire une description du rôle nouveau des courtiers en immeubles, des évaluateurs immobiliers, des administrateurs de propriétés et des analystes en immeubles. (par M.N.)

Les producteurs de pommes de terre au Canada projettent des plantations de 268.700 acres en 1974, soit deux pour cent de plus qu'en 1973 et 10 p.c. de plus qu'en 1972. Au Québec, on ne prévoit pas de changement et environ 50.000 acres de terre seront utilisées pour la culture de la pomme de terre.

En somme, la production canadienne de pommes de terre cette année devrait être suffisante pour répondre aux besoins pourvu que le rendement à l'acre soit normal, estiment les économistes du ministère fédéral de l'Agriculture. On s'attend que les prix demeurent à un niveau élevé, en 1974 au Canada par suite de la cherté des éléments de production, de la forte demande pour les pommes de terre de table et de transformation et de l'intérêt qu'offrent les cultures de rechange.

Québec-Lait adopte la marque Québon

par Michel Guénard

Les ménagères québécoises auront bientôt devant les yeux une nouvelle étiquette commerciale: les produits Québon, qui regroupent sous une même marque la vaste gamme de produits laitiers Québec-Lait, nouveau-né de la Coopérative agricole de Granby.

Hier, M. Philippe Pariseault, directeur général de la Coopé-

ration, annonçait que la création du groupe commercial Québec-Lait signifiait que l'entreprise contrôle maintenant 15% du marché québécois du lait nature et 40% de celui de la crème glacée. Rappellons que cette filiale de la Coop de Granby provient du regroupement des maisons Grenache, Laiteries Leclerc, Laiteries

Mont-Royal et A. Poupart & Cie. Tout dernièrement, la société Québec-Lait élargissait sa base industrielle en acquérant la division crème glacée du chocolatier Low-negy, filiale de la Standard Brands.

La Coopérative agricole de Granby, fondée en 1938, exploite maintenant 17 usines

et transforme près de 2 milliards de livres de lait par année. L'an dernier, elle enregistrait un chiffre d'affaires de \$156 millions; après une année de mise en place, les ventes de sa filiale Québec-Lait (alors dispersées à travers ses quatre compagnies) s'élevaient à \$33 millions. Sous le nouveau symbole du

"chou tricolore enrubané", M. Pariseault se montre des plus optimistes et vise un chiffre d'affaires de \$40 millions.

Depuis la parution du budget, on disait que le ministre de l'Agriculture, M. Toupin, se terrait et qu'il boudait toutes les sorties publiques afin de marquer son désaccord devant la maigreur de son budget administratif. Hier M. Toupin s'est "enfermé" entre Drummondville et Montréal, si bien que les cérémonies de lancement de la nouvelle marque commerciale Québec-Lait débutèrent sans la présence du ministre de l'Agriculture.

Mais puisque la Coopérative de Granby oeuvre dans le secteur agro-alimentaire, le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Guy Saint-Pierre, était sur les lieux discutant en aparté avec le p.d.g. du Mouvement Desjardins, M. Rouleau. D'ailleurs cette rencontre dut porter ses fruits puisque M. Saint-Pierre déclara au cours d'une brève allocution de circonstance que "le gouvernement du Québec, contrairement à ce que l'on croit, se préoccupe du développement des entreprises coopératives. Nous en avons un exemple avec la Coop de Granby comme nous en avons eu autrefois avec Tembec ou à Cabano ou se prépare un intéressant projet de remplacement, pour le développement industriel de la région."

Le ministre a d'ailleurs clairement indiqué que ses fonctionnaires étudient présentement des techniques d'intervention afin d'épauler plus adéquatement le mouvement coopératif lorsqu'il étend son action dans les secteurs de l'industrie et du commerce. A ses hôtes du mouvement coopératif, M. Saint-Pierre a promis "qu'au cours des mois qui viennent, nous aurons l'occasion d'en reparler."

5e Expo-Profits: tout ce qu'une société pétrolière peut acheter

par Michel Nadeau

L'industriel québécois qui visitera la 5ième Expo-Profits qui s'est ouverte hier à l'hôtel Windsor découvrira que la compagnie Imperial Oil achète annuellement plus de 400 produits différents dont 90% sont fabriqués au Canada.

Pour alimenter en matières premières et en produits semi-finis ses 185 cliniques Servacar, ses 2221 agences et stations Esso, son usine d'engrais chimiques, ses 55 restaurants Voyageur, ses neuf raffineries et ses six usines de matériaux de construction, Imperial Oil dépense annuellement plus de \$300 millions.

A l'occasion de la cérémonie d'ouverture, le sous-ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Robert De Coster a rappelé que "le but de l'Expo-Profits était de stimuler les marchés en faveur de l'industrie manufacturière en donnant l'occasion aux fabricants québécois de se familiariser avec les besoins et les procédés d'achat d'une grande entreprise."

Après les firmes Stanley Works, Northern Electric, Hydro-Québec et le CRIO, c'est au tour d'Imperial Oil et de ses huit filiales de prendre la vedette de cette manifestation qui se terminera demain soir.

On constate cependant que

les hommes d'affaires québécois devront déployer un effort particulier pour faire connaître leurs produits au Service des achats de la compagnie: les 4/5 des achats passent par ce service dont les bureaux sont concentrés à Toronto et Edmonton et où les douze acheteurs principaux sont des anglophones unilingues.

Toutefois, le directeur de l'Imperial Oil au Québec, M. Denis F. Kindellan a déclaré que son entreprise était heureuse de participer à cet événement réalisé conjointement par l'Etat québécois et le sec-

teur privé: "Le gouvernement en tire profit puisqu'il peut exercer ainsi efficacement son mandat de stimuler l'expansion industrielle. Notre compagnie y trouve une bonne occasion de faire connaître sa ligne de conduite et son personnel. Quant à la communauté québécoise, l'Expo-Profits lui permet de déterminer les domaines où elle peut fournir des biens et services nécessaires aux opérations d'une firme multinationale".

Pour la première fois, la Société de développement industriel participe à l'Expo-

Profits en présentant aux hommes d'affaires ses trois programmes d'aide financière. Un directeur régional de cet organisme devait déclarer que tout en continuant d'encourager les entreprises étrangères à s'installer au Québec, la SDI se proposait maintenant de contribuer davantage à l'expansion des entreprises autochtones.

Parmi les entreprises qui pourraient éventuellement participer aux prochains Expos-Profits, on mentionne General Motors, l'Alcan et à nouveau l'Hydro-Québec.

Bell Canada toujours à l'affût de capitaux

Les officiers supérieurs de la société Bell Canada ont soutenu hier que leur entreprise a toujours besoin de fonds supplémentaires nécessaires au maintien de ses services, mais que le groupe recherche constamment des moyens permettant d'éviter les recours fréquents à des hausses de taux.

L'essentiel des propos tenus par les deux officiers de Bell, à l'occasion de l'Assemblée annuelle des actionnaires, a porté sur la question de la hausse des taux. Certains actionnaires ont pourtant interrogé les administrateurs sur d'autres aspects des affaires de la société.

Le président du Conseil d'administration, M. Robert C. Scrivener a affirmé au cours d'une conférence de presse, qu'il ne voyait actuellement pas comment, dans les circonstances, la société pourrait ne pas avoir besoin de nouveaux capitaux.

"L'inflation, a déclaré M. Scrivener, est plus forte que nous ne pouvons la soutenir. Aussi, ne peut-on pas prévoir une stabilisation de nos taux tant qu'elle n'aura pas pris fin", a-t-il conclu.

De son côté, le président de la société, M. Jean de Grand-Pré, s'est interrogé sur la façon actuelle de procéder pour obtenir les hausses de taux: la requête auprès de la Com-

mission canadienne des transports.

"Nous sommes conscients, a déclaré M. de Grand-Pré des difficultés que pose notre présence fréquente devant la commission. A ce moment, c'est notre unique moyen de procéder a-t-il affirmé."

Nous avons bien recherché, a continué le président de Bell, les moyens d'éviter ces continuelles requêtes devant la commission. Ainsi nous avons songé à une méthode d'ajustement automatique des prix. Une telle méthode sans doute nous permettrait de sortir de la situation délicate dans laquelle nous nous trouvons aujourd'hui."

La société a rapporté en 1973, des bénéfices nets de \$205.371.000, soit une augmentation de 17 pour cent sur 1972. Les dividendes l'an dernier ont été de \$5,18, comparativement à \$4,41 l'année précédente.

Le président du conseil d'administration de Bell, M. Scrivener, a affirmé qu'une décision du Cabinet fédéral, de réduire de moitié les hausses de tarifs pourtant concédées par la Commission, avait eu pour résultat que la croissance des profits de son entreprise n'a pas atteint ses besoins.

Cette décision découle de considérations politiques beau-

coup plus que du désir d'assurer aux Canadiens un bon service de téléphone.

Parlant des profits records réalisés par la filiale de Bell, le Northern Electric, M. Scrivener a simplement déclaré que les liens entre les deux sociétés sont bénéfiques à l'économie canadienne.

Un porte-parole d'un mouvement montréalais anti-pauvreté, groupe qui a déjà protesté contre la requête de Bell en vue d'obtenir l'autorisation de hausser ses tarifs, a pris à lui seul une partie importante des deux heures allouées pour les questions aux administrateurs.

Ce porte-parole y est même allé d'une motion aux termes de laquelle, l'assemblée considère les hausses demandées comme discriminatoires à l'égard des groupes à faibles revenus.

Mise aux voix, la motion a été rejetée à une écrasante majorité.

Le président de la société n'a pas nié qu'existe actuellement la possibilité d'une nationalisation de Bell, mais a refusé d'admettre que cette dernière agit comme si cette mesure devait être imminente.

Un compte d'épargne à Miami via Montréal

Le Trust Royal a inauguré hier un nouveau service financier qui permettra aux Canadiens d'ouvrir des comptes dans une banque de Miami à partir des succursales de la compagnie au Canada.

Ce nouveau service fonctionnera par l'intermédiaire de l'Inter National Bank of Miami, filiale du Trust Royal, et offrira deux genres de comptes de chèques plus un compte

d'épargne ordinaire. L'intérêt sur l'épargne sera calculé sur le solde minimal trimestriel et ne sera pas imposable dans le cas des non-résidents des Etats-Unis.

Les sociétés désireuses d'ouvrir des comptes à Miami peuvent également se prévaloir de ce service. Une fois les comptes ouverts, les Canadiens traiteront directement avec l'Inter National Bank.

JEUNES PORTEURS DEMANDÉS

pour faire la livraison du journal LE DEVOIR

à Repentigny
Saint-Jean
Saint-Lambert
Brossard
Candiac
Longueuil

844-3361

COMPTABLES AGRÉÉS	
BELZILE, ST-JEAN, SPERANO ET ASSOCIÉS Comptables agréés ALAIN BELZILE, C.A. ROBERT ST-JEAN, C.A. GILLES SPERANO, C.A. 2345 est. Bélanger Montréal 729-5226	LUCIEN DAHMÉ, C.A. Comptables agréés 276 ouest, rue St-Jacques Suite 110 845-4194
PROVOST & PROVOST Comptables agréés ROGER PROVOST, C.A. ROLAND PROVOST, C.A. 1255, Université, Suite 618 866-3326	VIAU, ROBIN & ASSOCIÉS Comptables Agréés Lucien D. Viau, C.A. Almond H. Robin, C.A. Jean-Jacques Carrière, C.A. J. Serge Gervais, C.A. Waqiah Boulon, C.A. Jacques R. Chabillon, C.A. Jacques Joyal, C.A. 4926, ave Verdun, Verdun 204 769-3871 7708, rue Edouard, LaSalle 690 365-0023
CLAUDE ROY & CIE Comptables agréés 6444 est, rue Beaubien suite 103 253-2287	
Duval, Buteau & Cie COMPTABLES AGRÉÉS 159 ouest, rue Craig, Montréal 126 861-9987	
Thorne, Gunn & Cie Comptables Agréés 800, PLACE VICTORIA, Suite 2604 - Montréal 115 Tél.: 878-3011 Bureaux à travers le Canada et correspondants dans le monde entier	
SAMSON, BELAIR, CÔTE, LACROIX ET ASSOCIÉS comptables agréés Suite 3100, Tour de la Bourse, Montréal 115 861-5741 Suite 201, 4 Parc Samuel HOLLAND, Québec 6 681-7231 320 est, rue St-Germain, Rimouski 724-4136 108 nord, rue Wellington, Sherbrooke 563-8663 324, rue Des Forges, Trois-Rivières 378-4541 235, Chemin Montréal, Ottawa 745-1515	

SYSTEME D'ALARME
 POUR AVOIR UNE PROTECTION SUPERIEURE VOYEZ TOUJOURS DES SPECIALISTES COMMERCIAL ET PRIVE

teletronics
 INC 1948 CORPORATION
 4888 ouest, rue Sherbrooke
 488-9577

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

MEUBLES DE BUREAUX
 VENEZ CHOISIR VOTRE AMEUBLEMENT SUR LES LIEUX
 STATIONNEMENT
 Canada Dactylographe Inc.,
 7035 AVE. DU PARC
 270-1141

Brevets d'invention MARQUES DE COMMERCE
Marion, Robic & Robic
 ci-devant Marion & Marion
 2100, rue DRUMMOND
 Montréal 107 288-2152

LISEZ ET FAITES LIRE LE DEVOIR

Avis légaux - Avis publics - Appels d'offres

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL GREFFE DES DIVORCES DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPERIEURE NO: 500-12-00991-744 ANNE-MARIE BON, demeurant et étant domiciliée à Lacolle, district d'Iberville, Requérante

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL GREFFE DES DIVORCES DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPERIEURE (Division des divorces) NO: 500-12-00991-744 HELENE PICHE, secrétaire, résidant à 2547 Frontenac, app. 5 ville et district de Montréal, Requérante

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL GREFFE DES DIVORCES DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPERIEURE (Division des Divorces) NO: 500-12-04087-747 VALENTINO MILLO, demeurant à 9757, St-Charles, Ahuntsic, district de Montréal, Requérant

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL GREFFE DES DIVORCES DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPERIEURE (Division des Divorces) NO: 500-12-04087-747 VALENTINO MILLO, demeurant à 9757, St-Charles, Ahuntsic, district de Montréal, Requérant

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL GREFFE DES DIVORCES DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPERIEURE (Division des Divorces) NO: 500-12-04087-747 VALENTINO MILLO, demeurant à 9757, St-Charles, Ahuntsic, district de Montréal, Requérant

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL GREFFE DES DIVORCES DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPERIEURE (Division des Divorces) NO: 500-12-04087-747 VALENTINO MILLO, demeurant à 9757, St-Charles, Ahuntsic, district de Montréal, Requérant

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL GREFFE DES DIVORCES DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPERIEURE (Division des Divorces) NO: 500-12-04087-747 VALENTINO MILLO, demeurant à 9757, St-Charles, Ahuntsic, district de Montréal, Requérant

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL GREFFE DES DIVORCES DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPERIEURE (Division des Divorces) NO: 500-12-04087-747 VALENTINO MILLO, demeurant à 9757, St-Charles, Ahuntsic, district de Montréal, Requérant

Hydro-Québec APPEL D'OFFRES AMR-74-10081 pour 10h30 a.m. heure de Montréal Mardi le 7 mai, 1974

Hydro-Québec APPEL D'OFFRES AMR-74-10080 pour 10h30 a.m. heure de Montréal Mardi le 7 mai, 1974

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL GREFFE DES DIVORCES DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPERIEURE (division des divorces) NO: 500-12-04091-743 ERNEST EDWARD HANBY FROST, demeurant à 150 Lakeview Avenue, St-Basile, district de Montréal, Requérant

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL GREFFE DES DIVORCES DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPERIEURE (division des divorces) NO: 500-12-04091-743 ERNEST EDWARD HANBY FROST, demeurant à 150 Lakeview Avenue, St-Basile, district de Montréal, Requérant

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL GREFFE DES DIVORCES DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPERIEURE (division des divorces) NO: 500-12-04091-743 ERNEST EDWARD HANBY FROST, demeurant à 150 Lakeview Avenue, St-Basile, district de Montréal, Requérant

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL GREFFE DES DIVORCES DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPERIEURE (division des divorces) NO: 500-12-04091-743 ERNEST EDWARD HANBY FROST, demeurant à 150 Lakeview Avenue, St-Basile, district de Montréal, Requérant

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL GREFFE DES DIVORCES DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPERIEURE (division des divorces) NO: 500-12-04091-743 ERNEST EDWARD HANBY FROST, demeurant à 150 Lakeview Avenue, St-Basile, district de Montréal, Requérant

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL GREFFE DES DIVORCES DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPERIEURE (division des divorces) NO: 500-12-04091-743 ERNEST EDWARD HANBY FROST, demeurant à 150 Lakeview Avenue, St-Basile, district de Montréal, Requérant

Un dépôt de soumission au montant de SIX MILLE DOLLARS (\$6,000.)... Direction des Contrats Bureau no 809 HYDRO-QUEBEC 75 ouest, boul. Dorchester Montréal, Qué. Canada H2Z 1A4

Un dépôt de soumission au montant de TROIS MILLE DOLLARS (\$3,000.)... Direction des Contrats Bureau no 809 HYDRO-QUEBEC 75 ouest, boul. Dorchester Montréal, Qué. Canada H2Z 1A4

Hydro-Québec APPEL D'OFFRES GRU-74-10085 pour 10h30 a.m. heure de Montréal Mardi le 30 avril, 1974

Hydro-Québec APPEL D'OFFRES DS-74-19068 pour 10h30 a.m. heure de Montréal le mardi 30 avril 1974

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL GREFFE DES DIVORCES DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPERIEURE (Division des Divorces) NO: 12-040857-500-744 DAME MURIELLE PATRY-GUAY, ménagère, domiciliée et résidant dans la Cité de Montréal-Nord, district de Montréal, Requérante

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL GREFFE DES DIVORCES DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPERIEURE (Division des Divorces) NO: 12-040857-500-744 DAME MURIELLE PATRY-GUAY, ménagère, domiciliée et résidant dans la Cité de Montréal-Nord, district de Montréal, Requérante

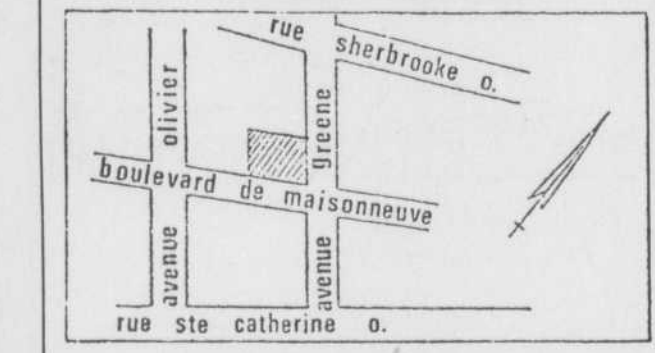
CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL GREFFE DES DIVORCES DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPERIEURE (Division des Divorces) NO: 12-040857-500-744 DAME MURIELLE PATRY-GUAY, ménagère, domiciliée et résidant dans la Cité de Montréal-Nord, district de Montréal, Requérante

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL GREFFE DES DIVORCES DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPERIEURE (Division des Divorces) NO: 12-040857-500-744 DAME MURIELLE PATRY-GUAY, ménagère, domiciliée et résidant dans la Cité de Montréal-Nord, district de Montréal, Requérante

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS DU CANADA RÉGION DU QUÉBEC (MONTRÉAL) BAIL À LONG TERME - EXPLOITATION WESTMOUNT, QUÉBEC



Le ministère des Travaux publics est intéressé à obtenir des propositions de promoteurs afin de ré-utiliser et/ou redévelopper un emplacement commercial d'importance, mesurant 102' x 90' (irr.) situé dans la ville de Westmount (Québec), à l'angle nord-ouest de l'avenue Greene et du Boulevard De Maisonneuve.

Un dépôt de soumission au montant de VINGT MILLE DOLLARS (\$20,000.)... Direction des Contrats Bureau no 809 HYDRO-QUEBEC 75 ouest, boul. Dorchester Montréal, Qué. Canada H2Z 1A4

Un dépôt de soumission au montant de CINQ MILLE DOLLARS (\$5,000.)... Direction des Contrats Bureau no 809 HYDRO-QUEBEC 75 ouest, boul. Dorchester Montréal, Qué. Canada H2Z 1A4

Hydro-Québec APPEL D'OFFRES AMR-74-10076 pour 10h30 a.m. heure de Montréal Mardi le 30 avril, 1974

Hydro-Québec APPEL D'OFFRES AMR-74-10084 pour 10h30 a.m. heure de Montréal Mardi le 30 avril, 1974

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL GREFFE DES DIVORCES DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPERIEURE (Division des Divorces) NO: 500-12-04082-742 GABRIEL SAURIOU, homme d'affaires à sa retraite, résidant à 25, Vincent d'Indy, Outremont, App. 613, ville et district de Montréal, Requérant

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL GREFFE DES DIVORCES DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPERIEURE (Division des Divorces) NO: 500-12-04082-742 GABRIEL SAURIOU, homme d'affaires à sa retraite, résidant à 25, Vincent d'Indy, Outremont, App. 613, ville et district de Montréal, Requérant

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL GREFFE DES DIVORCES DISTRICT DE MONTRÉAL

CITE DE COTE SAINT-LUC PROVINCE DE QUEBEC ROLE DES VALEURS LOCATIVES COMMERCIALES - 1974

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL GREFFE DES DIVORCES DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPERIEURE (Division des Divorces) NO: 500-12-04082-742 GABRIEL SAURIOU, homme d'affaires à sa retraite, résidant à 25, Vincent d'Indy, Outremont, App. 613, ville et district de Montréal, Requérant

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL GREFFE DES DIVORCES DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPERIEURE (Division des Divorces) NO: 500-12-04082-742 GABRIEL SAURIOU, homme d'affaires à sa retraite, résidant à 25, Vincent d'Indy, Outremont, App. 613, ville et district de Montréal, Requérant

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL GREFFE DES DIVORCES DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPERIEURE (Division des Divorces) NO: 500-12-04082-742 GABRIEL SAURIOU, homme d'affaires à sa retraite, résidant à 25, Vincent d'Indy, Outremont, App. 613, ville et district de Montréal, Requérant

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL GREFFE DES DIVORCES DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPERIEURE (Division des Divorces) NO: 500-12-04082-742 GABRIEL SAURIOU, homme d'affaires à sa retraite, résidant à 25, Vincent d'Indy, Outremont, App. 613, ville et district de Montréal, Requérant

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL GREFFE DES DIVORCES DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPERIEURE (Division des Divorces) NO: 500-12-04082-742 GABRIEL SAURIOU, homme d'affaires à sa retraite, résidant à 25, Vincent d'Indy, Outremont, App. 613, ville et district de Montréal, Requérant

Sam Berger se sent lésé face aux Expos

par André Tardif

Comment résister à la tentation de faire un parallèle entre les trois équipes professionnelles de la métropole, surtout pour un journaliste ayant assisté à la conférence de presse convoquée par la direction des Alouettes hier midi?

Toute la profession journalistique semble être d'accord: les Expos, grâce à leur "know how" typiquement américain, remportent d'emblée ses faveurs. Et pour être franc, on se sent presque ingrat lorsqu'après une longue recherche, on retrouve une "petite bête noire" au sein des locataires du parc Jarry.

La direction du Canadien, évidemment, vient au second rang, non pas tellement à cause de l'excellence de ses excellentes relations (nonobstant la présence de Jean Béliveau), mais surtout parce qu'elle jouit d'une tradition gagnante... et, comme on aime nous le répéter à l'occasion, parce qu'elle n'éprouve aucune difficulté à remplir ses gradins.

Restent les Alouettes, ces "pauvres Alouettes", est-on quasiment tenté d'écrire.

Me Samuel Berger, leur propriétaire, veut bien consacrer une partie de ses millions nouvellement acquis à doter Montréal d'une équipe qui soit à la fois gagnante et acceptée de la population.

Il a hérité, en 1970, d'une équipe dont à peu près personne ne voulait, et qui a aussitôt mérité à la métropole sa première coupe Grey en 21 ans. Ce fut l'euphorie d'un moment, car l'équipe a repris aussitôt ses bonnes vieilles

habitudes "croulantes", sa caractéristique principale depuis les années glorieuses de Sam Etcheverry et comparses, de 1954 à 1958.

Expos privilégiés?

Bien malgré lui, M. Berger a volé la vedette à son directeur-gérant et instructeur Mary Levy, hier au restaurant La Diligence malgré la tempête de neige qui se levait à l'extérieur.

Ce qui devait être une projection par Levy de ce que seront les Alouettes au cours de la prochaine saison s'est plutôt transformé en un plaidoyer par Berger des difficultés innombrables qu'éprouve son équipe, surtout hors du terrain.

L'Autostade est évidemment venu sur le tapis, et le président de la section Est de la ligue Canadienne de football en a profité pour lancer une chiquenaude à l'endroit des Expos.

"Nous payons une taxe d'amusement à la ville de Montréal tout comme les Expos. Pourquoi ces derniers jouissent-ils de toutes sortes de privilèges, comme un stade bien aménagé et situé, comme par hasard, à proximité d'une station du Métro, et des faveurs d'une presse électronique qui leur semble entièrement acquise?"

"Faudrait-il que nous achetions notre propre station de T.V. pour avoir droit aux mêmes privilèges?" a-t-il lancé en parlant de la mauvaise location de l'Autostade et de sa difficulté d'accès autrement que par voiture.

Et encore là, on apprenait qu'une des rares voies d'accès au stationnement voisin est désormais fermée à cause de sa proximité au nouvel aéroport pour avions à décollage vertical.

Berger a forcément parlé de la situation du football canadien vis-à-vis la nouvelle ligue Mondiale et la ligue Nationale, avec toutes les repercussions que l'établissement d'une ou plusieurs équipes de l'un ou l'autre circuit pourrait avoir au Canada.

Le stade olympique

Il a répété qu'il était le seul propriétaire de la LCF, outre la famille Bassett, à ne pas s'être opposé à l'établissement d'une équipe de la LMF à Toronto (les Northmen), mais qu'il était maintenant résigné au fait que le ministre de la Santé Marc Lalonde fera adopter, dès aujourd'hui aux Communes, sa législation empêchant toute équipe américaine de venir s'établir au pays.

Il y a aussi la controverse provoquée à Montréal par le silence du maire Jean Drapeau face à la "loi Lalonde", alors que M. Gerry Snyder, l'un de ses plus proches collaborateurs, prêche depuis deux ans déjà la venue éventuelle d'une équipe de la LNF, laquelle évoluerait, bien entendu, au stade olympique.

"J'ai l'assurance écrite de M. Drapeau que

la LCF sera l'un des locataires du stade", de dire M. Berger.

"On m'a également assuré que ce stade omnisports, grâce au déplacement de certains gradins sur coussins d'air, pourrait très bien accueillir un terrain de football de dimensions canadiennes, soit 65 verges de large par 160 de longueur.

"Tout au plus, les coins des zones de but à chaque extrémité seraient quelque peu rognés par la piste d'athlétisme", lui aurait-on dit.

Mais le propriétaire des Alouettes ne réussit pas tout à fait à cacher une certaine appréhension devant les événements actuels et les rumeurs de toutes sortes qui circulent tout autour de lui.

Il sursaute lorsqu'on lui demande s'il sentait une certaine pression visant à lui faire vendre son équipe. Mais il répond quand même dans la négative.

Voilà donc l'histoire d'une équipe vouée, pour plusieurs raisons, au 3e rang dans la cote d'estime des sportifs montréalais. Elle représente quand même une organisation sympathique qui, malgré ses erreurs passées, sollicite de façon sincère l'appui des amateurs de la métropole.

Avec la présence de Berger et Levy, ce dernier surtout, et celle d'une pléiade d'excellents joueurs amenés par Johnny Rodgers, comment rester insensible encore bien longtemps à cet appel?

baseball

Ligue Nationale	Ligue Américaine
Hier	Lundi
Chicago 2, Philadelphie 0 Los Angeles 9, Atlanta 2 Houston à San Diego Cincinnati à San Francisco Montréal à Pittsburgh, remis St-Louis à New York, remis	New York 5, Cleveland 3
Aujourd'hui	Hier
Montréal, Renko (0-0) à Pittsburgh, Brett (0-0), 12h35 Philadelphie, Ruthven (0-0) à Chicago, Reuschel (0-0), 13h30 Cincinnati, Gullett (0-0) à San Francisco, Caldwell (1-0), 14h15 Los Angeles, John (1-0) à Atlanta, Harrison (0-1), 19h05 Houston, Roberts (0-1) à San Diego, Grief (0-1), 21h St-Louis, Curtis (0-0) à New York, Koonsman (0-0), 13h	New York 3, Detroit 0 Minnesota 3, Chicago 1 Oakland 6, Kansas City 4 Texas à California Milwaukee à Cleveland, remis Baltimore à Boston, remis
	Aujourd'hui
	Baltimore, Palmer (1-0) à Boston, Wise (0-0), 13h Chicago, Bahnsen (0-1) à Minnesota, Hands (0-1), 12h Milwaukee, Wright (0-0) à Cleveland, Parry (0-1), 12h Oakland, Holtzman (0-1) à Kansas City, Busby (0-0), 19h30 Texas, Jenkins (1-0) à California, Tanana (0-0), 22h

LIGUE NATIONALE

Section Est	g	p	moy.	diff.
ST-LOUIS	2	0	1,000	—
CHICAGO	1	0	1,000	1/2
NEW YORK	1	1	500	1
PHILADELPHIE	1	2	333	11/2
PITTSBURGH	0	2	000	2
MONTREAL	0	0	000	1

Section Ouest	g	p	moy.	diff.
SAN FRANCISCO	4	0	1,000	—
LOS ANGELES	4	1	800	1/2
CINCINNATI	2	2	600	2
ATLANTA	2	3	400	21/2
HOUSTON	0	3	000	31/2
SAN DIEGO	0	3	000	31/2

LIGUE AMERICAINE

Section Est	g	p	moy.	diff.
NEW YORK	4	0	1,000	—
BALTIMORE	2	2	500	2
BOSTON	1	1	500	2
MILWAUKEE	1	1	500	2
DETROIT	2	3	400	21/2
CLEVELAND	0	3	000	31/2

Section Ouest	g	p	moy.	diff.
CALIFORNIE	2	0	1,000	—
OAKLAND	3	1	750	—
MINNESOTA	2	1	667	1/2
KANSAS CITY	1	2	333	11/2
TEXAS	1	2	333	11/2
CHICAGO	0	3	000	21/2

Les autres records de Hank Aaron

par Marc Thibeault

Hank Aaron, lundi soir le 8 avril 1974, sous la pluie et à Atlanta, aura enfin battu le record de 714 circuits dans les ligues majeures de baseball du célèbre Babe Ruth.

Pour Aaron, l'exploit de Ruth était "le Cadillac des records de baseball", déclaration qu'il avait faite il y a quelque trois ans lorsqu'on lui demanda si jamais il rejoindrait et dépasserait le record de Ruth.

Une autre fois, il avait déclaré humblement: "Il restera le meilleur frappeur de circuits de l'histoire même si j'arrive à battre son record." A une autre occasion, il répétait la même idée: "Même si j'ai la chance de frapper 715 circuits, Babe Ruth sera encore considéré comme le plus grand frappeur de circuits ayant jamais vécu."

Il est vrai qu'Aaron aura eu besoin de 464 parties de plus (2,967 contre 2,503), l'équivalent de trois saisons de 154 parties chacune, pour vaincre le record de Ruth (462 pour l'égalité). Il est aussi vrai qu'Aaron aura été au bâton 11,289 fois, comparativement à 8,399 (une différence de 2,890) pour Ruth, avant d'égaliser l'exploit de l'ancien as des Yankees de New York. Il lui aura fallu 8 autres présences (officielles) au marbre, donc un total de 11,295, pour en arriver à son 715e circuit.

Néanmoins, il n'y a aucun doute que Hank Aaron aura été une des grandes vedettes de l'histoire du baseball. Car en plus de ce nouveau record de circuits, qu'il n'a pas fini d'établir et qui, comme celui de Ruth, ne sera pas probablement battu avant quelque 40 ans (si jamais on y arrive), Aaron détient une foule d'autres records dont il est également très fier. Il a d'ailleurs souvent dit: "On ne me parle que de mon record de circuits. J'en ai plusieurs autres dont je suis aussi fier."

La preuve est bien le fait qu'on l'a choisi sur l'annuelle équipe d'as de la ligue Nationale 16 années d'affilée.

Un palmarès chargé

Aaron détient déjà 17 records des ligues majeures en comptant celui des circuits qu'il vient d'établir. Voici les autres:

- plus de saisons consécutives (20) au cours desquelles il a joué 100 parties ou plus;
- plus de saisons (14) au cours desquelles il a participé à 150 matches ou plus;
- plus de coups sûrs de distance (doubles, triples, circuits), 1.395 (en comptant ses deux premiers circuits 1974);
- plus fort total de buts atteints à la suite de coups sûrs (force de frappe), 6.442 (en comptant les 8 buts atteints grâce à ses circuits 714 et 715);
- plus de circuits réussis par un frappeur droitier au cours d'une carrière, 715 (à date);
- plus fort total de saisons (15) au cours desquelles un joueur a réussi 30 circuits ou plus;
- plus fort total de saisons (19) au cours desquelles un frappeur a obtenu 20 circuits ou plus;
- plus grand nombre de saisons consécutives (19) au cours desquelles un joueur a réussi 20 circuits ou plus;
- plus de chandeliers-sacrifices, 111;
- plus de buts sur balles intentionnels au cours d'une carrière, 283;
- plus de saisons (16) au cours desquelles un joueur a eu 10 BB intentionnels ou plus;
- plus de saisons consécutives (9) au cours desquelles un frappeur a obtenu 10 BB intentionnels ou plus;
- plus d'années (15) au cours desquelles il a compté 100 points ou plus;
- plus d'années (8) où il a eu le plus fort total de buts à la suite de coups sûrs;
- plus d'années (15) au cours desquelles il a totalisé 300 buts ou plus;
- Plus d'années (19) au cours desquelles il a totalisé 100 buts ou plus à la suite de ses coups sûrs de distance.

Il partage aussi, avec le regretté Lou Gehrig, le record du plus grand nombre de saisons consécutives (13) au cours desquelles il a marqué 100 points ou plus.

Pas plus tard qu'avant-hier soir, à la suite de son historique circuit il a brisé le record de la ligue Nationale pour le plus grand total de points comptés, soit 2.063. L'ancien record de 2.062 était détenu par Willie Mays. Sur ce point, le record des ligues majeures est de 2.244 et fut établi par Ty Cobb, suivi de Babe Ruth avec 2.174 points.

Aaron est à la portée de plusieurs autres records des majeures:

- Plus de parties jouées: Cobb 3.033; Stan Musial 3.026; Mays 2.992; Aaron 2.967 (en comptant les 3 matches auxquels il a participé cette saison);
- Plus de présences au marbre: Cobb 11.429; Aaron 11.297 (en comptant les 9 enregistrées lors de ses trois premières parties 1974);
- plus de coups sûrs: Cobb 4.191; Musial 3.630; Tris Speaker 3.515; Aaron 3.511 (en comptant ceux de 1974, deux fameux circuits);
- plus de points produits: Ruth 2.209; Aaron 2.138 (en date de lundi soir), un écart de seulement 71 PP.

Il y a un autre record de Ruth qu'Aaron pourrait peut-être atteindre, celui d'avoir frappé, le plus souvent, deux circuits ou plus au cours d'une même partie. Ruth l'a fait 72 fois, Mays 63 et Aaron 61.

Mais il y a un exploit qu'Aaron n'accomplira jamais: celui d'avoir été le joueur ayant réussi le tout premier circuit enregistré au stade Atlanta (capacité 52.870 pour le baseball et 58.850 pour le football). Il fut frappé le 9 avril 1965, à la 3e manche avec 2 coureurs sur les buts, contre Detroit et le lanceur gaucher Hank Aguirre lors d'un match hors-concours.

Par qui? Mais par Tommie Aaron, le petit frère (de 36 ans) de l'autre, voyons!

Détient-il un record des ligues majeures celui-là? Mais oui; le 27 mai 1962, Tommie A., égala un record des ligues majeures en commençant, comme 1er-but, trois doubles-jeux.

Comme le dirait Jean Lajeunesse, quelle famille!

Les Flyers gagnent facilement, 4-1

PHILADELPHIE (AP) — Des buts de Gary Dornhoefer et Tom Bladon ont lancé les Flyers de Philadelphie vers une victoire de 4-1 contre les Flames d'Atlanta dans le premier match de série quart-de-finale, hier à Philadelphie. Orest Kindrachuk a complété le pointage des vainqueurs avec deux buts en 3e période, tandis que Bob Murray a réussi l'unique filet des Flames.

Dornhoefer, un vétéran de 31 ans qui fut ennuagé par diverses blessures tout au long de la saison, a compté le premier but du match avec quatre secondes à faire au premier tiers.

Bladon a marqué le deuxième filet des Flyers à 13:36 du deuxième vingt, durant un

Bonham blanchit les Phillies

CHICAGO (PA) — Bill Bonham a affiché une tenue de quatre coups sûrs et les Cubs de Chicago ont profité de quatre erreurs des Phillies de Philadelphie pour l'emporter 2-0 hier, à leur ouverture locale.

Bonham a tenu les Phillies en échec jusqu'au simple du lanceur Ron Schuler après un retrait dans la 6e manche.

Les Cubs ont compté leurs deux points dès la 1ère manche avec un but sur balles, un double de Rick Monday et des erreurs du lanceur Schuler et Willie Montanez.

Dans la ligue Américaine, Lou Piniella a produit deux points avec un simple dès la 1ère manche en conduisant les Yankees de New York à un gain de 3-0 sur leur ancien gerant Ralph Houk et les Tigers de Detroit.

Les Yanks en étaient à leur 4e victoire de la saison, un exploit depuis 1945 alors qu'ils avaient aussi remporté leurs quatre premiers matches.

Un but sur balles, un simple et une erreur ont précédé l'exploit de Piniella aux dépens de Mickey Lolich.

Ligue Nationale

PHILADELPHIE (0)	CHICAGO (2)
DCash, 2b 4 0 0 0	Harris, 2b 3 1 0 0
Bova, ac 3 0 1 0	Monday, cc 3 1 1 0
Under, cf 4 0 0 0	Imposels, cf 3 0 0 0
Luzinski, cf 4 0 0 0	Bhillans, 1b 4 0 0 1
Montanez, 1b 3 0 0 0	Cardenal, cf 3 0 1 0
B Robinson, cf 3 0 1 0	Madlock, 3b 4 0 2 0
Boone, r 3 0 0 0	Mitterwilk, f 4 0 1 0
Schmidt, 3b 3 0 0 0	Kessinger, ac 2 0 2 0
Schueler, f 2 0 1 0	Bonham, 1 1 0 0 0
Hutton, fo 0 1 0 0	Totaux
Totaux	30 0 4 0
Philadelphie	000 000 000 — 0
Chicago	200 000 00x — 2
E-Schueler, Montanez, Schmidt 2, Madlock	
DJ-Philadelphie 1, Chicago 2, LSB-Philadelphie 4, Chicago 10, 2B-Monday, Kessinger, Hutton, BV-Madlock, D. Cash, S-Bonham 3.	

ml	cs	p	pm	bb	rb
Schueler p, 0-1	8	7	2	1	5
Bonham g, 1-0	9	4	0	0	1
D-2:09 A-30:50.					

Los Angeles (9) Atlanta (2)

Los Angeles	Atlanta
Lacy, 2b 3 2 2 0	Garr, cf 4 0 2 0
Buckner, cf 3 1 1 0	Lum, cd 4 0 0 0
Paciorek, cf 1 0 1 0	Evans, 3b 2 1 0 0
Wynn, cc 3 1 0 2	Dajohnson, 2b 4 1 1 1
Ferguson, r 3 2 1 0	Tapscott, 1b 4 0 2 0
WCatrid, cd 5 1 3 2	Office, cc 4 0 1 1
Cey, 3b 3 0 0 1	Oates, r 4 0 1 0
Garvey, 1b 4 0 0 1	CRobinson, ac 3 0 0 0
Russell, ac 2 1 2 1	Frisella, f 1 0 0 0
Sutton, f 3 0 1 0	Murrell, fo 1 0 0 0
Mota, fo 0 1 0 0	Morton, f 2 0 0 0
Marshall, f 0 0 0 0	Easterly, f 0 0 0 0
Totaux	33 9 11 8
Totaux	33 2 7 2

Ligue Américaine

New York	Detroit
200 000 100 — 3 6 1	000 000 000 — 0 8 1
Kline (1-0), Bene Se, Lyle 9e et Munson	Kline (0-2) et Frenan
A-44:047	

Chicago	Minnesota
001 000 000 — 1 9 2	101 001 00x — 3 6 2
Wood (0-2) et Herrmann; Blyleven (1-0), Bergmeier 9e, Campbell 9e et Mundtley	Cl-Minnesota, Hsieh 1er
A-10:409	

Oakland	Kansas City
010 201 002 — 6 13 1	002 011 000 — 12 1
Hunter, Knowles (1-0) 7e, Dindblad 9e et Fosse; Haney 9e, Spittorff; Garber (0-1) 7e, Hernandez 9e, McPherson 9e et Italey	
A-17:76	

1ère période

1—PHILADELPHIE: Dornhoefer (1) Crisp 19:56
Punitions: Murray A 0:58, Bladon P 13:06, Clarke P 18:30

2ème période

2—PHILADELPHIE: Bladon (1) MacLeish, Clarke 13:36
Punitions: Romanchych A 12:46, Hextall A, Dornhoefer P majeures 13:03, Barber P 17:06

3ème période

3—PHILADELPHIE: Kindrachuk (1) Schultz, Saleski 8:59
4—ATLANTA: Murray (1) 9:29
5—PHILADELPHIE: Kindrachuk (2) Flett, Barber 12:09
Punition: Loosberry P 15:03

1ère période

1—CHICAGO: Gordon (1) Backstrom, Hardy 2:57
2—CHICAGO: Hardy (3) Mavety, Stapleton 5:57
3—CHICAGO: Paiement (1) Scinski, Popiel 10:29
4—CHICAGO: Liddington (1) Gordon, Hardy 13:47

2ème période

1—TORONTO: Martin (1) Carleton, Sentes 3:46
2—CLEVELAND: Ward (1) Brindley 5:06
3—CLEVELAND: Edur (1) Erickson, Shmyr 11:45
4—CLEVELAND: Andrea (1) Erickson, Wiste 15:28
Punitions: Cheevers C servie par Jarrett 2:25, Heindl C, Dillon T 3:31, W. Hillman C, Sentes T 8:26, Krake C, Dillon T majeures, Jarrett C, Cunningham T mineures, majeures 10:33, Carleton T 14:10

3ème période

5—TORONTO: Carleton (1) Cudde, Brewer 11:55
6—TORONTO: Martin (2) Carleton, Cudde 13:28
7—TORONTO: Martin (3) Cunningham, B. Gibbons 16:49
Punitions: W. Hillman C servie par Neale, Leduc T servie par King, inconnutes de match 13:10, Krake C mineure, inconnute 15:46, Sentes T 20:00

Lancers par

Cleveland 12 9 6—27
Toronto 14 14 16—44
Gardiens: Cheevers (C); Gratton (T)
A—5:177.

Cougars 8, Whalers 6

CHICAGO (PA) — Bob Liddington a enfilé deux buts, hier soir, et les Cougars de Chicago ont défait les Whalers de la Nouvelle-Angleterre 8-6 dans la première ronde des séries éliminatoires de

1ère période

1—CHICAGO: Popiel (2) Scinski, Paiement 16:48
Punitions: Blackburn NA 2:26, Green NA 4:40, Watson C 6:07, Ley NA, Fleming C 17:53

2ème période

6—N-ANGLETERRE: Byers (1) Karlander, French 1:05
7—CHICAGO: Paiement (2) Watson, Popiel 7:35
8—N-ANGLETERRE: Blackburn (2) Harris 8:48
9—N-ANGLETERRE: Cunniff (1) Dorey, Earl 9:23
10—N-ANGLETERRE: French (2) Byers, Green 9:43
11—CHICAGO: Scinski (2) Fleming, Mags 11:46
12—CHICAGO: Liddington (2) Backstrom 13:51
Punitions: Watson C 4:41, Dorey NA, Fleming C 9:40, Mavety C 16:13, Charlebois NA 19:11

1ère période

1—CHICAGO: Gordon (1) Backstrom, Hardy 2:57
2—CHICAGO: Hardy (3) Mavety, Stapleton 5:57
3—CHICAGO: Paiement (1) Scinski, Popiel 10:29
4—CHICAGO: Liddington (1) Gordon, Hardy 13:47

2ème période

1—TORONTO: Martin (1) Carleton, Sentes 3:46
2—CLEVELAND: Ward (1) Brindley 5:06
3—CLEVELAND: Edur (1) Erickson, Shmyr 11:45
4—CLEVELAND: Andrea (1) Erickson, Wiste 15:28
Punitions: Cheevers C servie par Jarrett 2:25, Heindl C, Dillon T 3:31, W. Hillman C, Sentes T 8:26, Krake C, Dillon T majeures, Jarrett C, Cunningham T mineures, majeures 10:33, Carleton T 14:10

3ème période

5—TORONTO: Carleton (1) Cudde, Brewer 11:55
6—TORONTO: Martin (2) Carleton, Cudde 13:28
7—TORONTO: Martin (3) Cunningham, B. Gibbons 16:49
Punitions: W. Hillman C servie par Neale, Leduc T servie par King, inconnutes de match 13:10, Krake C mineure, inconnute 15:46, Sentes T 20:00

Lancers par

Cleveland 12 9 6—27
Toronto 14 14 16—44
Gardiens: Cheevers (C); Gratton (T)
A—5:177.

hockey

Ligue Nationale

Travailleurs et retraités subventionnent les profits

par Claude Lemelin

OTTAWA — Les travailleurs et les retraités — par le truchement des caisses de retraite et des régimes de rentes — et les autres prêteurs à long terme ont "subventionné" massivement en 1973 les profits bruts (avant impôts) des compagnies industrielles du Canada.

A quoi doit-on imputer cette subvention involontaire et inconsciente, pour la plupart des gens? A l'inflation qui, en s'accroissant, "rogne" le rendement réel du capital prêté à long terme plutôt qu'investi dans du capital-actions.

Et de quelle ampleur serait donc cette subvention? Il est impossible de l'évaluer avec précision, mais elle se situerait entre \$150 et \$300 millions l'an dernier. Ce serait là une mesure de la redistribution du revenu national entre actionnaires et prêteurs — naturellement au détriment de ces derniers — que l'inflation a causée en 1973.

En effet, bien qu'ils aient fourni sous diverses formes — obligations, hypothèques, prêts bancaires et le reste — un peu plus de 29 pour cent des ressources financières globales (le "capital") des compagnies oeuvrant dans les 25 plus grandes industries canadiennes, ces prêteurs n'ont en effet touché sous forme d'intérêt que 11 pour cent des revenus bruts du capital industriel l'an dernier, soit \$1.4 milliard d'un total de \$13.2 milliards.

Rappelons que ce sont surtout les citoyens à revenus modestes et moyens qui fournissent des fonds à prêter aux diverses institutions financières: banques, caisses populaires, sociétés d'assurance et de fiducie, fonds de retraite et le reste.

Mais les actionnaires, toujours en

Les industries qui dépendaient le plus des prêts sans intérêt du fisc en 1973

Rang	Industrie	% du capital provenant du* fisc
1	Fabrication métallique primaire	12.8
2	Communications	10.1
3	Produits minéraux non métalliques	9.2
4	Papier et produits connexes	8.3
5	Produits du pétrole et du charbon	7.3
6	Bois	6.4
7	Caoutchouc	6.1
8	Mines métalliques	5.9
9	Transports	5.4
10	Produits chimiques	5.3
11	Produits métalliques	5.2
12	Combustibles minéraux (pétrole, etc)	5.1
13	Produits électriques	4.5
14	Imprimerie et édition	4.3
15	Textile	4.2

* Impôts différés, soit le capital "fiscal", en pourcentage du total des ressources financières des compagnies.

1973, qui n'ont fourni cette année-là que 65.1 pour cent des ressources financières de ces compagnies sous forme de capital-actions, et de profits réinvestis, ont accaparé tout le reste des revenus du capital, soit \$11.8 milliards ou 89 pour cent du total.

Car l'Etat, pour sa part, bien qu'il ait fourni aux compagnies \$4.7 milliards sous forme de "prêts fiscaux" (les impôts différés) — c'est près de 6 pour cent de leur capital — n'a rien touché du tout.

En conséquence, le rendement avant impôt du capital des actionnaires a monté en flèche comparativement à 1972, soit de 16.8 à 21.6 pour cent de leur mise. Cette hausse du taux de profit brut est d'environ 29 pour cent.

En revanche, le rendement ou le taux apparent d'intérêt que les prêteurs ont touché sur les \$24 milliards avancés par eux aux compagnies n'a que très faiblement augmenté de 1972 à 1973: de 5.4 à 5.9 pour cent.

Quant au "rendement" perçu par les gouvernements sur le capital "fiscal" qu'ils ont laissé aux 25 principales industries sous forme d'impôts différés, il est resté stationnaire... à son niveau de toujours: zéro pour cent.

Comment expliquer cette divergence fort inéquitable entre les diverses formes de placement? Elle ne résulte pas d'une action concertée des compagnies; elle est engendrée plutôt par le fonctionnement de l'économie lorsque l'inflation s'accroît et ratifiée par les gouvernements, qui refusent toujours de lier le rendement des prêts obligataires et hypothécaires au niveau des prix.

Car le capital-actions, lui, est automatiquement "indexé" en fonction de la hausse des prix des matières premières, des équipements industriels ainsi que des salaires, de par la liberté quasi absolue qu'ont les entreprises de relever périodiquement leurs prix de vente de manière à garder intacte leurs marges bénéficiaires.

Par conséquent, la rentabilité "monétaire" des équipements que les compagnies ont achetés avec l'argent des prêteurs s'accroît automatiquement, sans que ces derniers ne reçoivent un cent de plus que le 6, 7 ou 9 pour cent d'intérêt inscrit sur des obligations libellées en dollars d'il y a cinq, dix ou quinze ans.

Aucun parti politique canadien — même pas le NPD de David Lewis — n'a encore osé préconiser la seule mesure qui pourrait atténuer cette inéquité financière: l'indexation des instruments de placement au coût de la vie.

Le leader progressiste-conservateur, M. Robert Stanfield, a certes proposé timidement que le taux d'intérêt des obligations d'épargne du Canada soit lié au taux d'inflation, pour protéger les épargnants. Mais il s'agit là peut-être de la forme d'"érosion" inflationniste du capital d'emprunt la moins pernicieuse pour la collectivité en général. En effet, ce que perd le citoyen-prêteur est récupéré, dans une certaine mesure, par le citoyen-contribuable — surtout depuis que le ministre des Finances a indexé au coût de la vie les barèmes de l'impôt sur le revenu des particuliers. A tout le moins, le citoyen-prêteur peut toujours consommer gratuitement les biens et services collectifs que "produit" l'Etat avec les revenus rognés sur le capital prêté au secteur public.

Il en va tout autrement dans le secteur privé: même si le travailleur ou le retraité a vu son revenu d'intérêt baisser, relativement au revenu du capital de l'actionnaire, il est obligé de payer le prix fort pour les biens et services de consommation que produisent les compagnies dont cet actionnaire est l'un des propriétaires.

Il faudrait bien des savants calculs pour évaluer avec quelque précision la "subvention" que les prêteurs ont versé malgré eux, en 1973, aux actionnaires des compagnies canadiennes. Le raisonnement suivant permet toutefois de l'évaluer au "pifomètre":

Si le taux apparent d'intérêt avait augmenté autant que le taux de profit brut en 1973 (toujours dans les 25 grandes industries...), il serait passé de 5.4 à environ 7.0 pour cent. Mis en rapport avec la valeur du crédit industriel à long terme, ce rendement représente environ \$1,750 millions de paiements d'intérêt. Or, les comp-"nies n'ont bel et bien payé que \$1,440 millions, de sorte que la subvention "maximale" des prêteurs aux actionnaires serait d'environ \$300 millions.

Mais le taux de profit brut a augmenté en 1973 non pas seulement à cause de l'inflation mais aussi parce que les compagnies, en cette année prospère,

TABLEAU 2
Structure du capital des compagnies canadiennes en 1973
(en pourcentage du total des capitaux)

INDUSTRIE	Capital-actions	Capital d'emprunt	Capital "fiscal"
Secteur minier			
Mines métalliques	58.3	35.8	5.9
Combustibles minéraux	76.0	18.9	5.1
Autres mines	40.0	56.3	3.7
Total, mines	66.5	27.9	5.6
Secteur manufacturier			
Aliments et boissons	44.3	52.6	3.1
Caoutchouc	63.0	30.9	6.1
Textile	71.5	24.3	4.2
Bois	59.4	34.2	6.4
Papier et produits de la forêt	55.0	36.7	8.3
Imprimerie et édition	79.5	16.2	4.3
Fabrication métallique primaire	61.5	25.7	12.8
Produits métalliques	77.0	17.8	5.2
Machinerie	81.2	19.2	—0.4
Matériel de transport	80.9	16.2	2.9
Produits électriques	77.6	17.9	4.5
Produits minéraux non-métalliques	63.0	27.8	9.2
Produits du pétrole et du charbon	73.0	19.7	7.3
Produits chimiques	73.1	21.6	5.3
Autres fabrications	76.1	21.5	2.4
Total, manufactures	69.4	24.1	6.5
Secteur des services			
Transports	50.5	44.1	5.4
Entreposage	69.9	27.3	2.8
Communications	46.2	43.7	10.1
Electricité, gaz et eau	34.7	61.5	3.8
Commerce de gros	80.7	18.5	0.8
Commerce de détail	76.7	21.4	1.9
Services socio-culturels, commerciaux et personnels	60.8	36.6	2.6
Total, services	59.3	36.4	4.3
TOUTES INDUSTRIES	65.2	29.1	5.7

NOTE: Chaque ligne totalise 100 pour cent. SOURCE: Tableau 1.

ont vendu davantage et ont produit plus efficacement. Coupons donc de moitié la hausse du taux apparent d'intérêt: supposons qu'il aurait été équitable pour les prêteurs de toucher 6.3 pour cent d'intérêt, en moyenne sur l'argent qui ont avancé aux compagnies canadiennes: ce qui représente environ \$1,560 millions sur leur mise globale de \$24.8 milliards. En ce dernier cas, la subvention des prêteurs aux actionnaires n'aurait été que de \$150 millions environ... ce qui n'est tout de même pas négligeable!

Rappelons enfin que l'Etat, lui, a subventionné à 100 pour cent le financement des compagnies à même les impôts différés; et cette subvention pourrait être évaluée à quelque \$220, \$300 ou \$330 millions selon que l'on applique aux placements industriels de l'Etat (\$4.8 milliards) le taux d'intérêt qu'ont touché les prêteurs privés, celui qu'ils auraient touché si le rendement des prêts avait augmenté moitié moins rapidement et finalement aussi rapidement que le taux de profit brut.

TABLEAU 1
Les ressources financières des compagnies canadiennes en 1973
(en millions de dollars)

INDUSTRIE	Capital actions (1)	Capital d'emprunt (2)	Capital "fiscal" (3)	Total
Secteur minier				
Mines métalliques	4,541	2,789	453	7,783
Combustibles minéraux	4,674	1,161	317	6,152
Autres mines	1,313	1,845	121	3,279
Total, mines	10,527	4,410	891	15,828
Secteur manufacturier				
Aliments et boissons	3,185	3,783	228	7,196
Caoutchouc	382	187	37	606
Textile	1,223	415	72	1,710
Bois	963	554	105	1,622
Papier et produits de la forêt	2,960	1,977	443	5,380
Imprimerie et édition	809	165	43	1,017
Fabrication métallique primaire	2,649	1,107	548	4,304
Produits métalliques	1,437	332	97	1,866
Machinerie	1,022	242	—5	1,259
Matériel de transport	2,119	423	77	2,619
Produits électriques	1,329	307	77	1,713
Produits minéraux non-métalliques	931	411	136	1,478
Produits du pétrole et du charbon	3,954	1,069	396	5,419
Produits chimiques	1,712	505	124	2,341
Autres fabrications	1,167	329	37	1,533
Total, manufactures	25,840	8,967	2,414	37,221
Secteur des services				
Transports	3,602	3,142	382	7,126
Entreposage	300	117	12	429
Communications	2,559	2,420	564	5,543
Electricité, gaz et eau	1,240	2,200	136	3,576
Commerce de gros	4,397	1,005	45	5,447
Commerce de détail	4,318	1,205	110	5,633
Services socio-culturels, commerciaux et personnels	1,870	1,127	79	3,076
Total, services	18,286	11,216	1,328	30,830
TOUTES INDUSTRIES	54,653	24,414	4,763	83,830

NOTES: (1) Valeur moyenne de la part des actionnaires pendant les quatre trimestres de l'année.
(2) Dette à long terme, moins les impôts différés, moyenne des quatre trimestres.
(3) Valeur moyenne des impôts différés pendant l'année.
SOURCE: Statistique Canada, "Statistique financière des sociétés industrielles", Catalogue # 61-003, quatrième trimestre de 1973.

Tableau 3
Revenus du capital investi dans les compagnies canadiennes

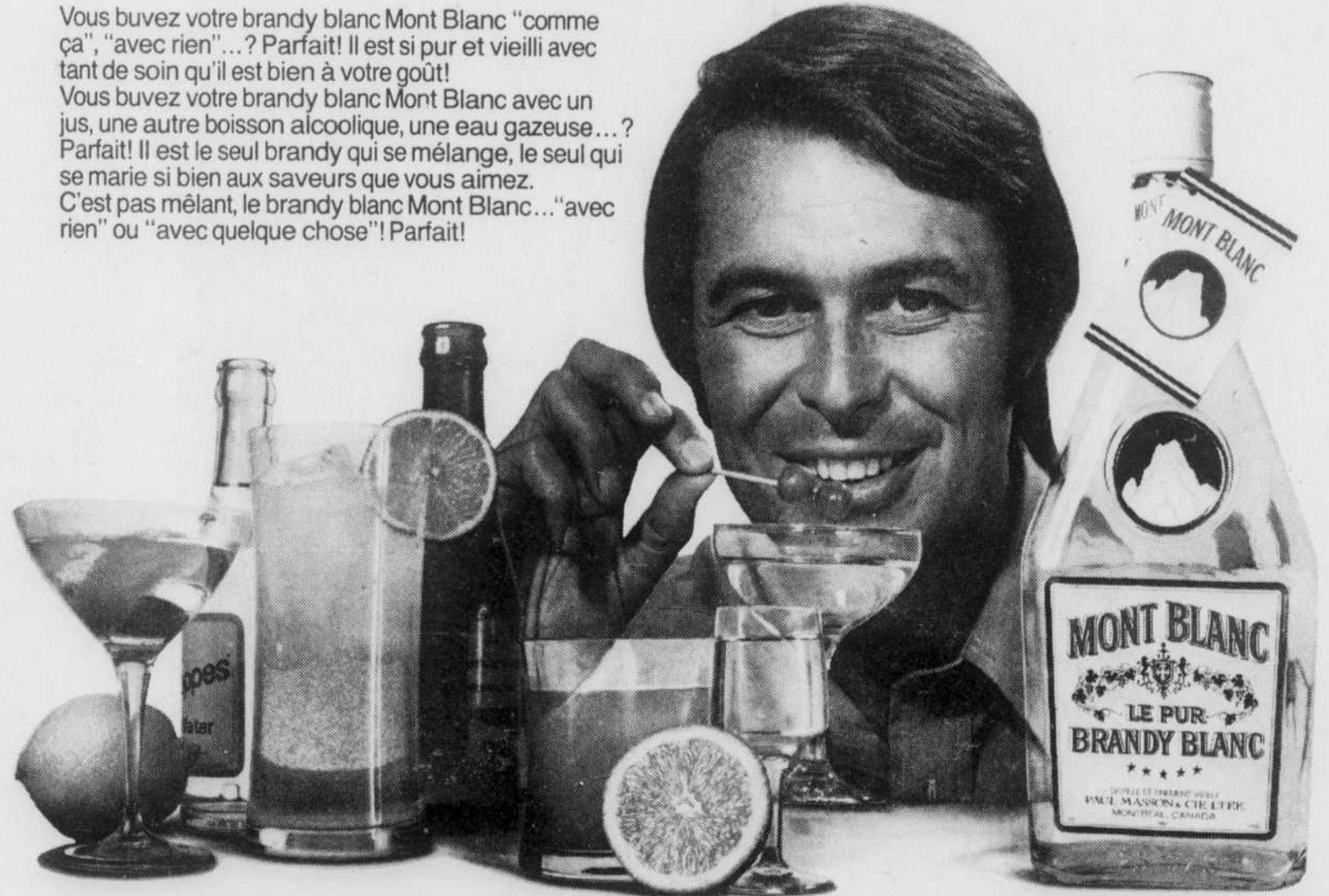
(\$ millions)	Profits avant impôts		Intérêts versés sur la dette à long terme	
	(\$ millions)	(en % des revenus du capital (1))	(en % des revenus du capital (2))	(2)
Secteur minier				
Mines métalliques	1,162	136	10.5	4.88
Combustibles minéraux	745	55	6.9	4.74
Autres mines	286	39	12.0	2.11
Total, mines	2,193	230	10.5	3.97
Secteur manufacturier				
Aliments et boissons	727	63	8.0	1.67
Caoutchouc	91	9	9.1	4.81
Textile	232	30	12.9	7.23
Bois	400	27	6.3	4.87
Papier et produits de la forêt	578	107	15.6	5.41
Imprimerie et édition	229	10	4.2	6.06
Fabrication métallique primaire	465	75	13.9	6.78
Produits métalliques	345	18	5.0	5.42
Machinerie	249	8	3.1	3.31
Matériel de transport	675	144	17.6	3.40
Produits électriques	319	19	5.6	6.19
Produits minéraux non-métalliques	235	30	5.6	7.30
Produits du pétrole et du charbon	909	57	5.9	5.33
Produits chimiques	423	27	6.0	5.35
Autres fabrications	286	11	3.8	3.34
Total, manufactures	6,163	514	8.3	5.73
Secteur des services				
Transports	552	230	29.4	7.32
Entreposage	44	5	10.2	4.27
Communications	469	161	34.3	6.65
Electricité, gaz et eau	199	150	43.0	6.82
Commerce de gros	1,052	30	2.8	2.99
Commerce de détail	703	65	8.5	5.39
Services socio-culturels, commerciaux et personnels	427	55	11.4	4.88
Total, services	3,446	696	16.8	6.21
TOUTES INDUSTRIES	11,802	1,440	10.9	5.90

Notes: (1) Intérêts versés sur la dette à long terme en pourcentage de la somme des profits avant impôts et de ces mêmes intérêts.
(2) Intérêts versés sur la dette à long terme en pourcentage de la valeur de cette dette moins les impôts différés.

SOURCE: Statistique Canada, "Statistique financière des sociétés industrielles", Catalogue 61-003, quatrième trimestre de 1973.

C'est pas mêlant, il n'y a qu'un seul brandy blanc!

Vous buvez votre brandy blanc Mont Blanc "comme ça", "avec rien"...? Parfait! Il est si pur et vieilli avec tant de soin qu'il est bien à votre goût!
Vous buvez votre brandy blanc Mont Blanc avec un jus, une autre boisson alcoolique, une eau gazeuse...? Parfait! Il est le seul brandy qui se mélange, le seul qui se marie si bien aux saveurs que vous aimez.
C'est pas mêlant, le brandy blanc Mont Blanc... "avec rien" ou "avec quelque chose"! Parfait!



Et tout le monde le mélange!

Connaissez-vous le Biancola?
C'est nouveau, délicieux et rafraichissant. Découvrez un autre excellent mélange, le Mont Blanc Stinger.

Biancola
1 1/4 oz de brandy blanc
Mont Blanc
1 tranche de limette
glaçons
3 à 5 oz de 7up (au goût)

Mont Blanc Stinger
1 1/4 oz de brandy blanc
Mont Blanc
3/4 oz de crème de menthe
blanche Leroux
glaçons, zeste de citron.

Un produit Thomas Adams Distillers Ltd. ... Notre premier souci, c'est la qualité.